

# LES PUITTS DE GAZ FUIENT

Selon un ingénieur de l'UQAC, Romain Chesnaux, 11% des forages par hydrofracturation en Colombie-Britannique continuent d'émettre du méthane après leur exploitation **PAGE 4**

## GAUDREULT VISE LE PAYS

PAGES 2 ET 3



PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L.-ST-GELAIS



### BLACKBURN

*Vers la Skiroute des  
Bleuets*

PAGE 10



### VILLENEUVE

*Carboneutre ou  
zéro-émissions?*

PAGE 12



### DESGAGNÉ

*La consécration pour  
Carbonneau*

PAGE 33

### Le premier Raid du fjord aura lieu le 29 février

35 kilomètres de fatbike  
dans les rues de La Baie et  
des deux villages de pêche  
blanche

PAGE 35

  
**Thai  
express**

BESOIN  
D'UN  
CADEAU?

**5\$ GRATUIT**  
LORSQUE VOUS CHARGEZ VOTRE  
CARTE-CADEAU AVEC 25\$ ET PLUS!\*

\*Offre disponible pour un temps limité jusqu'à épuisement des stocks. La direction se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans préavis. Prévoir 5 jours ouvrables pour recevoir le 5\$ sur votre carte-cadeau.

DISPONIBLE AU THAI EXPRESS  
BOULEVARD TALBOT ET PLACE DU ROYAUME



## CHEFFERIE DU PARTI QUÉBÉCOIS

## Sylvain Gaudreault se lance



MÉLANIE CÔTÉ  
mcote@lequotidien.com

**C'est en misant sur la souveraineté, l'environnement, la langue française et les inégalités sociales que le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, s'est lancé officiellement dans la course à la chefferie du Parti québécois. Il en a fait l'annonce lundi matin, dans sa circonscription, devant une centaine de partisans.**

Celui qui est élu sans interruption depuis 2007 était accompagné des députés péquistes Mégan Perry-Melançon (Gaspé) et Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine). Les anciens députés Guy Chevrette, Francis Dufour, Marc-André Bédard, Jeanne Blackburn et le nouveau député bloquiste Mario Simard étaient également présents pour appuyer celui qui avait assumé l'intérim du Parti québécois après la démission de Pierre Karl Péladeau, en 2016, jusqu'à la nomination de Jean-François Lisée, quelques mois plus tard. Le poste de chef est vacant depuis la démission de ce dernier, le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

« Ça m'a donné une idée de ce que ça représente. J'ai eu l'occasion, avec mes collègues, de constater l'état des lieux, de voir c'est quoi être chef de parti politique. De voir les moyens, les outils qu'on a devant nous. À ce moment,

je ne pouvais pas tous les utiliser parce que j'étais chef intérimaire. Mais là, j'ai le goût d'aller dans l'ensemble de l'œuvre pour amener ce parti-là plus loin », a précisé Sylvain Gaudreault au sujet de son passage à l'intérim du parti.

Devant des partisans de Jonquière, de Montréal, de Québec, de l'Outaouais, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, le député a dit prendre une décision « mûrement réfléchie » et d'avoir l'appui de son conjoint.

Il a réitéré son intention de faire du Québec un pays qui ferait son

entrée à l'ONU avec l'acte fondateur suivant : « Voici un nouveau pays. Un pays qui a choisi sa liberté démocratiquement, pacifiquement, en français. Un pays qui, par son geste libérateur lui-même, pose un acte de confiance dans l'avenir de notre planète. Les solutions à la crise climatique existent. Le Québec les connaît. Le Québec a l'ambition d'être un pays exemplaire », a cité M. Gaudreault, sous les applaudissements de la foule.

Celui qui a sa carte de membre du Parti québécois depuis 1987 a

poursuivi en se disant fier de l'environnement du Québec et de son énergie propre et renouvelable. Selon lui, le Québec peut être un modèle dans la « nécessaire lutte contre la crise climatique ».

Sylvain Gaudreault s'engage également à défendre une autre de ses fiertés, soit la nation québécoise et sa langue française, « une des grandes langues universelles qui doit être protégée, valorisée, pérennisée, par une législation forte que nous devons remettre à jour sans délai ».

« Je suis fier de notre peuple qui n'a pas encore de pays, mais qui a tellement sa place à lui, sa place à part dans le monde. Je suis fier de notre culture riche, unique, qui se renouvelle ici et partout dans le monde. Je suis fier de notre langue française, de nos accents régionaux », a déclaré M. Gaudreault, ajoutant que seul le PQ est le défenseur inconditionnel du français.

Sylvain Gaudreault entend aussi s'attaquer aux inégalités sociales, donnant comme exemple l'espérance de vie qui atteint 85 ans dans Westmount, mais 74 ans dans Hochelaga-Maisonneuve, et du taux de décrochage plus élevé dans le quartier Saint-Paul, à Chicoutimi, le quartier de son enfance, versus le quartier Notre-Dame, dans la même ville.

« Ce n'est pas normal. Imaginez la relation chez les Autochtones, où les inégalités sont encore plus criantes. »

« Le Parti québécois que je souhaite diriger avec le soutien d'un caucus fort et d'un militantisme engagé sera une formation politique qui va lutter tous les jours pour un Québec plus juste. Ce sera un parti qui agira sans compromis pour le développement de toutes les régions. »

D'autres anciens députés du Parti québécois appuient Sylvain Gaudreault, mais ils ne pouvaient être présents lundi matin, soit Lucie Papineau, Denis Trottier, Gilles Chapados et Daniel Breton, a précisé le candidat à la chefferie.

Sylvain Gaudreault est actuellement le seul dans la course. Paul Saint-Pierre-Plamondon et l'historien Frédéric Bastien pourraient faire le saut également.



Sylvain Gaudreault a confirmé qu'il se lançait dans la course à la chefferie du Parti québécois. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

## « Ce dont le PQ a besoin »

Guy Chevrette et Marc-André Bédard vantent sa candidature

MÉLANIE CÔTÉ  
mcote@lequotidien.com

**« Un rassembleur calme, avec des objectifs clairs, précis, une méthodologie de travail intéressante, quelqu'un proche des militants et décentralisateur. C'est de ça qu'on a besoin au Parti québécois. »**

Chef de l'opposition officielle de 1987 à 1989, le péquiste Guy Chevrette n'a pas hésité une seconde lorsqu'est venu le temps d'appuyer Sylvain Gaudreault dans la course à la chefferie du parti. Amis depuis de longues années, les deux hommes sont restés en contact même lorsque M. Chevrette a quitté la politique active.

« Dernièrement, il m'a demandé s'il devait y aller ou pas. Je l'ai fortement encouragé à le faire. Cette semaine, on a échangé encore et il m'a dit "ça te tente pas de venir ?" J'ai dit certainement ! Alors me voilà ce matin pour l'encourager ! », a déclaré M. Chevrette en marge de la conférence de presse.

L'ancien député qualifie Sylvain Gaudreault d'homme pondéré, avec une bonne vision de l'avenir et une méthodologie de travail « très très sympathique ». Celui qui a créé le ministère des Régions, à l'époque, apprécie particulièrement le fait que le député de Jonquière ait parlé de décentralisation.

« C'est un gars qui arrive avec un "background" de rassembleur. Pour moi, c'est le genre de leader dont le Parti québécois a besoin ces temps-ci. Je suis convaincu qu'il va rejoindre les militants. Au Parti québécois, il n'y a pas seulement des gens âgés, il y a des jeunes aussi qui comprennent, qui veulent avancer et évoluer. Il

a livré un discours rassurant, fantastique sur la vision de l'avenir », a ajouté l'ancien ministre.

## UN HOMME DE DÉFIS

L'ancien vice-premier ministre sous René Lévesque, Marc-André Bédard, qualifie de très bonne nouvelle la candidature de Sylvain Gaudreault et il précise que son appui va bien au-delà du fait qu'il soit du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« C'est un homme qui a la capacité et le goût de relever des défis. Le fait d'accepter d'être ministre des Affaires municipales et des Transports en même temps, dans le temps de Pauline Marois, était tout un défi. Même chose comme

chef intérimaire du Parti québécois. Il a toujours été quelqu'un de conviction. C'est un homme qui a du souffle, de la créativité, qui est capable d'inspirer. Je crois sincèrement qu'il a toutes les qualités pour assurer le poste », a mentionné M. Bédard.

Ce dernier ne cache pas que la tâche de ramener le PQ en sera une ardue, mais une des façons de le faire, selon lui, est d'emprunter la même voie que M. Lévesque à l'époque.

« Il faut faire de l'information sur la souveraineté. Faire renaître non seulement le désir, mais la connaissance et tout ce que nous apporterait le fait d'être un pays. »



Jeanne Blackburn, Francis Dufour, Guy Chevette et Marc-André Bédard étaient présents à l'annonce. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



Une centaine de partisans sont venus montrer leur appui à Sylvain Gaudreault. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



Méganne Perry-Melançon, Marc-André Bédard, Jeanne Blackburn, Joël Arseneau et Guy Chevette entourent Sylvain Gaudreault. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

## CE QU'IL A DIT...

### • SUR GNL

« Je ne pense pas que ça va me nuire. Je vous rappelle que le 27 septembre dernier, il y a eu un demi-million de personnes dans les rues du Québec pour manifester pour le climat, pour avoir des mesures cohérentes. [...] Il ne faut pas arriver avec les mains vides, mais être en mesure de proposer des alternatives. Dans ce discours, j'ai parlé d'une transition juste, d'économie verte. [...] Je suis convaincu que le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut être un leader mondial dans ça, et le Québec aussi. »

### • SUR LA PERCEPTION FACE À SON HOMOSEXUALITÉ

« Je ne la trouve pas différente mon orientation sexuelle. C'est la mienne et je l'assume très très bien. Je pense que les Québécois regardent d'abord et avant tout qui ils ont devant eux. Est-ce que c'est quelqu'un qui est responsable, crédible, qui a livré la marchandise dans le passé? Est-ce que c'est quelqu'un qui croit résolument en la crise climatique, qui est branché dans les régions? Le reste, c'est la vie privée, et les gens du Québec sont très respectueux de ça »

### • SUR LE DÉFI QUI L'ATTEND

« Je sais d'où l'on part, je connais la réalité. Je suis conscient des résultats que nous avons eus. Je constate que depuis un an, le Parti québécois a tellement travaillé fort. On a fait un travail extraordinaire avec des milliers de bénévoles à travers le Québec. En politique, aujourd'hui, il n'y a pas de certitude. La seule que nous avons, c'est dans nos convictions. Et ça, je l'ai. »

### • SUR LA MÉTHODE GAUDREULT

« Ça fait 12 ans que je suis député. J'ai été capable de réaliser des choses intéressantes, reconnues et appuyées par la population. Je pense que ça marche. C'est d'être à l'écoute, d'asseoir les gens, de trouver des solutions ensemble. Les solutions ne sont pas toutes entre mes mains, elles sont entre les mains des gens eux-mêmes. Et c'est ce que j'ai le goût de faire. Un Parti québécois de proximité. »

## GAZ DE SCHISTE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

## 11 % des puits fermés fuient

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

En cette période où le projet de GNL Québec sur la liquéfaction de gaz naturel défraie la manchette, un groupe de chercheurs piloté par le professeur Romain Chesnaux, ingénieur Ph.D. au Département des sciences appliquées de l'UQAC, en arrive à la conclusion qu'au moins 11 % d'un échantillon de puits de gaz de schiste exploités par hydrofracturation en Colombie-Britannique continuent à produire des émissions fugitives même après la fin de leur exploitation.

Les résultats de cette étude publiée dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* constituent une première tentative pour mesurer les impacts environnementaux de ce type d'émissions associées à la production de gaz de schiste par hydrofracturation, explique M. Chesnaux en entrevue.

Il rappelle que l'hydrofracturation consiste à forer un puits d'environ 50 centimètres de diamètre dans le roc samentisant jusqu'à 10 centimètres à des profondeurs de deux à trois kilomètres. Par la suite, un mélange composé d'eau douce, de liquide d'hydrofracturation contenant des produits chimiques et du sable sont injectés sous pression dans les puits

afin de faire éclater la formation gazière rocheuse et ainsi libérer le gaz de schiste. Le puits peut être exploité pendant deux à trois ans après avoir effectué plusieurs fracturations. Chaque puits peut nécessiter un investissement variant entre 1 M\$ et 10 M\$.

« L'objectif de notre étude a consisté à mesurer l'impact des émissions fugitives de gaz et l'impact sur les eaux souterraines et de surface. »

— Romain Chesnaux

Un seul puits peut nécessiter l'utilisation de 30 000 mètres cubes d'eau douce, soit l'équivalent de douze piscines olympiques. M. Chesnaux explique qu'une partie de cette eau doit être récupérée et traitée selon les règlements environnementaux tandis que 40 % est réintroduite pour d'autres fracturations. L'Alberta et la Colombie-Britannique comptent environ 500 000 puits de gaz de schiste actifs ou fermés.

« L'objectif de notre étude a consisté à mesurer l'impact des émissions fugitives de gaz et l'impact sur les

eaux souterraines et de surface », explique M. Chesnaux.

Le travail accompli avec la collaboration de Gilles Wendling, de la firme GW Solutions, de Nanaimo, en partenariat avec des collègues Paul Baudron, de l'École polytechnique de Montréal, et Florent Barbecot, a permis d'étudier 25 000 puits exploités ou fermés depuis 2015 dans la région de Fort St. John et Fort Nelson en Colombie-Britannique à partir des données provenant de la British Columbia Oil and Gas Commission.

## RÉSULTATS

Selon les données fournies par M. Chesnaux, l'étude démontre qu'au moins 11 % des 25 000 puits forés, soit 2134, émettent chacun près de six mètres cubes de méthane par jour, soit l'équivalent de 75 000 tonnes de gaz carbonique par an.

Les émissions de ces gaz résiduels s'expliquent par la présence de fuites de fluide par événement à l'intérieur et l'extérieur du tubage de surface ainsi qu'à la tête des puits abandonnés. Un mauvais captage, une détérioration des puits due à la corrosion du béton et de l'acier des tubages découlant de la présence d'eau salée expliquent ces fuites importantes. Le méthane émanant de ces puits est susceptible de contaminer les eaux de surface. « On croit que la donnée de 11 % des puits produisant des émissions fugitives est sous-évaluée puisque ce n'est que depuis

2005 que la législation de la Colombie-Britannique oblige à colliger des données sur les émissions fugitives.

Outre la pollution par émission de GES et des eaux de surface, M. Chesnaux ajoute que l'hydrofracturation par la modification des propriétés du sol est susceptible de favoriser des glissements de fractures pouvant créer de microséismes laissant filtrer encore plus de méthane.

Selon lui, les réserves mondiales de gaz naturel s'élèvent actuellement à 3470 milliards de mètres cubes, soit

l'équivalent de 60 ans de consommation. Quant au Canada, il comprend l'équivalent de trois ans de consommation mondiale.

À ce moment-ci de l'histoire, cette énergie non renouvelable mérite qu'elle soit utilisée avec parcimonie fin de trouver des formes d'énergie durable. Comme citoyen, le chercheur se demande s'il vaut la peine d'investir des sommes considérables dans des infrastructures qui auront une vie utile limitée. Le débat demeure ouvert.



Le professeur Romain Chesnaux, ingénieur Ph.D. au Département des sciences appliquées de l'UQAC, a travaillé en collaboration à l'étude partiellement financée par la Fondation Suzuki. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

## NOUS JOINDRE

**Vous avez une nouvelle ou une opinion ?**

redaction@lequotidien.com

TWITTER  
twitter.com/  
lequotidien\_cyb

FACEBOOK  
facebook.com/  
LeQuotidienProgres

**RÉDACTION**  
Saguenay 418 690-8800  
Alma 418 668-0920  
Télécopieur 418 690-8805

**ABONNEMENTS**  
418 545-4664  
Lundi au vendredi:  
7h00 - 16h30

Samedi  
7h00 - 12h

**Sans frais**  
1 (800) 866-3658

**PUBLICITÉ**  
418 545-4474  
Télécopieur: 690-8824  
Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

**PETITES ANNONCES**  
418 549-4444  
Télécopieur 418 690-8360  
Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

## SOMMAIRE

arts	22
bandes dessinées	25
détente	24
décès	27
économie & bourse	23
horoscope	25
météo	26
petites annonces	26
télévision	25
sports	30

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE  
CAPITALES  
MÉDIAS

## ZÉNITH, nom masculin

**Définition** — [ASTRONOMIE] Point de la sphère céleste situé sur la verticale ascendante de l'observateur. [FIGURÉ] Point culminant, apogée.

**Étymologie** — Du latin médiéval *zenit*, 'zénith'; de l'arabe *samt* (*ar-rās*), 'chemin (au-dessus de la tête)'.  
**Cooccurrences** — atteindre son zénith, monter au zénith, propulser au zénith, briller au zénith, monter vers le zénith...



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS  
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien  
leProgres

laVoixdel'Est

YANNICK BOIES RESTE DERRIÈRE LES BARREAUX

# Une kyrielle d'accusations pour le présumé fuyard

PATRICIA RAINVILLE  
prainville@lequotidien.com

L'un des deux présumés fuyards de la poursuite policière qui s'est soldée par un accident, dimanche à Jonquière, a été formellement accusé au Palais de justice de Chicoutimi, lundi. Yannick Boies fait face, entre autres, à des accusations de vol, de conduite dangereuse, de menaces et de fuite. Celui qui a été identifié comme le conducteur du véhicule au moment des faits reste détenu jusqu'à son enquête sur remise en liberté, puisque le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) s'est fermement opposé à sa libération. Il fait face à 12 chefs d'accusation.

Yannick Boies s'est présenté devant la juge Micheline Paradis, lundi matin, après avoir passé

## Précision

Une erreur s'est glissée dans *Le Progrès* du 23 novembre. L'homme de 55 ans de Roberval qui a été arrêté pour pornographie juvénile, et qui utilise le nom de Pistache Lavoie, n'est pas Jocelyn Girard, mais plutôt Jacques Girard.

la nuit derrière les barreaux. Il s'est réservé le choix de ses plaidoyers jusqu'à son enquête sur remise en liberté, qui a été fixée au 6 décembre prochain. D'ici là, il devra patienter à la prison de Roberval.

Boies a été appréhendé par les policiers de Saguenay après une poursuite policière qui avait vraisemblablement débuté par le vol d'un véhicule.

L'individu de 23 ans fait face à des accusations de vol de véhicule et d'un manteau, d'avoir conduit un véhicule alors qu'il était pourchassé par des policiers, d'avoir conduit de façon dangereuse pour le public, d'avoir omis de s'arrêter lorsqu'on lui en donnait l'ordre, d'avoir conduit en étant sous l'influence de la drogue et d'avoir proféré des menaces de causer la mort ou des lésions corporelles à un agent de la paix. L'individu qui réside à Jonquière était sous engagement, puisqu'il a des antécédents en matière de vol, notamment. Une série d'accusations de bris de condition se sont donc ajoutées aux autres accusations.

La poursuite aurait débuté quand un policier de Saguenay a croisé un véhicule correspondant à la description d'une voiture préalablement déclarée volée, au coin du boulevard Harvey et de la rue Saint-Dominique, dimanche

en après-midi. Après vérification de la plaque d'immatriculation, le policier a fait demi-tour pour

tenter d'intercepter la Toyota Yaris de couleur rouge.

Les deux individus, dont Yannick

Boies, auraient aperçu le policier faire demi-tour avant d'accélérer, passer un arrêt et brûler un feu rouge. Ils ont tenté leur chance une autre fois à la croisée de la rue Saint-Hubert, mais une camionnette les a frappés de plein fouet. Leur voiture a terminé sa route contre un poteau. Les deux individus ont tenté de s'enfuir à pied, mais sans succès.

Ils ont finalement été arrêtés.

Le second individu a été libéré sous promesse de comparaître.



L'accident avait eu lieu au coin du boulevard Harvey et de la rue Saint-Hubert, à Jonquière. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY





AVOCATS & NOTAIRES

**SBL**  
**ACCUEILLE**  
**TODD**  
**FORTIN-LÉVESQUE**

M<sup>e</sup> TODD FORTIN-LÉVESQUE  
t.fortinlevesque@sblavocats.com

COMPRENDRE IMAGINER AGIR

Les associés de Simard Boivin Lemieux S.EN.C.R.L. sont heureux d'accueillir M<sup>e</sup> Todd Fortin-Lévesque qui se joint aux juristes de leur bureau d'Alma, après y avoir complété son stage.

M<sup>e</sup> Fortin-Lévesque, originaire de Jonquière, a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université Laval en 2018 et a terminé avec succès sa formation professionnelle à l'École du Barreau du Québec en février 2019. Il désire concentrer sa pratique en litige civil et commercial, ainsi qu'en responsabilité civile et professionnelle

M<sup>e</sup> Todd Fortin-Lévesque vous invite à communiquer avec lui, soit par courriel: t.fortinlevesque@sblavocats.com ou par téléphone au 418 668-3011.

ALMA  
418 668-3011

CHIBOUGAMAU  
418 748-4141

DOLBEAU-MISTASSINI  
418 276-2570

ROBERVAL  
418 765-1610

SAGUENAY  
418 696-3011

SAINT-FÉLICIEN  
418 679-5566

SHAWINIGAN  
819 556-8634

sblavocats.com

# Une formation à La Baie

Le Cégep de Saint-Félicien offrira un cours de guide en tourisme d'aventure et écotourisme

**GUILLAUME ROY**  
groy@lequotidien.com

**Le Cégep de Saint-Félicien lance une nouvelle formation de guide en tourisme d'aventure et écotourisme à La Baie qui démarrera en février 2020. Dans le cadre de cette formation, les étudiants se spécialiseront dans des activités régionales, dont la motoneige, le chien de traîneau et la via ferrata.**

C'est pour combler les besoins de main-d'œuvre dans l'industrie du tourisme d'aventure et de l'écotourisme que le Cégep de Saint-Félicien a développé une nouvelle attestation d'études collégiales de 990 heures, explique Patrick Lévesque, conseiller pédagogique au Service aux entreprises et aux collectivités du Cégep.

« Les 39 producteurs qui font partie du créneau Adventure dans la région sont à la recherche d'une ou deux personnes », dit-il. Ainsi, les 18 étudiants qui seront formés dans la première cohorte auront l'embarras du choix pour se placer en entreprise.

Dans un premier temps, le Cégep de Saint-Félicien compte offrir la formation conjointement avec le Centre d'études collégiales en Charlevoix. « Ils nous ont contactés pour acheter notre formation, et on a décidé d'offrir la formation ensemble pour développer une approche collaborative entre les deux régions où

le tourisme d'aventure est à l'honneur et pour partager l'expertise », ajoute Patrick Lévesque.

Le lieu où seront donnés les cours à La Baie n'est pas encore connu.

Alors que d'autres formations de guide d'aventure existent en Gaspésie et au Cégep Saint-Laurent, à Montréal, le Cégep de Saint-Félicien a développé une formation pour répondre aux besoins des entreprises de la région, et ainsi ne pas empiéter sur les spécialités des autres cégeps, comme le ski hors-piste ou le cyclotourisme.

Guide de motoneige et de chien de traîneau, ainsi que moniteur de ski en station, seront les spécialités hivernales. En été, les étudiants se spécialiseront en escalade, en via ferrata, en aménagement de sentiers et peut-être en voile. D'autres disciplines, comme la raquette, le camping d'hiver, le rafting, le kayak de mer et le secourisme seront aussi enseignées. Avec l'arrivée du Club

Med dans Charlevoix et du projet de sentier multifonctionnel dans la MRC du Domaine-du-Roy, une spécialité de guide de vélo de montagne pourrait être développée.

« On veut former des guides qui auront toutes les aptitudes pour combler les besoins des entreprises », note Patrick Lévesque. Gastronomie en plein air, accueil touristique, connaissance du marché et de la clientèle, gestion de la sécurité en milieu isolé, sauvetage en eau vive et sauvetage nautique et certification de véhicules hors route feront partie des cours offerts aux étudiants.

Les connaissances acquises permettront de professionnaliser le service touristique dans plusieurs entreprises, notamment pour les producteurs de motoneiges, car aucune formation aussi complète n'existe au Québec.

Une très grande proportion des cours sera offerte en plein air et les

étudiants participeront à plusieurs expéditions de trois ou quatre jours, permettant aux étudiants de vivre la gestion de groupe en condition réelle, soutient Patrick Lévesque. Bien que la majorité des cours seront offerts à La Baie, la cohorte se déplacera partout sur le territoire pour découvrir les différentes entreprises de la région.

L'AEC, qui compte 990 heures de cours, sera offerte à compter du 17 février prochain jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, avec une pause estivale du 16 juin jusqu'à la fête du Travail. « On veut que nos guides en formation soient disponibles pour travailler au sein des entreprises touristiques à l'été parce que notre objectif est de combler la pénurie de main-d'œuvre », remarque Patrick Lévesque, en ajoutant que l'expérience en entreprise sera bénéfique aux étudiants.

Le cours coûtera 618,50 dollars par session, mais les brevets acquis valent plus de 9000 dollars dans le privé, estime Patrick Lévesque. Une aubaine pour les amateurs de plein air et un bon prétexte pour obtenir un diplôme tout en allant jouer dehors, estime ce dernier.



La via ferrata sera une des spécialités enseignées dans la nouvelle formation de guide d'aventure. — COURTOISIE, CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN



Le nouveau programme de formation vise à former des guides de motoneige professionnels — COURTOISIE, CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN

**SOUMETTEZ** VOTRE CANDIDATURE AU **CCISF.CA**

**GALA**  
DU MÉRITE ÉCONOMIQUE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD

## CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES PAR LA DROGUE

## Un jeune de 18 ans arrêté à Alma

ANNE-MARIE GRAVEL  
amgravel@lequotidien.com

des poursuites criminelles et pénéales (DPCP). Le conducteur pourrait faire face à une accusation de conduite avec les facultés affaiblies par la drogue. Il s'expose aux mêmes sanctions que dans les cas de conduite avec capacités affaiblies par l'alcool.

Un jeune homme de 18 ans a été arrêté pour conduite avec les facultés affaiblies par la drogue dans la nuit de samedi à dimanche à Alma.

Les policiers de la MRC Lac-Saint-Jean-Est ont intercepté l'individu un peu avant 1 h dans la nuit.

« C'est une citoyenne qui a remarqué le comportement étrange de l'individu qui a contacté les policiers lorsqu'elle a vu qu'il prenait le volant », raconte Hugues Beaulieu, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Lorsque les policiers ont repéré le véhicule de l'individu, il avait une conduite erratique.

Un agent évaluateur en reconnaissance de drogue a été appelé sur place.

Le permis du jeune homme a été suspendu immédiatement pour une période de 90 jours. Son dossier sera acheminé au Directeur

## EN BREF

## Coupable d'avoir tué trois de ses enfants

CHARLOTTETOWN — Une femme de l'Île-du-Prince-Édouard qui a reconnu avoir causé la mort de trois de ses nouveau-nés a été condamnée à six ans de prison. Shannon Dawn Rayner de Charlottetown a plaidé coupable à trois chefs d'accusation d'infanticide liés à des incidents survenus en 2014, 2015 et 2016, ainsi qu'à une accusation de dissimulation d'un cadavre. En mai, le service de police de Charlottetown a confirmé la découverte des restes d'un bébé dans un cabanon situé près d'une résidence du quartier Sherwood. Les documents de la cour indiquent que les deux autres bébés sont morts « peu de temps » après leur naissance et que leur corps a été jeté dans une poubelle. Le procureur de la Couronne, John Diamond, a déclaré que Shannon Dawn Rayner avait été condamnée à une peine de deux ans pour chaque accusation d'infanticide, à être purgée successivement, et à une peine d'un an pour avoir dissimulé le cadavre, qui sera purgée en même temps. M. Diamond a ajouté que Shannon Dawn Rayner obtiendra un crédit de 13 mois pour le temps qu'elle a déjà passé en détention. **PRESSE CANADIENNE**

## POURQUOI SOUTENIR JE CROIS EN MA RÉGION?

Découvrez dans cette série de lettres ouvertes les témoignages des ambassadeurs sur les raisons de leur adhésion au mouvement.

## MAIN-D'ŒUVRE

## Misons sur le retour aux sources

Je nous entends souvent douter, nous questionner, nous avouer vaincus lorsqu'on parle du défi de la main-d'œuvre au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la vivacité économique de notre belle grande région.

Notre capacité à réaliser de grandes choses est trop souvent remise en question par la démographie.

Je le vis personnellement. Dix-huit de mes neveux et nièces ont quitté la région pour aller étudier et travailler à l'extérieur de celle-ci. Je ne vous cacherais pas que leurs parents et grands-parents rêvent ouvertement de leur retour.

Malheureusement, dès qu'on traverse le parc « professionnellement », il est difficile d'envisager un retour. Les défis, les salaires et les opportunités professionnelles à l'extérieur de la région sont nombreux et attirent nos jeunes saguenéens comme des aimants.

Lorsque les conditions gagnantes et les opportunités sont réunies, le vent tourne. Récemment, Rio Tinto a procédé à une vague d'embauche pour sa salle de cuves précuites. Sur 400 nouveaux employés, 150 d'entre eux effectuaient un retour aux sources au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des trentenaires, des jeunes familles, des diplômés qui partagent un intérêt commun : un attrait pour la qualité de vie de notre région.

Le rêve est devenu réalité pour plusieurs parents et grands-parents du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Nous devons nous donner les moyens de nos ambitions. Devenir attractif, ça passe impérativement par la diversification de notre économie. L'intérêt pour le Saguenay est présent, il faut en profiter.

Il faut apprendre à se faire confiance.

Et c'est pourquoi j'adhère au mouvement *Je crois en ma région*.



Alain Gagnon

Président Syndicat National des Employés(es)  
de l'Aluminium d'Arvida s.l. 1937 Unifor



JE CROIS  
EN MA RÉGION

Adhérez dès maintenant au  
mouvement *Je crois en ma région*  
et développons ensemble!

[jecroisenmaregion.com](http://jecroisenmaregion.com)

## ÉCOLE DU BON CONSEIL À HÉBERTVILLE-STATION

## Le transport du midi demandé



Un regroupement de parents militent pour le retour du transport scolaire du midi à l'école Du Bon Conseil d'Hébertville-Station. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



Le transport du midi a été aboli au début de l'année scolaire 2017-2018. Le conseil des commissaires voulait mettre fin « au service du transport du midi pour les circuits avec très peu d'élèves à bord du véhicule en raison d'un déficit financier important ». — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

ANNIE-CLAUDE BRISSON  
acbrisson@lequotidien.com

**Des parents dont les enfants fréquentent l'école Du Bon Conseil d'Hébertville-Station réclament le retour du transport du midi aboli il y a quelques années. Le regroupement déplore le manque d'ouverture de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean qui refuse d'analyser les besoins des parents, et ce, malgré leur volonté à payer 835 \$ par enfant, une demande appuyée par le député de Lac-Saint-Jean, Éric Girard.**

Depuis trois ans, Marie-Lise Bergeron multiplie les démarches, dont de nombreux appels et rencontres, afin de rétablir le transport en autobus du midi. La mère de famille assure avoir essayé de nombreux refus de la part de la commission scolaire.

« On n'est pas à Montréal, on est dans un milieu familial. Il y a des entreprises à la maison, des mamans à la maison et en congé de maternité. On dirait que ça n'existe plus des gens comme ça. On dirait qu'ils pensent que tout le monde travaille de 8 à 5 dans un bureau et a besoin de la garderie scolaire. Ce n'est pas la réalité de tout le monde », a confié la porte-parole du groupe de parents lors d'une rencontre avec *Le Quotidien*.

M<sup>me</sup> Bergeron aimerait que l'évaluation des circuits soit faite chaque année et non seulement pour les tracés existants, comme c'est présentement le cas.

Les parents sont conscients que

par le passé bien peu de jeunes du rang bénéficiaient du transport qui n'est pas financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Toutefois, la situation est différente aujourd'hui. Selon les données fournies, 11 enfants de ce secteur pourraient profiter du transport du midi pour l'année en cours, 15 pour l'année prochaine, 18 pour l'année 2021-2022 et même de 21 pour l'année suivante. Ils ajoutent que d'autres parents pourraient également être intéressés.

#### MOINS CHER QUE LE SERVICE DE GARDE

Chaque midi, au moins cinq parents du Rang 3 montent à bord de leur véhicule afin de permettre aux enfants de dîner à la maison. Ils préfèrent payer 835 \$, une somme qui s'avère à être moins élevée que le service de garde qui se chiffre annuellement à 1143 \$ par élève en plus des lunchs.

« Ils m'ont dit que le budget était gardé pour les ressources. Si mon enfant avait de la difficulté à l'école, ils m'aideraient. Mon besoin, c'est qu'ils signent un contrat disant qu'on aura le transport du midi. On nous suggère le covoiturage, mais on est 11. En plus, ils n'ont même pas à défrayer les coûts. On est prêt à payer le montant », fait valoir Marie-Lise Bergeron.

Le regroupement de parents reproche à la commission scolaire de ne pas respecter sa propre politique du transport. « Elle peut moduler le montant, c'est écrit mot pour mot. C'est là-dessus qu'on s'est basé pour demander un transport

qui en plus s'autofinance », ajoute une autre mère qui est d'avis que les commissaires ne travaillent pas pour la population.

Les mères rappellent également qu'elles n'ont pu réaliser un sondage auprès des autres parents afin d'évaluer la réelle demande pour le retour du transport du midi. Plutôt que de transmettre un questionnaire par le biais des élèves, elles ont dû défrayer les coûts d'impression et d'envoi de 100 documents.

Les parents se désolent qu'un tel service soit offert dans les municipalités voisines, soit à Saint-Bruno et Hébertville. « Ils ne nous donnent pas le choix, ils choisissent à notre place. Dites-nous le montant et ensuite on décidera si on veut le service ou pas », expose une mère.

Le regroupement de parents a obtenu l'appui d'autres parents intéressés par le service, de conducteurs d'autobus qui verraient leurs heures de travail être augmentées ainsi que du député de Lac-Saint-Jean, Éric Girard.

Dans une lettre d'appui adressée à la présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, Roxanne Thibeault, le député qualifie la demande de logique. L'élue souligne également le caractère équitable d'offrir un tel service à des parents prêts à en assumer les coûts.

M<sup>me</sup> Bergeron lance un appel aux autres parents intéressés à un retour du service du transport du midi. « On n'est pas le seul village qui a ce besoin et qui le demande. Si on est plusieurs villages à le demander, on sera peut-être plus écoutés et plus entendus », conclut M<sup>me</sup> Bergeron.

## La CS ne reculera pas

La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean rejette l'idée d'offrir un service de transport du midi à différents coûts sur son territoire. Tout comme elle rejette l'idée d'évaluer les circuits qui ont été supprimés au cours des dernières années.

« Ce ne sont pas des décisions faciles. Je comprends les parents de trouver que c'est peut-être drastique. C'est quand même l'argent des contribuables que l'on gère. Quand on ferme un transport, c'est qu'il est déficitaire », a mentionné la présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, Roxanne Thibeault, qui en a profité pour rappeler l'importance d'assumer les décisions prises par le passé.

L'évaluation faite par la commission scolaire quant à ce transport du midi chiffre le coût moyen d'un véhicule à 10 843 \$. Un total de 38

inscriptions à 285 \$ serait requis pour atteindre la rentabilité. Il est inconcevable, pour M<sup>me</sup> Thibeault, que le service soit offert à différents tarifs sur le même territoire. « Il faut être prudent. On ne peut pas avoir deux vitesses pour un même système. C'est impensable. Si on n'avait pas de service de garde aussi compétent et aussi demandé, je me dirais qu'il y a un manque », exprime celle qui est d'avis qu'il s'agirait d'une mesure non équitable.

M<sup>me</sup> Thibeault précise que les circuits existants sont évalués chaque année. L'évaluation des circuits retirés laisserait, selon elle, la place à la révision d'une quinzaine de dossiers.

Rappelons que le conseil des commissaires a voté, mardi dernier, en faveur du projet de résolution qui refusait la demande de

réinstauration du service du transport du midi. *Le Quotidien* a assisté à l'échange musclé entre les parents et la présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean qui a duré une vingtaine de minutes.

Ledit transport a été aboli pour l'année scolaire 2017-2018. La commission scolaire justifie cette décision par une orientation du conseil des commissaires qui remonte à 2013-2014 et qui voulait mettre fin « au service du transport du midi pour les circuits avec très peu d'élèves à bord du véhicule et un déficit financier important ». Depuis, plus d'une quinzaine de circuits ont été abolis, ce qui, selon la commission scolaire, a permis de réduire le déficit financier du service de transport du midi qui est, malgré cela, encore déficitaire. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

**LATERRIÈRE : 110, GINGRAS**

**NOUVEAUX PRIX! 394 900 \$**

Magnifique propriété avec plafond de 9 pieds, construite avec matériaux de qualités et finition impeccable. Très belle cuisine avec armoires en bois laqué, comptoir de granite et céramique chauffante. Possibilité de loger un parent avec entrée indépendante ext. Deux beaux garages dont un détaché de 26x34. Terrain d'une acre. Sous évaluation municipale. Centris : 11924361

**CHICOUTIMI : 153 DES SAGUENÉENS**

**199 000 \$**

Grand bungalow tout brique avec abri d'auto très bien situé à Chicoutimi possédant 6 chambres à coucher et 2 salles de bain. Entrée extérieure indépendante, pouvant avoir une bi-génération avec belle cuisine au sous-sol ou garderie. À proximité de tous les services quotidiens. Centris : 15750641

**ARVIDA : 2150, DE RÉGINA**

**157 800 \$**

Jumelé lumineux qui a été très bien entretenu au fil des années. Possède 2 chambres à coucher et 1 salle de bain. Vous aimerez l'intimité et la grandeur du terrain clôturé et surtout l'emplacement, à proximité de la Poly d'Arvida, l'épicerie et la pharmacie. À voir, vous ne serez pas déçu. Centris : 11578522

**Proprio Direct**

**Marie-Eve Rathé**

Courtier immobilier résidentiel  
**418 817-4933**  
marierathe@hotmail.com



## NOUVELLE PROCÉDURE DE LA POLICE DE SAGUENAY

## Faire des plaintes via le Web

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

**Afin d'utiliser les effectifs policiers à bon escient, le Service de police de Saguenay (SPS) permettra dorénavant aux citoyens de remplir eux-mêmes un rapport d'événement via le Web.**

Les vols et les méfaits de moins de 5000 \$ sont touchés par cette nouvelle procédure et, conditions bien importantes, il ne doit pas y avoir de témoin direct, de suspect connu ou identifiable, ni d'indice, donc pas d'éléments permettant de tenir une enquête.

Saguenay devient ainsi la 12<sup>e</sup> ville au Québec à offrir cette possibilité à ses citoyens.

Le conseiller municipal et président de la commission de la

sécurité publique et incendie, Kevin Armstrong, explique que l'objectif visé par une telle mesure est notamment de permettre aux policiers d'économiser du temps et d'optimiser leur travail.

Selon lui, les agents peuvent investir jusqu'à 1000 heures par année pour ce type de rapport, du temps qui pourra dorénavant servir pour les cas de santé mentale, de violence conjugale, pour contrer l'alcool au volant, etc.

« Il n'est pas question d'une économie en terme de coûts, mais plutôt d'optimiser les ressources et de les placer là où elles sont le plus importantes. Ce n'est pas dans un but d'économie, mais d'efficacité. L'objectif est de veiller à la sécurité des gens », a expliqué M. Armstrong.

« Il ne faut pas perdre de vue que la raison d'être d'un service de police est de prévenir et de réprimer le

crime tout en servant avec dévouement notre population », a ajouté pour sa part la mairesse de Saguenay, Josée Néron, lors d'une conférence de presse tenue lundi après-midi à l'hôtel de ville.

Cette nouvelle procédure permettra également aux policiers de mieux colliger les informations en identifiant les problématiques récurrentes dans différents secteurs.

« J'incite les citoyens à dénoncer davantage tous types d'infraction. Trop souvent, les gens n'osent pas faire de signalements, tout simplement parce qu'ils se disent qu'ils

ne feront pas de réclamation à leur compagnie d'assurances. Par contre, c'est une information cruciale pour le Service de police de Saguenay. Ça permet à notre service de localiser d'éventuelles problématiques et d'intervenir adéquatement avant que le problème ne devienne plus important », a ajouté la mairesse.

Le lieutenant Christian Michaud a fait une démonstration rapide de la procédure à suivre pour déposer une plainte. Les citoyens n'ont qu'à se rendre au [police.saguenay.ca](http://police.saguenay.ca) et à cliquer sur Rapport de police en ligne, au bas de l'écran. Les premières

questions visent à valider si l'objet de la plainte est admissible ou non et, par la suite, les étapes doivent être suivies une à une.

Après avoir rempli un rapport, une copie est accessible via courriel et les citoyens reçoivent un numéro de dossier dans un délai de trois jours ouvrables. Si les policiers ont besoin de plus d'informations, ils entrent en contact avec le plaignant. Le service est offert aux citoyens 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Ils n'ont donc plus besoin de se rendre au poste de police ou d'attendre la visite des policiers. Il est également possible d'ajouter des photos afin d'aider les policiers à remettre les objets volés s'ils sont retrouvés. Enfin, les frais de 16,25 \$ qui étaient exigés pour une demande de copie de rapport ne seront plus nécessaires si la demande est remplie en ligne.

## TOUJOURS EMPRISONNÉ À DUBAÏ

## Lueur d'espoir pour les proches d'André Gauthier

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

Le chaud et le froid se sont installés dans le dossier de l'homme d'affaires André Gauthier, ce Baïerivain emprisonné à Dubaï aux Émirats arabes unis sous des motifs de fraude.

Selon Pierre Gauthier, le frère du prisonnier, des développements sont survenus du côté judiciaire alors qu'un tribunal aurait accepté de faire l'examen d'un rapport attendu depuis un an et demi qui innocenterait le Canadien. Une audience a été fixée le 24 décembre prochain par ce tribunal pour entendre la cause.

M. Gauthier a mentionné que la tenue de l'audience soulève l'espoir que le prisonnier puisse être libéré juste à temps pour Noël. De plus, le détenu se serait entretenu lundi dernier, le 18 novembre, pendant une vingtaine de minutes avec l'ex-ministre des Affaires extérieures Chrystia Freeland avant sa nouvelle nomination comme vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales.

Après avoir communiqué avec son frère dimanche, Pierre Gauthier

affirme qu'André est loin d'être rempli d'espoir malgré l'audience judiciaire prévue. « Il a l'impression que ce sera une étape de plus pour le maintenir en prison, mais moi et mon frère Normand, on pense que ce sera notre cadeau de Noël », affirme-t-il.

Il espère que le nouveau ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, poursuivra le travail entamé par M<sup>me</sup> Freeland pour la libération de son frère.

En ce qui a trait à l'état de santé du prisonnier, Pierre Gauthier a mentionné que de l'aide médicale aurait été prodiguée en prévision d'interventions pour soigner les deux hernies dont il souffre.

Les démêlés judiciaires de M. Gauthier ont débuté en 2013 alors que M. Gauthier s'est associé à l'entreprise AE Gold. Remarquant que la gestion de l'entreprise était entachée de plusieurs anomalies commises par la direction, il a fait enquête et aurait constaté un trou de 30 M \$ dans l'administration de la compagnie. D'ex-actionnaires de la compagnie auraient voulu faire porter le blâme sur M. Gauthier, d'où le déroulement d'un procès sous de fausses représentations. Il a été condamné à huit années de prison.



Le directeur du Service de police de Saguenay (SPS), Denis Boucher, la mairesse de Saguenay, Josée Néron, le conseiller municipal Kevin Armstrong, et les policiers Christian Michaud et Pierre Girard ont présenté le nouveau service de plaintes en ligne. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

**Via Capitale** Pour vendre ou acheter

Courtier immobilier  
Agence immobilière  
Saguenay, Lac-Saint-Jean

**via PROTECTIONS**

**Michelle AUDET**  
418 812-8811 Courtier immobilier  
michelleaudet1@gmail.com

**349 000 \$**

**BORD DE L'EAU**

JONQUIÈRE : 2605, St-Jean-Baptiste  
MLS : 22998608

**225 000 \$**

**3 LOGEMENTS**

JONQUIÈRE : 3922-3924, Soucy  
MLS : 25601398

0023025

**COLABOR**

**AVIS AUX COMMERÇANTS ET ENTREPRISES QUI ONT BESOIN D'ENTREPOSER DES PRODUITS ALIMENTAIRES SECS ET OU RÉFRIGÉRÉS**

Colabor au 1870, boul. St-Paul à Chicoutimi dispose d'un espace sec à température ambiante et une section réfrigéré maintenu entre 0 et 4 degrés Celsius.

- Nous pouvons conserver vos produits pour une semaine, un mois, ou plus longtemps encore.
- Notre frigidaire est sous surveillance électronique, au niveau de la température.
- Nos espaces sont munis de gicleurs en cas d'incendie.
- Nous sommes équipés d'un quai de réception réfrigéré et de chariots élévateurs.
- Tarifs et conditions d'entreposage sur demande.

Pour plus d'information rejoindre :  
**André Bergeron** au 418-549-4433 poste 3222  
ou [andre.bergeron@colabor.com](mailto:andre.bergeron@colabor.com)

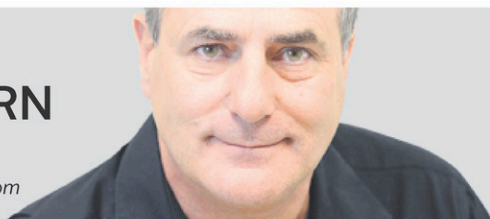
0022561

# Vers la Skiroute des bleuets

**ROGER  
BLACKBURN**

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



**P**iquer une jasette avec Pierre Lavoie, ce n'est jamais anodin. Je lui téléphone la semaine dernière pour lui parler de Force 4, une initiative pour faire bouger les jeunes 60 minutes par jour dans les écoles primaires et il m'informe au sujet de la grande marche de nuit, la Nuit du Grand défi Pierre Lavoie, pour les élèves du secondaire, qui aura lieu le 17 avril.

Quelques minutes après l'entrevue, il me rappelle pour me dire qu'une de ses plus belles réalisations est La Petite Expé. «C'est un projet pilote qui a commencé chez nous, au parc de la Rivière-du-Moulin à Chicoutimi. On prête des équipements de ski de fond

gratuitement aux jeunes et l'accès aux pistes est gratuit. Ça facilite la participation des élèves lors de classes des neiges alors que les écoles n'ont pas besoin de fournir les équipements ou de payer pour en louer», explique-t-il.

«L'hiver dernier, Le Grand Défi avait acheté 2000 équipements de ski de fond répartis dans 31 centres de ski devenus partenaires. Pour cet hiver, nous avons acheté 1000 paires de skis de plus et nous avons ajouté dix centres de ski pour monter à 41 les centres qui adhèrent à ce projet», lance-t-il fièrement.

## ACTIVITÉ INCLUSIVE

«L'ambassadeur de La Petite Expé est le skieur olympique

Alex Harvey. On a réussi à initier 100 000 jeunes au ski de fond et le but n'est pas d'en faire des athlètes olympiques. C'est une activité inclusive, il n'y a pas de compétition, les jeunes partent en groupe sur les pistes damées et se suivent dans la nature hivernale, qu'on soit bon ou moins bon, tous le pratiquent à leur rythme», fait valoir celui qui s'inspire de la Norvège pour valoriser le ski de randonnée.

Les centres partenaires du programme s'engagent à accueillir gratuitement les écoles primaires du Québec et les enfants de 12 ans et moins en tout temps et prêtent gratuitement les équipements (ski de fond, bottes et bâtons) et aident les écoles en encadrant les classes de neige.

«En plus, on demande aux centres partenaires d'accueillir les jeunes avec le sourire et de leur demander s'ils ont aimé leur journée de ski, s'ils ont aimé jouer dehors avec leurs amis. Ça fait partie de la littératie physique des jeunes. Avec le ski de fond, on leur donne de la motivation, de la confiance et ils se sentent compétents», explique Pierre Lavoie.

«Nous avons aussi la Sépaq comme partenaire qui rend la gratuité accessible jusqu'à l'âge de 17 ans dans les centres et les parcs où il y a des sentiers de ski de fond. Quand nous apprenons une activité sportive dès notre jeune âge, ça nous suit toute notre vie et on s'en rappelle à l'âge adulte. Au Québec, nous avons six mois d'hiver et le ski de fond peut s'inscrire dans notre mode de vie comme en Norvège», fait savoir celui qui souhaite populariser le ski de fond comme il a réussi à populariser le vélo et la marche en période estivale.



Le projet pilote La Petite Expé permet aux jeunes de s'initier gratuitement au ski de fond. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOTLÉVESQUE

## TOUR DU LAC EN SKI DE FOND

C'est vrai que le ski de fond a autant de raisons de s'inscrire dans nos habitudes hivernales que le hockey. Inscrire un jeune dans une ligue de hockey, ça coûte une terre en bois debout alors que le ski de fond est gratuit. J'ai appris à faire du ski de fond avec mes frères dans mon jeune âge et je le pratique depuis quelques années. Je fréquente occasionnellement le parc de la Rivière-du-Moulin et parfois je me laisse attirer le soir sur la rivière et j'y croise des skieurs avec leur lampe frontale. Souvent, ils sont en groupe et de loin j'ai droit à un bal lumineux à travers le ciel étoilé.

Peut-être qu'un jour la Véloroute des Bleuets sera damée de pistes de ski de fond l'hiver et que les gens l'utiliseront gratuitement pour prendre l'air comme cela peut se faire dans les centres de la région pour les jeunes de 12 ans et moins. Peut-être qu'on pourra organiser un Tour du lac en ski de fond ou

un genre de Tour du lac à relais où des équipes composées de 5 ou 10 skieurs pourraient faire le tour du lac en ski en parcourant chacun des distances allant de 10 à 25 kilomètres, un peu sur le principe du Grand défi.

Évidemment, il y a quelques embûches organisationnelles et quelques défis à relever, mais les défis sont faits pour être relevés. Si Pierre Lavoie veut nous organiser un Tour du lac en ski de fond sur la Véloroute, je m'engage à faire partie des premiers participants. Ça pourrait être un beau projet-pilote en 2021, je suis convaincu que les municipalités du Lac seraient prêtes à embarquer dans une telle folie. Les équipes pourraient faire le tour du lac en deux jours, dans un esprit d'inclusion comme le veut la démarche de Pierre Lavoie, pas de chronomètre, pas de temps et pas de record à battre et ensuite à chaque région son Grand défi en ski de fond. En route vers la Skiroute des Bleuets.

## Liste des centres régionaux où le ski de fond est gratuit pour les moins de 12 ans

- Mont-Édouard, L'Anse-Saint-Jean
- Club de ski de fond Dorval d'Alma
- Club Tobo-Ski, Saint-Félicien
- Centre Do-Mi-Ski, Dolbeau-Mistassini
- Centre plein air Bec-Scie, La Baie
- Club Plein Air Ouiatchouan, Chambord
- Club de ski de fond Le Norvégien, Jonquière
- Parc de la Rivière-du-Moulin, Chicoutimi
- Association des sportifs d'Albanel, Albanel

SIGNÉES DE MAIN DE MAÎTRE : FIABILITÉ, QUALITÉ, RESPECT DES DÉLAIS

## PROJET DE 20 UNITÉS

Jumelé Contemporain  
1050 pieds<sup>2</sup> (1 plancher)

QUARTIER DES BOIVINS,  
CHICOUTIMI  
Rue des Merlots  
(Face à Canac Marquis)

418 817-0882 • 418 690-6703 • CONSTRUCTIONSPB.COM

205 900\$



LES CONSTRUCTIONS

**PHILIPPE BLACKBURN**

DÉTIENT LA COTE QUALITÉ AA,  
LA PLUS ÉLEVÉE AU QUÉBEC.



GARANTIE  
CONSTRUCTION RESIDENTIELLE

## TRANSITION ENTRE LES DÉPUTÉS DE JONQUIÈRE

## Mario Simard déçu par Trudel

ÉMILIE MORIN

emorin@lequotidien.com

Le député fédéral de Jonquière, Mario Simard, a indiqué par voie de communiqué que l'ex-députée néodémocrate Karine Trudel avait refusé de le rencontrer pour la transition dans la circonscription de Jonquière, ce que M<sup>me</sup> Trudel réfute vivement.

« Nous invitons les citoyens, les groupes communautaires et les acteurs économiques qui ont initié des démarches auprès des différents ministères et organismes fédéraux à prendre contact avec nous. Comme madame Trudel a refusé de nous rencontrer pour la transition, nous n'avons pas pu prendre connaissance des différentes demandes en suspens », a indiqué Mario Simard.

En entrevue à Radio-Canada, M. Simard a exprimé son souhait que la transition entre députés soit encadrée par le gouvernement fédéral.

Jointe lundi soir, Karine Trudel a indiqué n'avoir jamais reçu de demande de rencontre de la part de Mario Simard.

« Je n'ai jamais été contactée personnellement via les médias sociaux. J'ai remis les clés du bureau le 6 novembre, et le bureau a été ouvert environ deux semaines suivant la défaite. »

Elle explique avoir été elle-même sur place pendant presque une semaine pour faire des boîtes, moment où elle a rencontré plusieurs citoyens.

M<sup>me</sup> Trudel explique avoir laissé sur le bureau une liste de dossiers concernant plusieurs organismes, ainsi qu'une lettre d'explications où elle mentionnait que tous les comptes avaient été payés et que le matériel, comme les ordinateurs, avait été retourné à Ottawa. Elle dit avoir suivi les conseils de son agent de transition, qui lui recommandait de détruire les documents confidentiels.

« Il y a des députés qui choisissent de transmettre [les documents confidentiels], moi j'ai choisi de ne pas le faire. »

L'ex-députée néodémocrate affirme également qu'il n'est pas obligatoire pour un député sortant de rencontrer le candidat nouvellement élu; au moment de son élection, en 2015, M<sup>me</sup> Trudel n'avait pas rencontré le député sortant, Claude Patry.

## L'ÉQUIPE BLOQUISTE COMPLÉTÉE

L'équipe de Mario Simard sera composée de six membres. Caroline

Dubé occupera les fonctions de directrice du bureau de circonscription.

« Il y a des députés qui choisissent de transmettre [les documents confidentiels], moi j'ai choisi de ne pas le faire. »

— Karine Trudel

tion. Impliquée dans le secteur de Jonquière depuis 13 ans, M<sup>me</sup> Dubé fait partie de plusieurs conseils

d'administration régionaux et provinciaux en lien avec la lutte à l'itinérance, la santé mentale ainsi que le logement social. Elle était auparavant directrice générale du Centre l'Escale de Jonquière.

Ancienne attachée politique de Sylvain Gaudreault, Mélanie Chaumont agira à titre d'attachée politique. Sandrine Bourassa occupera quant à elle les fonctions d'attachée de presse. L'équipe sera complétée de deux adjoints parlementaires à Ottawa, soit Philippe Maltais-Guilbault et Arnaud Brubacher. Les citoyens qui désirent communiquer avec les attachés politiques du Bloc québécois dans Jonquière peuvent téléphoner au 418 695-4477 ou écrire à l'adresse courriel suivante: [mario.simard@parl.gc.ca](mailto:mario.simard@parl.gc.ca)



Mario Simard a été élu député de la circonscription de Jonquière aux dernières élections fédérales, succédant ainsi à Karine Trudel, représentante du Nouveau Parti démocratique. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

## LE PROJET AMBITION QUÉBEC : S'ORGANISER POUR L'INDÉPENDANCE

## Un deuxième livre pour la députée Catherine Fournier

ÉMILIE MORIN

emorin@lequotidien.com

La députée Catherine Fournier est présentement en tournée pour souligner le lancement de son livre, *Le projet Ambition Québec : s'organiser pour l'indépendance*.

Il s'agit d'un deuxième ouvrage pour la députée souverainiste indépendante dans Marie-Victorin, qui est la plus jeune femme élue députée à l'Assemblée nationale, à seulement 24 ans.

« Mon livre s'inscrit dans une démarche très large de réflexion sur l'avenir du mouvement souverainiste. C'est une démarche évidemment que j'ai enclenchée après les dernières élections québécoises. C'est dans la foulée également de ma décision de siéger comme députée indépendante souverainiste à l'Assemblée nationale. En fait, le livre me permet d'expliquer pourquoi j'ai pris cette décision-là, un peu expliquer la réflexion qui est derrière ça, mais surtout de poser des assises pour l'avenir, c'est-à-dire que oui je fais un état des lieux du mouvement souverainiste, mais j'élabore certaines pistes de solutions qui doivent, selon moi, guider l'action politique des souverainistes pour réussir à relancer le projet. », a-t-elle expliqué, lors de sa rencontre à l'Érudit Café, lundi soir.

De cette réflexion est né le projet Ambition Québec, une initiative à but non lucratif qui vise à « remettre l'indépendance en marche, avec un projet axé sur cette ambition nouvelle des Québécois ». Ainsi, la démarche proposée par M<sup>me</sup> Fournier fait écho à sa démission du Parti québécois, en mars dernier, moment où elle avait laissé entendre que la formation politique n'était plus le bon moyen de faire entendre la cause souverainiste.

M<sup>me</sup> Fournier indique par ailleurs ne pas avoir changé d'idée. « J'ai l'impression qu'à l'heure actuelle, ce qu'on doit faire, c'est prendre un pas de recul pour revenir vraiment à la base de ce que doit être le mouvement souverainiste, que les citoyens doivent se réapproprier le projet. Je constate qu'à l'heure actuelle la partisanerie empoisonne les débats politiques, surtout lorsqu'il est question de grands projets de société comme devrait l'être le projet d'indépendance. Pour un temps, je crois qu'on doit agir en dehors des partis traditionnels pour être en mesure de relancer ce projet-là. »

Pour Catherine Fournier, il est important que le Québec soit en mesure de « s'affirmer pleinement » comme nation. Elle indique que, bien que le Québec soit « confortable dans la fédération canadienne », le projet souverainiste lui permettrait de se réaliser à la hauteur de ses ambitions.



La députée de Marie-Victorin, Catherine Fournier, était de passage à Chicoutimi pour lancer son deuxième livre, *Le projet Ambition Québec : s'organiser pour l'indépendance*, un ouvrage qui veut mobiliser la population face à la question souverainiste. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Elle précise toutefois que le projet Ambition Québec demeurera une organisation non partisane, qui collaborera avec divers organismes civils comme Oui Québec pour mobiliser les citoyens sur la question souverainiste.

## BONNE CHANCE À SYLVAIN GAUDREAU

Catherine Fournier a également souhaité bonne chance à Sylvain Gaudreault, qui a annoncé officiellement lundi matin qu'il se lançait dans la course à la

chefferie du Parti québécois.

« Sylvain Gaudreault a toujours été un collègue que j'ai beaucoup apprécié côtoyer. Je respecte énormément son travail. »

Elle ajoute que sa décision de siéger comme souverainiste indépendante ne doit en aucun cas être interprétée comme une attaque personnelle contre les députés du Parti québécois. « Les gens qui sont là, j'ai eu la chance de travailler avec eux, et je leur souhaite le meilleur, c'est évident », souligne M<sup>me</sup> Fournier.

# chronique

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON**  
cgagnon@lesoleil.com

Directeur général **DENIS BOUCHARD**  
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**  
mst-hilaire@lequotidien.com

## Carboneutre ou zéro-émissions?

**CLAUDE VILLENEUVE**  
CHRONIQUE

claud\_villeneuve@uqac.ca



Un journaliste m'a demandé la semaine dernière de lui expliquer la différence entre les termes carboneutre et zéro-émissions qui sont utilisés de plus en plus couramment pour qualifier des produits, des services ou même des pays. Dans la perspective où les négociations sur le climat se tiendront dans quelques jours, lors de la 25<sup>e</sup> Conférence des parties (COP 25), à Madrid en Espagne, j'ai pensé partager cette réponse avec vous. En effet, on y discutera de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, dont l'objectif est de limiter le réchauffement du climat à moins de 2 degrés d'ici 2100. Pour cela, il faut impérativement que l'humanité atteigne la carboneutralité en 2050.

En anglais, la carboneutralité se traduit « net-zero-emissions ». Cela exprime la notion de bilan comptable. Il s'agit du bilan des émissions et des absorptions ou des suppressions d'émissions de gaz à effet de serre. En gros, chaque tonne de GES émise par une activité comme le transport doit être neutralisée par une absorption équivalente comme la plantation d'arbres supplémentaires. Un plus est annulé par un moins. On peut alors considérer que le bilan ne contribue pas au réchauffement du climat. Dans le cas d'un produit ou d'une activité carboneutre, il faut d'abord définir un périmètre de référence et établir un inventaire des sources d'émissions pour ensuite équilibrer le bilan avec des activités compensatoires. Le périmètre peut aller d'une installation, un bâtiment ou même englober l'ensemble du cycle de vie, de l'extraction des ressources jusqu'à la disposition des déchets.

Le terme zéro-émissions quant à lui signifie que le produit ou l'activité n'émet aucun gaz à effet de serre pendant son opération. Par exemple, une voiture électrique tout comme une centrale au charbon équipée d'un système de captage et de stockage du CO<sub>2</sub>, peuvent être zéro-émissions. Cela ne veut pas dire qu'elles soient carboneutres pour autant. En effet, si on considère

leur cycle de vie, l'extraction des ressources, leur transformation et leur transport ont émis des gaz à effet de serre. Il peut même y avoir des déplacements d'impacts, par exemple si l'électricité qui propulse la voiture vient d'une centrale thermique qui produit des émissions de GES.

On pourrait donc être à la fois zéro-émissions et carboneutre si on tient compte du bilan carbone du cycle de vie de l'auto électrique et qu'on achète une quantité équivalente de crédits compensatoires. Une analyse de cycle de vie réalisée par le CIRAIG pour Hydro-Québec a comparé les impacts de deux véhicules roulant au Québec sur 15 000 kilomètres. Les émissions pour l'auto électrique étaient de 16 tonnes de CO<sub>2</sub> contre 50 tonnes pour l'auto équivalente équipée d'un moteur à essence. Si on achète 50 tonnes de crédits compensatoires pour la seconde et 16 tonnes pour la première, les deux deviennent carboneutres sur leur cycle de vie, mais seule l'auto électrique est considérée zéro-émissions dans sa phase d'opération.

Ces distinctions peuvent paraître jésuitiques, mais elles ont une certaine importance pour démentir les discours politiques comme celui du Parti libéral du Canada, qui promettait un Canada carboneutre en 2050. Cela ne veut pas dire qu'on arrêtera d'exploiter les sables bitumineux...

Sur un mode plus léger, il existe des produits qui sont carbonégatifs, c'est-à-dire qu'ils absorbent dans leur cycle de vie plus de CO<sub>2</sub> qu'ils n'en émettent. C'est le cas du bois d'œuvre, mais il y a d'autres exemples. Les huîtres, par exemple, accumulent du CO<sub>2</sub> sous forme de carbonate de calcium très stable dans leurs coquilles. Beaucoup plus de CO<sub>2</sub> que n'en émettent leur élevage, leur cueillette, leur transport et leur dégustation. Alors, en mangeant vraiment beaucoup d'huîtres, on pourrait peut-être rendre carboneutre le Canada!!! C'est peut-être le plan secret de notre gouvernement. Bon appétit!

### GAUDREULT SE LANCE...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*



**PHOTO DU JOUR**

Une femme participe à un rituel à la mémoire des femmes assassinées au Honduras dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, à Tegucigalpa, au Honduras. Selon les organisations de défense des droits de l'homme, 5929 femmes ont été tuées dans ce pays, entre 2003 et 2018. — PHOTO AFP, ORLANDO SIERRA

# Pas simple, la gestion des écrans

L'auteur de cet article est le professeur Patrick Giroux, du département des sciences de l'éducation à l'UQAC.

Il n'est probablement plus nécessaire de préciser à quel point les technologies se sont immiscées dans nos vies. Cellulaires, tablettes, microcontrôleurs, ordinateurs... Discrètement, elles contribuent à notre confort en améliorant les performances d'une foule d'objets. Elles nous permettent aussi d'interagir à distance et de nous distraire. Ces bienfaits ont tout de même un coût. Financier par exemple, mais aussi environnemental. Du point de vue des parents, les technologies et leurs écrans sont aussi la source d'un dilemme difficile à gérer. D'un côté les avantages et le grand intérêt des jeunes. De l'autre, les impacts négatifs supposés du « temps-écran » sur la santé et le développement.

Une trop grande exposition aux écrans serait associée à une multitude de problèmes développementaux tels que de faibles habiletés sociales, des capacités cognitives moindres, des difficultés d'attention ou une moins bonne motricité.

Sur le plan de la santé, le « temps-écran » serait associé à des problèmes comme l'obésité, la myopie, une mauvaise posture et même des problèmes cardiovasculaires à long terme. C'est auprès des plus jeunes (12 ans et moins) que le « temps-écran » aurait le plus d'impacts négatifs.

On trouve ainsi sur le Web plusieurs recommandations apparemment fondées sur la recherche à l'intention des parents. Pas d'écran avant 2 ou 3 ans! Pas de console de jeu avant 5 ou 6 ans! Pas d'Internet seul avant 8 ou 9 ans! Pas de réseaux sociaux avant 12 ou 13 ans! Dans la majorité des familles, ces recommandations sont cependant presque impossibles à mettre en application puisque les jeunes fréquentent d'autres jeunes qui ont eux-mêmes accès à des écrans, visitent d'autres lieux où il y a des technos (école, garderie, etc.) et que les parents eux-mêmes en utilisent fréquemment. Comment les parents peuvent-ils gérer la situation?

Une meilleure compréhension des résultats de la recherche peut ici rendre service. La majorité des recherches citées en lien avec le « temps-écran » concluent à des corrélations, c'est-à-dire des liens ou des relations. Or, ce type de recherche ne permet pas de conclusion de type « cause à effet ». Une ou plusieurs autres variables que les chercheurs n'ont pas contrôlées pourraient ainsi être la cause. Il demeure cependant indéniable qu'il y a un lien et que plus les jeunes passent de temps devant un écran, plus on observe d'impacts négatifs. Peut-être est-ce dû au « temps-écran », sinon c'est probablement dû à une variable présente dans toutes ces études. En ce sens, les études corrélationnelles sont fort utiles, même si elles manquent un peu de précision.

Récemment, des chercheurs européens ont proposé une interprétation simple et probable aux liens négatifs entourant le « temps-écran ». Selon eux, les écrans privaient tout simplement les jeunes de temps pour faire d'autres choses plus importantes. Ainsi, lorsqu'un jeune de deux ans passe quelques

heures par jour seul devant la télévision ou la tablette, c'est autant de temps qu'il ne consacre pas à des choses plus nécessaires pour lui, soit la manipulation d'objets et des interactions avec ses parents ou d'autres jeunes. Le problème, ce n'est donc pas en soi le « temps-écran », mais ce que l'on fait (ou pas) devant les écrans. Si le même jeune passait le même temps devant la télé ou la tablette, mais que ses parents l'accompagnaient en le questionnant (lequel de ces gros ballons préfères-tu? Lequel est rouge?), en lui expliquant ce qu'il voit ou en dessinant avec lui ce que l'on voit à l'écran, on peut parier que le « temps-écran » n'aurait pas les mêmes impacts sur la santé et le développement des jeunes.

Cette explication des impacts négatifs du « temps-écran » reste à démontrer, mais elle va dans le sens de ce que nous observons dans la recherche sur l'usage des technos à l'école. C'est l'usage qu'on a des technologies qui est important. Je ne doute pas que les futures recherches tenteront de distinguer les impacts des différentes façons d'utiliser les écrans.

En attendant, les parents devraient privilégier le « temps-écran » impliquant des interactions sociales en face-à-face (donc, ne pas laisser les jeunes seuls avec les écrans) et dans lesquels le jeune est actif (Ex. : répondre à des questions ou trouver l'intrus) et productif (Ex. : faire ses devoirs ou reproduire le modèle Lego à l'aide d'une vidéo YouTube, etc.). Et pour le « temps-écran » qui ne répond pas à ces trois premiers critères, ils devraient considérer la richesse du contenu auquel le jeune est exposé, prendre en compte les points d'intérêts du jeune et orienter le « temps-écran » en fonction de sa curiosité ou choisir du « temps-écran » susceptible de nourrir d'autres activités par la suite (Ex. : dessin, bricolage).

Il est clair que passer trop de temps devant les écrans est associé à des risques, mais il est aussi clair que les technologies peuvent être des outils très puissants et utiles. Plutôt que de les bannir, mieux vaut réfléchir aux usages que nous en avons et tenter de les utiliser pour répondre aux besoins de chacun.

## “ ” CARREFOUR DES LECTEURS

### À Montréal, on joue avec notre avenir

Le dossier du Publisac met en opposition les intérêts de la grande ville ainsi que ceux des régions et nous constatons que l'absence d'écoute portant sur les réalités régionales est frappante et désolante.

Nous ne sommes pas moins environnementalistes en région qu'à Montréal. Nous vivons sur la même planète et les enjeux environnementaux nous touchent tout autant, sinon plus puisque notre activité économique est davantage dépendante du climat et de la bonne santé des ressources naturelles, telle la forêt, cette ressource renouvelable. L'aménagement forestier durable et la transformation des produits du bois, y compris le papier, qui en résultent peuvent contribuer à atténuer les effets des changements climatiques. En effet, à mesure que les arbres poussent, ils absorbent et stockent le dioxyde de carbone. Ils représentent des processus efficaces et mondialement reconnus pour lutter contre les changements climatiques. Mais quand les arbres parviennent à maturité, leur croissance ralentit, la matière combustible s'accumule dans

les forêts et au sol, ils deviennent vulnérables aux incendies de forêt ou aux infestations d'insectes.

Lors des consultations publiques sur l'avenir du Publisac qui se sont déroulées jusqu'au 12 novembre, à Montréal, la Commission a eu peu d'écoute concernant les répercussions de leur décision sur l'économie des régions, de même que celle du Québec dans son ensemble. Rappelons que la notion de développement durable englobe les enjeux environnementaux, bien sûr, mais aussi économiques et sociaux. On a plutôt entendu à cette commission le procès du Publisac par Projet Montréal, et peu, sinon aucune préoccupation pour l'écosystème du Publisac, sauf quelques présentations, dont celles de Produits forestiers Résolu et de la Fédération de l'industrie manufacturière (CSN) concernant les impacts économiques potentiels sur nos régions. L'entreprise Transcontinental, qui est propriétaire du Publisac, a clairement démontré que si Montréal changeait le système de livraison actuel du Publisac, ceci marquerait la fin de Publisac. Son contenu est pourtant essentiel pour la bonne gestion des budgets des ménages, et par conséquent des commerçants, des hebdomadaires régionaux. Il est

aussi générateur d'emplois partout au Québec. On s'est plutôt scandalisé des « tonnes de papier » qui servent à imprimer les circulaires.

Rappelez-vous que le papier utilisé pour l'impression des circulaires et des hebdomadaires régionaux est fabriqué à partir d'une ressource renouvelable, recyclable et écologique, soit le bois. De nos jours, sauf exception, aucun arbre n'est récolté pour la stricte fabrication du papier au Québec. La fibre utilisée pour fabriquer le papier provient essentiellement de résidus issus du processus de transformation du bois de construction, un sous-produit communément appelé « copeaux de bois ». Dans le passé, ces résidus devaient être enfouis ou brûlés. Aujourd'hui, ils sont tous valorisés et permettent aux scieries de fonctionner. La fabrication du papier est donc une composante essentielle de la filière de la transformation du bois au Québec. Cette filière soutient d'ailleurs l'économie de plus de 225 collectivités dépendantes de l'industrie forestière au Québec.

Entre autres, le papier utilisé pour les circulaires, les dépliants et autres matériels de promotion et d'information au Québec, provient des usines de papier de Gatineau en Outaouais, Amos en Abitibi, Baie-Comeau sur

la Côte-Nord, Clermont dans Charlevoix et de celles de Dolbeau, de Kénogami et d'Alma, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les copeaux, quant à eux, proviennent en majorité des usines de sciage de plusieurs entreprises, situées à Maniwaki, Senneterre, Lebel-sur-Quévillon, Val-d'Or, Saint-Hilarion, Girardville, La Doré, Mistassini, Saint-Félicien, La Tuque et Sacré-Coeur. Une trentaine d'autres scieries du Québec écoulent également une partie de leurs copeaux vers les usines à papier.

L'économie circulaire relative au papier a pris des années à se constituer au Québec. Dans un tel système économique, il n'y a pas de déchets. Chaque élément est un intrant, transformé et valorisé pour un autre usage. Si on retire un élément de cette chaîne, comme il est question ici, le cercle serait rompu. C'est l'économie des régions comme la nôtre qui serait affectée : l'industrie des produits forestiers s'en ressentirait, les scieries, qui dépendent de la transformation des copeaux pour assurer leur rentabilité, les 225 collectivités qui en dépendent, y compris de nombreuses communautés des Premières Nations, les centaines de bons emplois en région seraient tous mis en jeu, pour ne rien dire sur les

revenus des centres de tri qui chuteraient. Nous estimons à 480 les emplois directs et à 1560 les emplois indirects reliés à l'industrie forestière, qui seraient touchés dans nos régions par la disparition du Publisac.

Nous rappelons que l'industrie forestière génère plus de 5000 emplois à Montréal et près de 60 000 emplois au Québec et nous invitons les élus montréalais à venir nous rencontrer pour discuter avec les ingénieurs forestiers, les experts environnementaux, les travailleurs en forêt et dans les scieries. Nous les invitons à venir rencontrer les familles dont les produits de la forêt sont le gagne-pain, souvent depuis des générations. Nous vous invitons à prendre en considération la réalité de nos régions avant de prendre des décisions basées sur de mauvaises prémisses. **Gérald Savard, président (MRC du Fjord-du-Saguenay), Marc Asselin (Alma), Lucien Boivin, (MRC du Domaine-du-Roy), Pascal Cloutier (Dolbeau-Mistassini), Sabin Côté (Roberval), Luc Gibbons (Saint-Félicien), Josée Néron (Saguenay), André Paradis (MRC de Lac-Saint-Jean-Est), Michel Potvin (Saguenay), Luc Simard (MRC de Maria-Chapdelaine), Bruno Tremblay (Saint-Honoré)**

# de lac & de fjord

f facebook/LeQuotidienProgres

@ redaction@lequotidien.com

## > 15 500 \$ POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE PARKINSON

Le Parcours Parkinson 2019, organisé le 22 septembre dernier par Parkinson Saguenay-Lac-Saint-Jean, a permis d'amasser la somme finale de près de 15 500\$. L'activité prenait la forme d'une marche qui se déroulait sur la Zone portuaire de Chicoutimi. Les fonds recueillis viennent en aide aux personnes atteintes de la maladie dans la région, ainsi qu'à leurs proches aidants. Ils permettront notamment d'organiser des activités et des conférences. Une partie des fonds recueillis sera également consacrée à la recherche pour la maladie de Parkinson. **ANNE-MARIE GRAVEL** — PHOTO COURTOISIE



## > PANIERS DE NOËL



Les Partenaires de Noël ont fait le lancement de leur campagne de financement des paniers de Noël, mercredi dernier, à la salle des chevaliers de Colomb de Jonquière. L'événement s'est tenu dans le cadre de l'émission *La gang à Deschênes* de la radio CKAJ de Jonquière. Sur la photo, on retrouve, de gauche à droite, Jean-Claude Gagnon, directeur général des Chevaliers Colomb, Yvan Bouchard, ex-député grand chevalier du conseil de Kénogami, le député fédéral de Jonquière, Mario Simard, coprésident des Partenaires de Noël, le conseiller du district numéro 6, Jean-Marc Crevier, Johanne Bilodeau, présidente des Partenaires de Noël, la mairesse Josée Néron, Pierre Lapointe, grand chevalier conseil Jonquière, Jean-Claude Ouellet, cérémoniaire d'état des chevaliers de Colomb, et Yannick Gagnon, directeur du Patro de Jonquière et coprésident des Partenaires de Noël. Les paniers seront distribués le 21 décembre. — PHOTO COURTOISIE

**LES PNEUS MICHELIN<sup>®</sup>,  
UNE PERFORMANCE DURABLE.**

DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE AU 18 DÉCEMBRE 2019

OBTENEZ  
**70\$**  
DE REMISE POSTALE  
À L'ACHAT DE  
4 PNEUS MICHELIN<sup>®</sup>

**+GRATUIT** ASSISTANCE ROUTIÈRE DE 3 ANS  
AVEC LA PROMESSE<sup>™</sup> MICHELIN<sup>®</sup>

micelin.ca

\* Appliquée sur un ensemble de 4 pneus neufs MICHELIN<sup>®</sup> montés sur jantes. Voir le formulaire de réclamation ou votre détaillant pour tous les détails de l'offre. Offre valable jusqu'au 18 décembre 2019. Ne s'applique pas aux pneus MICHELIN<sup>®</sup> sans jantes. © 2019 MICHELIN. Tous droits réservés. Le logo Michelin est une marque déposée autorisée par Michelin North America, Inc. (C13182-A-0119).

**MICHELIN**

**LABRECQUE  
& VILLENEUVE  
PNEUS & MÉCANIQUE**

**PNEU SELECT** 976, boul. Sainte-Geneviève  
418 543-4457

**À CHACUN SON PNEU**

0017817

**VOS VIEUX MÉDICAMENTS  
NE DISPARAÎTRONT PAS  
COMME PAR *magie***

JEUNESSE  
SANS  
DROGUE  
CANADA.ORG

PROTÉGEZ VOS ADOS.  
[rapportezvosmedicaments.ca](http://rapportezvosmedicaments.ca)



0000213

LE PRÉSIDENT DE LA FTQ S'EN PREND À FRANÇOIS LEGAULT

# Boyer dénonce un « mépris sans gêne »

**LIA LÉVESQUE**  
Presse canadienne

**Le président de la FTQ, Daniel Boyer, dénonce les «déclarations incendiaires» et le «mépris sans gêne» du premier ministre François Legault envers les syndiqués du secteur public, alors que les négociations s'apprent à commencer.**

Dans son allocution d'ouverture au congrès triennal de la centrale syndicale, lundi, le président de la FTQ a qualifié d'«indigne d'un gouvernement» la façon dont les travailleurs du secteur public ont été traités, après des années de restrictions budgétaires, qui ont entraîné une surcharge de travail et de l'épuisement, dans bien des secteurs, comme la santé.

En septembre, le premier ministre Legault avait laissé entendre que la majorité des employés de l'État devraient se contenter de hausses salariales en lien avec l'inflation, sauf pour certains métiers qui affichent une pénurie, comme les préposés aux bénéficiaires, et pour les enseignants au bas de l'échelle salariale.

Il avait ajouté que les surplus de l'État n'appartenaient pas aux syndicats — ce à quoi Daniel Boyer a répliqué lundi qu'ils «n'appartiennent pas non plus à la CAQ».

«Les femmes et les hommes, surtout des femmes, qui prennent soin de nos enfants, de nos parents, de nous, sont à bout de souffle. Elles et ils méritent plus de respect. C'est sur leur dos que le gouvernement a accumulé dans ses coffres des milliards de surplus», s'est exclamé M. Boyer.

Il a également soutenu que le rattrapage salarial dans le secteur public était «inévitabile en cette période de rareté de main-d'œuvre».

Dans le cadre de leur congrès, les 1200 délégués de la FTQ doivent adopter une Déclaration de politique sur la santé et sécurité au travail, alors que le ministre du Travail et de l'Emploi, Jean Boulet, s'est engagé à déposer une réforme du

régime de santé et sécurité d'ici la fin de l'année. Cette réforme causera sans contredit des heurts entre les attentes syndicales et les récriminations patronales à l'endroit du système actuel.

Les délégués doivent également adopter une Déclaration de politique sur l'instauration d'un régime universel d'assurance médicaments au Canada. Le gouvernement

Trudeau a déjà posé les premiers jalons en ce sens, dans un contexte où les régimes privés d'assurances collectives sont de plus en plus coûteux pour les travailleurs et les employeurs.

Les délégués doivent également discuter de la transformation du travail par les technologies comme la robotisation et l'intelligence artificielle.

Ce congrès sera le dernier du secrétaire général et numéro deux de la FTQ, Serge Cadieux, qui a annoncé son départ il y a plusieurs mois. Le seul prétendant au poste jusqu'ici est Denis Bolduc, président du SCFP-Québec (Syndicat canadien de la fonction publique), qui est le plus grand des syndicats affiliés à la FTQ, avec 120 000 membres.



Via Capitale  
Saguenay-Lac-St-Jean  
présente

## MARC HERVIEUX

# Le mercredi 4 décembre 2019

## à 19 h 30 au Théâtre Banque Nationale

En première partie  
**LE DOC**  
*Shcu*

### 50\$

  
/billet  
Taxes incluses

Pour l'achat de billets  
1212, boulevard Talbot  
2655, boulevard du Royaume  
**418 817-3461**



**Échafaudage INDUSTRIEL**



Sous la présidence d'honneur de  
**Mme Cathy Tremblay**  
DIRECTRICE ADMINISTRATIVE de Échafaudage Industriel

 <b>Alain DUFOUR</b> 418 818-1983 www.lesdufour.com	 <b>Aline DUCHESNE</b> 418 817-2772 duchesnealine@hotmail.com	 <b>André BILODEAU</b> 418 695-1240 www.viacapitalevendu.com	 <b>Andrée CÔTÉ</b> 418 720-2486 andree.cote1@hotmail.com	 <b>André DUBÉ</b> 418 818-6677 www.viacapitalevendu.com	 <b>André SIMARD</b> 418 690-6996 www.viacapitalevendu.com	 <b>Audrey BOLDUC</b> 418 812-2286 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Bertrand TREMBLAY</b> 418 818-8858 btremblay@videotron.ca	 <b>Camil SIMARD</b> 418 818-3523 www.viacapitalevendu.com	 <b>Carl DUCASSE</b> 418 540-7976 www.immsaguenay.com	 <b>Carol-Ann TREMBLAY</b> 418 590-2446 www.viacapitalevendu.com	 <b>Caroline POULIN</b> 418 817-1212 www.viacapitalevendu.com
 <b>Chantale TREMBLAY</b> 418 668-9551 chantale9551@gmail.com	 <b>Christine BOUCHER</b> 418 550-5356 www.viacapitalevendu.com	 <b>Christine DUBÉ</b> 418 812-8111 www.viacapitalevendu.com	 <b>Claude POTVIN</b> 418 815-1114 www.viacapitalevendu.com	 <b>Daniella TREMBLAY</b> 418 290-3871 www.viacapitalevendu.com	 <b>Denis DE CHAMPLAIN</b> 418 718-2111 rdenis@videotron.ca	 <b>Denise BLANCHETTE</b> 418 820-6277 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Denise TRDINA</b> 418 557-5556 www.denisetrdina.com	 <b>Éric DUBÉ</b> 418 815-0545 www.viacapitalevendu.com	 <b>François GOBEIL</b> 418 290-2490 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Françoise BOISSONNEAULT</b> 418 591-0384 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Guy SIMARD</b> 418 550-6561 gsimard@viacapitale.com
 <b>Guylaine GAGNON</b> 418 540-4830 guylainegagnon1@gmail.com	 <b>Hélène LAVOIE</b> 418 693-4293 www.lavioiecarre.com	 <b>Hélène TALBOT</b> 418 944-1251 www.viacapitalevendu.com	 <b>Hélène TURGEON</b> 418 590-1818 www.heleneturgeoncourtier.com	 <b>Jacques LAVOIE</b> 418 557-4293 www.lavioiecarre.com	 <b>Jean-François POTVIN</b> 418 550-4848 www.viacapitalevendu.com	 <b>Jean-Marc PRINCE</b> 581 574-1245 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Jean-Philippe CÔTÉ</b> 418 815-4780 jean-philippe.cote@fbresop.ca	 <b>Jean-Roch GIRARD</b> 418 818-6484 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Jérôme CÔTÉ</b> 418 818-2411 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Josée GAGNON</b> 418 541-0528 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Kevin POTVIN</b> 418 812-6677 www.viacapitalevendu.com
 <b>Langis GAUTHIER</b> 418 487-1144 langisg@digicom.qc.ca	 <b>Linda TURGEON</b> 418 540-0575 www.lindaturgeon.com	 <b>Lisa-Marie TREMBLAY</b> 418 817-1990 www.viacapitalevendu.com	 <b>Lise CÔTÉ</b> 418 820-1741 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Louis BRODEUR</b> 418 590-3422 www.viacapitalevendu.com	 <b>Louise BELLEY</b> 418 820-3198 www.louisebelley.com	 <b>Lynda GRAVEL</b> 418 290-3849 lyndagravel@outlook.com	 <b>Marc-André DESBIENS</b> 418 817-5333 www.viacapitalevendu.com	 <b>Marie-Audrey GIRARD</b> 418 376-4580 marieaudreygirard.com	 <b>Marylène BOIVIN</b> 418 944-9533 www.viacapitalesaglac.com	 <b>Michel DUFOUR</b> 418 818-4747 www.lesdufour.com	 <b>Michel GAGNON</b> 418 812-5071 www.viacapitalesaglac.com
 <b>Michel GIRARD</b> 418 698-9199 www.viacapitalevendu.com	 <b>Michelle AUDET</b> 418 812-8811 www.viacapitalevendu.com	 <b>Patrick GAUDREAU</b> 418 590-3100 www.viacapitalevendu.com	 <b>Pierre-Olivier SIMARD</b> 418 550-5136 psimard@viacapitale.com	 <b>Réjean MARTIN</b> 418 815-2320 www.viacapitalevendu.com	 <b>Russell DION</b> 418 671-0402 russell.dion@cgocable.ca	 <b>Samuel CHOUINARD</b> 418 376-4810 www.viacapitalevendu.com	 <b>Sara CORMIER</b> 418 817-6419 www.viacapitalevendu.com	 <b>Sarah TREMBLAY</b> 418 376-0484 sarah.tremblay@viacapitale.com	 <b>Serg TREMBLAY</b> 418 693-4011 www.viacapitalevendu.com	 <b>Sylvain LEBEL</b> 418 550-5571 www.viacapitalevendu.com	 <b>Vicky DUFRESNE</b> 418 818-2987 www.viacapitalesaglac.com



SAGUENAY-LAC-ST-JEAN  
AGENCE IMMOBILIÈRE

JONQUIÈRE



**MLS: 18628008**

1923, de la Gaillarde

Vous commencez à penser vivre en condo? Venez visiter ce superbe appartement complètement rebâti à neuf. Salon, salle à manger en aire ouverte surplombée d'une très grande mezzanine attenante à une jolie terrasse avec vue sur le voisinage. Venez me rencontrer!

Hélène Talbot 418 944-1251

0004135

# Brûlé à la bouche et à la gorge

Il a bu de l'ammoniaque par inadvertance lors d'une partie de hockey



MARIE-ÈVE MARTEL  
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

**GRANBY — Un hockeyeur de 17 ans de Granby a subi d'importantes brûlures à la bouche, à la gorge et à l'œsophage, après avoir bu par inadvertance une solution à base d'ammoniaque que certains de ses coéquipiers inhalaient afin d'améliorer leur performance sportive.**

Patrick (nom fictif) a récemment intégré les Panthères de Granby. Alors qu'il disputait une première partie au sein de son équipe à l'aréna, dimanche soir, l'adolescent de 17 ans a saisi une gourde qu'il croyait remplie d'eau pour apaiser sa soif. Or, selon nos informations, le contenant, amené par un coéquipier, était plutôt rempli d'un mélange d'eau et d'un détergent du commerce dont émanait une odeur d'ammoniaque.

« Je ne savais aucunement que des membres de mon équipe prenaient ça, indique de sa chambre d'hôpital l'adolescent lors d'un court entretien téléphonique. Le coach m'a vu prendre une troisième gorgée et il s'est précipité vers moi pour me demander si j'avais bu ce qu'il y avait dans la gourde. »

À peine quelques instants plus



Plusieurs fabricants et distributeurs de suppléments destinés aux sportifs commercialisent des sels d'ammonium comme un « stimulant légal ». — PHOTO CAPTURE D'ÉCRAN



Alors qu'il disputait une première partie au sein de son équipe à l'aréna, dimanche soir, l'adolescent de 17 ans a saisi une gourde qu'il croyait remplie d'eau pour apaiser sa soif. Or, selon nos informations, le contenant était plutôt rempli d'un mélange d'eau et d'un détergent ménager du commerce dont émanait une odeur d'ammoniaque. — PHOTO 123RF

tard, le jeune homme « est venu mal, blanc comme un drap. Il avait les yeux rouges, la nausée et des maux de ventre. Sa bouche et sa gorge lui brûlaient », raconte la mère de Patrick, qui a accepté de raconter sa mésaventure à *La Voix de l'Est*.

« Son entraîneur est venu me chercher. Quand je suis allée le voir, j'ai pris son pouls. Il était de 130 », ajoute la dame. Rapidement, Patrick a été transporté au Centre hospitalier de Granby, puis au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, où il était toujours en observation, lundi.

« C'est criminel, ce qui s'est passé, déplore la mère de Patrick, qui aurait souhaité que son fils soit à tout le moins averti de cette pratique au moment de joindre l'équipe. Les enfants n'ont peut-être pas voulu mal faire et améliorer leur performance. Apparemment, ça donne un boost d'adrénaline. Mais ça aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves. »

« Si j'en avais bu plus, je ne serais peut-être plus là maintenant », note Patrick.

## UNE PRATIQUE PEU RÉPANDUE DANS LA RÉGION

L'entraîneur de l'équipe, Jean-Marc Brosseau, a décliné notre

demande d'entrevue, notamment en raison de la gravité de l'information et du fait que les joueurs impliqués sont tous mineurs. Il a toutefois précisé qu'il s'agissait de la première fois qu'une telle substance était amenée par un membre de son équipe.

**« Le coach m'a vu prendre une troisième gorgée et il s'est précipité vers moi pour me demander si j'avais bu ce qu'il y avait dans la gourde. »**

Quelques autres entraîneurs de hockey mineur à qui *La Voix de l'Est* a posé la question affirment n'avoir jamais eu vent que des joueurs dont ils avaient la responsabilité inhalaient de l'ammoniac avant de jouer. Ils ont également mentionné que si une telle pratique était venue à leurs oreilles, ils ne l'auraient pas tolérée dans leur équipe.

« Je n'avais jamais entendu parler de ça », a pour sa part indiqué Denis Bessette, président de l'Association de Hockey Jeunesse Granby, qui prend la situation très au sérieux.

D'autres sources ont mentionné

que les jeunes auraient pu être familiarisés avec cette pratique lors de parties de dek hockey, en été. Mike Ménard, responsable du Dek Hockey Dix10, à Granby, a indiqué « que quelques individus avaient fait ça dans les tournois, mais qu'aucun joueur régulier ne faisait ça ici. Ce sont des choses assez isolées qui se sont peut-être produites une ou deux fois, l'été passé ».

## « MONTÉE D'ADRÉNALINE »

Les jeunes hockeyeurs ont-ils tenté d'imiter leurs idoles sportives, qui inhalent de l'ammoniaque sous forme de sels censés provoquer une montée d'adrénaline temporaire qui aiderait à la pratique du sport ?

De nombreux boxeurs, footballeurs et joueurs de hockey professionnels ont été aperçus et filmés en inhalant une combinaison d'ammoniaque et d'alcool sous forme de sels contenus dans un sachet.

Une très courte recherche en ligne a permis de voir que plusieurs fabricants et distributeurs de suppléments destinés aux sportifs commercialisent ces produits contenant de l'ammoniac comme un « stimulant légal ».

L'entreprise québécoise Fitness l'entrepôt propose sur son site, pour une quinzaine de dollars, des sels odorants, mentionnant que ceux-ci sont « utilisés par les

athlètes pour leurs vertus stimulantes et nootropiques », c'est-à-dire qui stimulent les fonctions cognitives du cerveau.

Sur le site du distributeur français Warrior Powerlifting Gear, on indique plutôt que l'inhalation des sels d'ammonium, vendus là pour une douzaine d'euros, « agit comme un véritable coup de fouet », permettant d'oublier « pendant un instant le stress pré-compétitif ».

Et si on mentionne que de « respirer de l'ammoniac n'est pas mortel », on met toutefois les consommateurs en garde sur le caractère irritant et corrosif de la substance, qui pourrait provoquer de graves brûlures et des quintes de toux temporaires.

Ailleurs, on vante les sels odorants pour leur capacité à « prendre en charge l'énergie explosive, la force maximale et la netteté », en procurant « une sensation instantanée pour atteindre des performances de pointe ».

D'autres plateformes de commerce en ligne proposent des produits similaires, parfois à partir de 6 \$ US (environ 8 \$ CAN).

Au moment de mettre sous presse, en fin de journée lundi, nous n'avions pas eu de retour de la part du Centre anti-poison du Québec ou des quelques spécialistes de médecine sportive sollicités pour une entrevue.

LOGEMENTS SOCIAUX

# Loge m'entraide et le FRAPRU pressent le gouvernement

**ANNE-MARIE GRAVEL**  
amgravel@lequotidien.com

**Le FRAPRU et Loge m'entraide pressent le gouvernement Legault d'agir afin de répondre aux besoins en logements sociaux. Les organismes revendiquent un plan de développement de 50 000 nouveaux logements sociaux sur cinq ans au Québec, dont 740 à Saguenay.**

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) était de passage à Saguenay, lundi, afin de procéder au lancement régional de la campagne « Pour du logement social maintenant! » Le FRAPRU était accompagné de Loge m'entraide afin de revendiquer une action rapide du gouvernement Legault et de la ministre responsable de l'Habitation, Andrée Laforest,

pour plus de logements sociaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le FRAPRU affirme que même si la région n'est pas encore touchée par la rareté de logements locatifs qui atteint plusieurs centres urbains, les besoins y sont aussi pressants, notamment en raison des revenus des locataires qui sont beaucoup plus bas que dans l'ensemble de la province. « La région est la 4<sup>e</sup> sur 17 régions administratives où le revenu médian des ménages locataires est le plus bas », affirme Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU.

De son côté, Sonia Côté, coordonnatrice de Loge m'entraide, affirme que les personnes seules, les aînées et les femmes sont particulièrement à risque de se trouver en difficulté.

« Du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2019, 579 demandes d'aide individuelles ont été adressées à Loge m'entraide, dont 83 % étaient en

provenance de femmes locataires. Ce n'est pas un hasard puisque la région est aussi une de celles où les femmes locataires ont les

revenus les plus bas et où l'écart de revenus entre les hommes et les femmes locataires est le plus grand », souligne-t-elle.



Sonia Côté, coordonnatrice de Loge m'entraide, et Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU, demandent au gouvernement Legault de mettre sur pied un plan de développement de 740 nouveaux logements sociaux sur cinq ans à Saguenay. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Sonia Côté déplore la « lenteur » avec laquelle les projets de logements coopératifs se concrétisent. Une situation que dénonce le FRAPRU dans l'ensemble de la province, soulignant que « depuis trois ans, au Québec, seulement la moitié, voire le tiers, des logements sociaux annoncés par Québec dans ses budgets ont été réalisés. »

« Le financement insuffisant du programme AccèsLogis a des conséquences sur les municipalités pour lesquelles il entraîne une contribution plus importante que prévu et les longs délais pour faire émerger des logements sociaux, comme la Coopérative d'habitation La Solidarité. Cette insuffisance a des effets dommageables pour les personnes mal logées qui les attendent avec impatience », ajoute Véronique Laflamme.

La campagne « Pour du logement social maintenant! » vise donc à demander de relancer sans attendre un plan pluriannuel de développement du logement social. Des caravanes sillonneront les routes dès février, s'arrêtant dans les circonscriptions des ministres du cabinet Legault. Une caravane partira de Saguenay le 7 février pour se rendre à Québec.

**ÉQUIPE LAVOIE<sup>2</sup>**

**HÉLÈNE LAVOIE**  
FRI, DA  
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ  
418 693-4293

**JACQUES LAVOIE**  
COURTIER IMMOBILIER  
418 557-4293

**LOUIS BRODEUR**  
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
418 590-3422

**MARYLÈNE BOIVIN**  
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL BILINGUE  
418 944-9533

[www.lavoieaucarre.com](http://www.lavoieaucarre.com)

**UN CHOIX D'EXCELLENCE**

<b>CHICOUTIMI</b>  1547, Bégin 11855408	<b>CHICOUTIMI</b>  751, Ch. du Littoral 19353601	<b>CHICOUTIMI</b>  419, Côte St-Ange 26731472	<b>CHICOUTIMI</b>  407 - 1915, Hiboux 23907888 <b>CONDO</b>	<b>CHICOUTIMI</b>  275, Letondal 21774252
<b>CHICOUTIMI</b>  472, Marcel-Portal 14751496	<b>CHICOUTIMI</b>  1639, Portage 23756694	<b>CHICOUTIMI</b>  928, Raffineurs 16140560	<b>CHICOUTIMI</b>  316 - 1950, Roitelets 10184036 <b>CONDO</b>	<b>CHICOUTIMI</b>  875-877, St-Paul 16607833 <b>DUPLEX</b>
<b>CHICOUTIMI</b>  87, Ste-Monique 9966600	<b>CHICOUTIMI</b>  1471, Victor-Guimond 28080839	<b>CHICOUTIMI-NORD</b>  154, Ardennes 27772264 <b>JUMELÉ</b>	<b>CHICOUTIMI-NORD</b>  155, Forêt-Noire 15604614	<b>CHICOUTIMI-NORD</b>  28, Paix 28380288
<b>JONQUIÈRE</b>  403 - 2077, Boul. René-Lévesque 22358821 <b>CONDO</b>	<b>JONQUIÈRE</b>  2003, Powell 27744814 <b>JUMELÉ</b>	<b>LAC-KÉNOGAMI</b>  3600, Ch. de la Baie 14625328	<b>LA BAIE</b>  3223, Ch. du Plateau N. 16232064 <b>1 HECTARE</b>	<b>LATERRIÈRE</b>  3458, Ch. du Portage-des-Roches S. 10412771 <b>BORD DE L'EAU</b>
<b>ALMA</b>  7220, Ch. de l'Anse 11059849 <b>BORD DE L'EAU</b>	<b>SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU</b>  76, 2 <sup>e</sup> ch. du Bras-du-Nord 27650360 <b>BORD DE L'EAU</b>	<b>SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU</b>  738, 12 <sup>e</sup> ch. du Lac-Clair 23359344 <b>BORD DE L'EAU</b>	<b>SAINT-FULGENCE</b>  150, route Tadoussac 13278095 <b>BORD DE L'EAU</b>	<b>SAINT-HENRI-DE-TAILLON</b>  2165, Ch. des Petits-Fruits 23083119 <b>ACCÈS PLAGE</b>

## IMPORTANT POUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

# Pascal Cloutier à la défense du Publisac



Le maire de Dolbeau-Mistassini, Pascal Cloutier, souhaite mobiliser les municipalités du Québec aux conséquences économiques majeures du changement dans les règles d'autorisation de distribution du Publisac.

— ARCHIVES LA PRESSE

**LOUIS TREMBLAY**  
ltremblay@lequotidien.com

**Le maire de Dolbeau-Mistassini, Pascal Cloutier, emprunte un autre cheval de bataille alors qu'il souhaite mobiliser les municipalités du Québec aux conséquences économiques majeures du changement dans les règles d'autorisation de distribution du Publisac qui contient des circulaires ainsi que des hebdomadaires dans plusieurs régions du Québec.**

La saga du Publisac a débuté dans la municipalité de Mirabel alors que le maire de l'endroit a voulu arrêter la distribution de cet outil de communication qui renferme habituellement des circulaires publicitaires ainsi que la copie de l'hebdomadaire local. La Ville de Montréal, à la demande d'un

citoyen, a de son côté tenu des audiences avec en toile de fond des critiques à l'endroit de ce produit que certains n'aiment pas et voudraient voir disparaître ou bien en restreindre la distribution.

« Il n'y a pas qu'à Montréal. On doit aussi faire des pressions pour la ville de Laval qui est un grand bassin pour le Publisac. Notre objectif est de sensibiliser les élus de toutes les municipalités aux impacts économiques de la fin du Publisac. Même la Ville de Montréal compte plus de 500 emplois dans l'industrie des pâtes et papiers avec en prime des sièges sociaux d'entreprises », insiste Pascal Cloutier.

Le maire de Dolbeau-Mistassini rappelle que la production du Publisac pour l'ensemble du Québec nécessite l'utilisation de 200 000 tonnes de papier à impression commerciale. La disparition

de ce marché aurait automatiquement des impacts sur les papeteries de Kénogami, Alma et Dolbeau-Mistassini. Ces trois usines sont des fournisseurs de Transcontinental, la société qui imprime et distribue le Publisac.

« En ce moment, une personne peut appeler à la compagnie pour dire qu'elle ne veut pas recevoir le Publisac. Il y a une demande de modification de la réglementation pour que la personne contacte l'entreprise afin qu'on lui livre le Publisac. Ça ne peut pas fonctionner comme ça, il faut au moins savoir chaque semaine le nombre de Publisacs à préparer. »

Pascal Cloutier rejette les accusations des détracteurs de cet outil de communication qui affirment qu'il s'agit d'un produit dommageable pour l'environnement. Le maire de Dolbeau-Mistassini souligne que le sac est biodégradable et que le

papier se recycle très facilement.

« Nous demandons aussi aux municipalités d'adopter une résolution qui sera transmise à la ministre des Affaires municipales Andrée Laforest. Il est important que le gouvernement intervienne auprès des municipalités afin de freiner cette histoire qui aura un jour ou l'autre des conséquences économiques dans les régions forestières. »

Dans le cadre des audiences publiques tenues par la Ville de Montréal, des organisations syndicales ont également pris la défense du Publisac. C'est le cas des syndicats représentant les travailleurs de la forêt ainsi que la Fédération nationale des communications de la CSN qui a mis l'accent sur l'importance du Publisac pour assurer la distribution des hebdomadaires dans plusieurs municipalités ainsi que sur l'île de Montréal.

## ACCUSÉ DE L'INCENDIE DE ROBERVAL

## L'enquête sur remise en liberté reportée

**GUILLAUME ROY**  
groy@lequotidien.com

Jeannot Awashish, accusé d'avoir causé un incendie criminel la semaine dernière dans un immeuble à logements sur le boulevard Marcotte à Roberval, devra attendre deux semaines avant de savoir s'il pourra reprendre sa liberté.

Faisant face à deux chefs d'accusation pour incendie criminel sans se soucier des conséquences sur la vie humaine ou des dommages

provoqués aux biens d'autrui, Jeannot Awashish devait être présent au Palais de justice de Roberval, lundi matin, pour son enquête de remise en liberté, mais la procédure a été reportée de deux semaines.

Jeudi dernier, la Couronne s'était opposée à sa demande de remise en liberté. L'homme restera donc incarcéré en attendant la suite des procédures.

Son avocat, M<sup>e</sup> Francis Boucher, avait besoin de temps pour réfléchir à l'idée de demander une évaluation psychiatrique de son client.

## RAPPEL DES FAITS

Mercredi dernier, vers 18 h, un incendie généralisé a forcé l'évacuation d'un immeuble de six logements, dans le bâtiment voisin du restaurant Le Draveur, à Roberval.

Les pompiers ont réussi à maîtriser le brasier et à évacuer tous les occupants. Certains d'entre eux ont été transportés à l'hôpital, incommodés par la fumée.

Une visite sur les lieux, lundi matin, a permis de constater que ce sont les appartements du niveau supérieur qui sont les plus touchés.



Une visite sur les lieux, lundi matin, a permis de constater que les appartements du niveau supérieur sont les plus touchés. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

# CROQUEZ LA VIE!

Prothèses dentaires avec ou sans implants

Dany Fillion, d.d.  
Denturologiste



SANTÉ DENTAIRE  
**IVOIRE**  
DENTUROLOGISTES

On vous sert comme personne

CHICOUTIMI • JONQUIÈRE • ALMA

CONSULTATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

**418 541-7032**

**ivoire.ca**

## ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

## Un prix en Belgique apprécié

ÉMILIE MORIN

emorin@lequotidien.com

Lundi après-midi, 19 membres de l'Association régionale de loisirs pour les personnes handicapées (ARLPH) du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont revenus de la Belgique, où ils ont gagné le prix coup de cœur du public, catégorie Clip, au Festival international des Pom's d'Or.

Les participants au voyage ont été accueillis sous un concert d'applaudissements lors de retrouvailles émouvantes où quelques larmes ont coulé.

Rencontrée peu après son arrivée à l'aéroport de Bagotville, Manon Blackburn, directrice régionale de l'ARLPH du Saguenay-Lac-Saint-Jean, était contente du travail de son équipe.

« C'est toujours une belle expérience et on est très fiers. Ce trophée-là, on le voulait, parce qu'on a quand même travaillé assez fort. » Elle précise que le tournage du vidéoclip a duré un après-midi, en plus de toute la coordination et le montage nécessaires à l'élaboration du produit final. L'âge des participants, tous adultes, allait jusqu'à 70 ans.

Le Festival international des Pom's d'Or est un festival cinématographique qui présente quatre catégories, soit le film d'essai, le film d'animation, le clip et le film court.

M<sup>me</sup> Blackburn explique que l'événement est monté pour ressembler au Festival de Cannes.

Le Festival International des Pom's d'Or est exclusif aux personnes handicapées.

« [Les personnes handicapées] sont les artistes de ce festival-là. C'est un peu sur la formule du Festival de Cannes. Il y a un grand tapis rouge, [quand] on présente les films, on va sur la scène avec une personne handicapée, elles sont interviewées et il y a dix personnalités du Québec et de la France qui sont membres du jury. »

Manon Blackburn ajoute que le voyage a été très apprécié par l'ensemble de la délégation.

« C'est un voyage qui est intéressant et [les participants] découvrent d'autres pays aussi parce qu'il y a d'autres délégations qui viennent de l'extérieur, mais comme nous ici on est les seuls qui viennent du Canada à participer à ce festival. Durant la semaine, les gens ont pu faire des activités et découvrir la Belgique, voir d'autres personnes. »

M<sup>me</sup> Blackburn indique que, l'an prochain, ce sera au tour de l'ARLPH d'accueillir la délégation belge. C'est grâce à cette formule d'échange que les personnes qui participent au festival peuvent partir en Belgique en ne payant que leur billet d'avion.

## « RÉALISEZ VOS RÊVES »

C'est le message que Catherine, membre de la délégation canadienne en Belgique, souhaite lancer aux lecteurs.

« Quand vous avez quelque chose en tête, réalisez-le », affirme-t-elle.



Le retour de la délégation canadienne a donné lieu à des retrouvailles émouvantes entre les participants et leur famille.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

C'était la première fois que Catherine partait en voyage sans ses parents. Questionnée sur son voyage, Catherine exprime d'emblée son enthousiasme. « C'était

trop génial. J'ai tellement vu des projets que je ne savais même pas qu'on pouvait faire là-bas, dont du vélo-rame, mais le trophée c'est [la plus grande réussite] que je

n'aurais pas pu avoir. » Bien qu'elle se soit ennuyée de ses parents, la jeune femme laisse entendre qu'elle serait restée en Belgique « encore un peu ».

## RÉSEAUX SOCIAUX ET COMMENTAIRES SUR L'APPARENCE

## Des habitudes à changer

Presse canadienne

**MONTREAL — « Wow, tu es bien belle », « super tes cheveux ! », « tu es hyper mince ». Au lieu de commenter uniquement l'apparence physique des gens sur les réseaux sociaux, une nouvelle campagne de l'organisme québécois L'ÉquiLibre incite les jeunes — et les moins jeunes — à mettre l'accent sur autre chose que le poids et la beauté physique.**

Parce qu'il y a « 1000 autres choses à dire », souligne-t-on.

L'organisme lance ainsi la huitième édition de la semaine « Le poids ? Sans commentaire ! », qui se déroule

jusqu'à vendredi sous le thème « Une photo vaut 1000 mots ! ».

Les gens jugent trop souvent l'apparence des autres sur les réseaux sociaux et ces commentaires peuvent faire très mal à ceux qui sont visés, a expliqué en entrevue la comédienne Marie Soleil Dion, porte-parole de l'organisme et ambassadrice de la campagne.

« Il y a vraiment une espèce de laisser-aller. Les gens ne réfléchissent pas à ce qu'ils écrivent sur internet. Ils mettent des commentaires qui peuvent être vraiment méchants ou blessants, sans penser qu'il y a quelqu'un au bout qui va les lire », dit-elle.

« Alors cette semaine, on essaie-tu de parler d'autre chose ? »

Toute la semaine, les adolescents et le grand public sont invités à faire l'effort conscient de commenter autre chose que le poids et l'apparence physique sur les réseaux sociaux.

À une fille qui met en ligne une photo d'elle sur la ligne d'arrivée d'un marathon, on peut commenter : « wow, tu as relevé ton défi » ou « tu m'inspires », a illustré la comédienne que plusieurs ont suivie notamment dans la populaire série « Like-moi ! ».

On peut mettre l'accent sur la personnalité, l'effort et les réalisations de la personne, précise l'actrice qui dit avoir été bombardée d'images de perfection en grandissant.

Car même si le commentaire sur l'apparence est flatteur, il peut être dommageable si la personne ne se voit pas aussi attrayante dans son miroir le lendemain, sans l'habit de soirée et les filtres de la caméra.

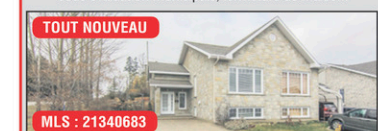
Il s'agit aussi de susciter une réflexion chez tous ceux qui utilisent Instagram, Facebook, Twitter et autres réseaux sociaux, ajoute la comédienne qui précise que la campagne ne vise pas à cesser à tout jamais les compliments sur l'apparence.

ÉquiLibre encourage aussi à partager les capsules vidéo de la campagne avec le mot-clic #lepoidsanscommentaire. Des ateliers pédagogiques destinés aux adolescents sont aussi disponibles.

www.suttonquebec.com



Près centres commerciaux, abri-d'auto, 2 ch. r.-de-c. + 1 s.s., armoires cuisine thermoplastique, salle d'eau 2017, prix sous évaluation municipale, fermeture de maison.



Près du parc, verrière, 3 ch. à c. dont 1 au r.-de-c., terrain unique de + de 7500 pi. ca. aménagé pour intimité maximale, livraison immédiate.

Samuel DESBIENS  
418 820-9145  
Courtier immobilier agréé

Marie-Claude SIMARD  
418 591-0937  
Courtier immobilier

GEORGES SUTTON  
NOUVELLE  
DEMEURE  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
0023135

## ORDONNANCE SUR LES ENFANTS AUTOCHTONES

## Ottawa défend sa contestation

Presse canadienne

**OTTAWA — Les libéraux fédéraux affirment qu'ils en appellent d'une décision du Tribunal canadien des droits de la personne concernant des enfants des Premières Nations au motif qu'elle limite les familles qui pourraient recevoir une indemnisation à celles qui auraient été touchées au cours des 13 dernières années seulement, pas avant.**

L'appel commençait à être entendu lundi, à Ottawa, où les avocats du ministère fédéral de la Justice demanderont à la Cour fédérale de surseoir à l'exécution

de l'ordonnance rendue en septembre. Le Tribunal canadien des droits de la personne ordonnait alors au gouvernement fédéral d'indemniser les familles des enfants autochtones qui ont été séparées de manière inappropriée par le système de protection de la jeunesse.

Dans un communiqué publié lundi matin, le nouveau ministre des Services aux Autochtones, Marc Miller, et son collègue de la Justice, David Lametti, expliquent pourquoi le gouvernement libéral demande un sursis d'exécution: Ottawa préfère plutôt aller de l'avant avec la certification d'une action collective intentée contre le gouvernement.

« Nous croyons également que la décision du Tribunal canadien des droits de la personne sur l'indemnisation ne tient pas compte adéquatement de toutes les questions relatives à la compensation appropriée, soutiennent les ministres. Par exemple, elle ne comprend que les personnes touchées depuis 2006, alors qu'on remonte à 1991 dans le recours collectif Moushoom proposé. »

Xavier Moushoom, un Québécois d'origine algonquienne, avait été transféré dans 14 foyers d'accueil de l'âge de neuf ans jusqu'à 18 ans. Dans sa requête, il soutient que le gouvernement fédéral savait que les services de protection de l'enfance pour les enfants des réserves étaient insuffisamment financés, mais il n'a rien fait.

Les ministres Miller et Lametti soutiennent que le Canada « admet qu'il doit indemniser de façon juste et équitable les enfants des Premières Nations qui ont subi les effets négatifs des politiques

relatives aux enfants et à la famille ».

« Ce qu'il faut faire, c'est de chercher une approche qui nous permettra de trouver une solution juste et équitable, plaident-ils. C'est dans cette optique que nous collaborerons avec les avocats des demandeurs afin d'aller de l'avant avec la certification du recours collectif. »

Les avocats fédéraux ont commencé à négocier avec les avocats des plaignants plus tôt cet automne. Un autre Autochtone, Jeremy Meawasige, a été ajouté comme nouveau demandeur lorsque la déclaration initiale a été modifiée pour porter le litige de 3 à 6 milliards \$. Le Néo-Écossais aujourd'hui âgé de 25 ans est né avec une paralysie cérébrale, une courbure de la colonne vertébrale et de l'autisme. Il s'est battu contre le gouvernement fédéral pour obtenir un financement adéquat pour les services essentiels.

## 40 000 \$ POUR CHAQUE VICTIME

La demande de certification pour une action collective avait été déposée en mars dernier, alors que l'ordonnance du Tribunal des droits de la personne a été rendue en septembre. Elle obligeait le gouvernement à verser 40 000 \$ pour chaque enfant des Premières Nations enlevé de manière inappropriée à leurs parents après 2006, ainsi qu'une indemnité similaire aux parents ou grands-parents dont les enfants avaient été retirés de manière inappropriée, ainsi qu'aux enfants qui se sont vus refuser des services essentiels.

L'Assemblée des Premières Nations a estimé que 54 000 enfants

et leurs parents pourraient être admissibles, mais que les familles à protéger devaient être définies à la suite de négociations entre l'Assemblée et la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, ce qui a donné lieu à la plainte au Tribunal des droits de la personne en 2007.

Le 6 septembre dernier, ce tribunal a conclu que le gouvernement fédéral avait fait preuve de discrimination de façon « délibérée ou inconsidérée » en ne finançant pas correctement les services à l'enfance et à la famille. Il a donc décidé d'accorder le dédommagement maximal autorisé par la loi: 40 000 \$.

Trois jours avant la date limite du 7 octobre — et au beau milieu de la campagne électorale —, le gouvernement libéral a décidé d'interjeter appel de cette décision, estimant

que les enfants avaient droit à une indemnisation, mais que les conclusions du tribunal suscitaient certaines inquiétudes. Ils n'ont pas précisé à ce moment-là ce dont ils étaient insatisfaits, mais ont soutenu que la date butoir du 10 décembre fixée par le tribunal pour élaborer un régime d'indemnisation n'offrait pas assez de temps pour y parvenir, compte tenu des élections.

Le député néo-démocrate sortant d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Romeo Saganash, a alors écrit sur Twitter: « Je ne veux plus jamais entendre un libéral parler de réconciliation. Jamais! ».

Les ministres Miller et Lametti ont expliqué lundi que l'ordonnance du tribunal prévoyait d'indemniser les familles depuis 2006, alors que l'action collective remonterait à 1991.



La demande de certification pour une action collective avait été déposée en mars dernier, alors que l'ordonnance du Tribunal des droits de la personne a été rendue en septembre. Elle obligeait le gouvernement à verser 40 000 \$ pour chaque enfant des Premières Nations enlevé de manière inappropriée à leurs parents après 2006. — ARCHIVES PC

**À LOUER**  
rcomeau@sutton.com

**Rodrigue Comeau**  
Courtier immobilier

**NOUVELLE DEMEURE**  
AGENCE IMMOBILIÈRE

**418 540-2442**  
418 542-7587

**830 \$ / MOIS**

**JONQUIÈRE : 2188, JODOIN, APP. 100**  
Logement à louer : grand logement  
2 chambres. Rez-de-chaussée. Rénové en  
2016 au coût de 40 000 \$. Libre le  
15 janvier 2020.

MLS: 17221863

0023443

**Sutton**  
L'immobilier nous habite

**NOUVELLE DEMEURE**  
AGENCE IMMOBILIÈRE

**POUR ACHETER OU VENDRE CONTACTEZ-NOUS !**

**Hélène GAGNON**  
418 540-3459  
Courtier immobilier agréé DA

**224 000 \$**  
**JONQUIÈRE - DUPLEX**  
4053-4055, du Vieux-Pont  
MLS : 16702447

**154 000 \$**  
**JONQUIÈRE**  
3570, Joliette  
MLS : 11495779

**Julien TREMBLAY**  
418 820-3665

**Diane GAGNON**  
418 820-5160

**Robert BOIVIN**  
418 690-7587

**Marie-Josée GRENON**  
418 812-9660

**Marlène TREMBLAY**  
418 540-4272

**Sonia FORTIN**  
418 812-2430

■ CHICOUTIMI 345, Des Saguenéens | 418 543-7587 ■ JONQUIÈRE 2395, St-Dominique | 418 542-7587 [www.suttonquebec.com](http://www.suttonquebec.com)

0023130

## L'appel sur les tarifs de gros du CRTC sera entendu

OTTAWA — La Cour d'appel fédérale entendra les appels des grandes sociétés de télécommunications au sujet de la baisse des tarifs de gros pour leurs concurrents, imposée en août par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Les appels ont été lancés par BCE, Rogers Communications et d'autres, après que le CRTC a achevé un long examen des tarifs en réduisant considérablement le prix que les grandes entreprises peuvent facturer à leurs concurrents moins chers pour obtenir un accès à leurs réseaux à large bande.

Dans des décisions rendues tard vendredi, le juge Richard Boivin a indiqué qu'il était « convaincu qu'il y avait un problème grave » et que les défendeurs dans les appels, qui incluent de plus petits fournisseurs de services Internet (La Presse canadienne), n'avaient présenté aucun argument convaincant.

Le juge Boivin a également prolongé la suspension déjà accordée sur les nouveaux tarifs jusqu'à ce que le tribunal se prononce définitivement.

L'organisme de réglementation a annoncé en août de nouveaux tarifs visant à élargir le choix

des consommateurs, à réduire les prix et à assurer la compétitivité du marché au Canada.

Les taux mensuels finaux basés sur la capacité sont de 15% à 43% plus bas que les tarifs provisoires, tandis que les tarifs d'accès sont de 3% à 77% plus bas que les tarifs provisoires. Les tarifs provisoires étaient déjà jusqu'à 89% inférieurs à ce que les sociétés espéraient facturer.

Bell Canada a répondu en affirmant qu'elle réduirait l'expansion des services à large bande en milieu rural en raison de cette décision, tandis que Rogers Communications et Cogeco Communications ont exprimé leur

déception et déclaré qu'elles examinaient leurs options.

Les compagnies de téléphone et de câblodistribution ont fait valoir dans un document déposé en septembre que le CRTC avait outrepassé ses pouvoirs et commis des erreurs en fixant les nouveaux tarifs.

Dans son mémoire à la Cour, Bell a estimé que sa part des paiements rétroactifs ordonnés par le CRTC serait d'environ 100 millions\$. Un dépôt distinct au nom de six entreprises de câblodistribution estimait leur part à 225 millions\$. **LA PRESSE CANADIENNE**

# Résidences privées: des préposés en grève pour obtenir 15 \$ l'heure

LIA LÉVESQUE

La Presse canadienne

**MONTRÉAL — Une grève de 375 travailleurs, principalement des préposés aux bénéficiaires, sera déclenchée à 00h01 dans la nuit de lundi à mardi.**

La grève doit durer cinq ou 10 jours, selon la résidence qui est touchée.

Ces syndiqués travaillent dans des résidences pour personnes âgées qui appartiennent à des entreprises privées. Leur principale revendication est d'obtenir un salaire de 15 \$ l'heure à l'embauche et 1 \$ d'augmentation par année, pour un contrat de trois ans.

Ces travailleurs, membres du Syndicat québécois des employés de service (SQEES) affilié à la FTQ, gagnent actuellement environ 13,50 \$ l'heure. Il s'agit principalement de préposés aux bénéficiaires, mais aussi d'employés aux cuisines, à l'entretien ménager et à la buanderie, entre autres.

La grève devait toucher 500 travailleurs dans cinq résidences privées pour personnes âgées, mais lundi en fin d'après-midi, les travailleurs d'une des cinq résidences ont finalement accepté l'offre patronale, évitant ainsi de justesse la grève prévue. Ils seront donc 375 touchés.

Les résidences privées qui seront touchées sont la Résidence Anjou à Montréal, l'Oasis Saint-Jean (Chartwell) à Saint-Jean-sur-Richelieu, les Appartements de Bordeaux (Chartwell) à Québec et le Domaine de Bordeaux (Chartwell) à Québec.



La résidence Les Appartements de Bordeaux (Chartwell) à Québec fait partie de celles qui sont touchées par la grève.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Les syndiqués du Domaine des Forges, à Laval, qui devaient débrayer en même temps que les autres à 00h01, ont finalement voté à 66% en faveur de l'offre patronale. La grève a donc été annulée.

Bien qu'il s'agisse de résidences privées, les services essentiels seront assurés, a précisé en entrevue Sylvie Nelson, présidente du SQEES. Le débrayage ne concernera donc que 10% du temps consacré aux soins directs aux patients et 20% du temps consacré aux services auxiliaires, comme l'entretien ménager, la cuisine.

« Ça ne met pas en danger ni la santé ni la sécurité des gens », a assuré M<sup>me</sup> Nelson.

### DIRECTION

Du côté de la direction de Chartwell, une des entreprises touchées,

la vice-présidente aux services opérationnels, Marie-France Lemay, a indiqué par voie de courriel que « nos discussions visent à offrir une rémunération équitable, concurrentielle et qui reflète les aptitudes et les compétences de nos employés ».

« Dans le cadre du processus de négociation, Chartwell respecte le droit de ses employés et de leurs représentants syndicaux de faire valoir leurs intérêts. Il est important de souligner que pendant la grève, les opérations de la résidence se poursuivent et nous continuons de maintenir les services essentiels en vertu de la loi », a-t-elle ajouté.

### DES APPUIS

M<sup>me</sup> Nelson, du SQEES, soutient que même des résidents

d'une des résidences touchées, celle des Appartements de Bordeaux, appuient la cause. « Ils nous le disent clairement. Il y a eu une pétition signée, aux Appartements de Bordeaux, comme quoi ils appuyaient les revendications et reconnaissaient le travail des personnes. Et ça a été vraiment à l'initiative des résidents, qui sont venus voir notre monde qui s'occupe du syndicat et demander "comment est-ce qu'on peut vous le montrer et le faire savoir?" », a-t-elle rapporté.

D'ailleurs, des délégués du congrès de la FTQ, qui se tient à Québec cette semaine, iront manifester devant une résidence touchée, mardi à Québec, en présence de représentants du SQEES et du président de la centrale syndicale, Daniel Boyer.

## EN BREF

### Une application Facebook rémunère les utilisateurs

NEW YORK — Facebook a lancé lundi Viewpoints, une application qui propose de rémunérer les utilisateurs acceptant de participer à des missions, des enquêtes et des études. L'utilisateur doit fournir un certain nombre d'informations comme son nom, son adresse courriel, son lieu de résidence, sa date de naissance et son sexe. L'application l'invite ensuite à participer à différents programmes, qui peuvent être des questionnaires en ligne ou des tests de produits. Le premier programme proposé est une « enquête sur le bien-être » dont le but est de « concevoir de meilleurs produits pour limiter l'impact négatif des réseaux sociaux et d'améliorer leurs avantages ». Une fois un programme achevé, l'utilisateur reçoit des points qu'il peut accumuler pour recevoir de l'argent via PayPal. Viewpoints est réservé aux personnes de 18 ans et plus qui résident aux États-Unis. **AFP**

### Vente en gros en hausse

OTTAWA — Les ventes en gros ont augmenté de 1% pour atteindre 65,1 milliards\$ en septembre, notamment grâce au sous-secteur des machines, du matériel et des fournitures, rapporte Statistique Canada. Cette hausse contrebalance presque entièrement la baisse de 1,2% enregistrée en août. Les économistes s'attendaient à une hausse de 0,3%, selon la firme de données Refinitiv. Statistique Canada note que les ventes du sous-secteur des machines, du matériel et des fournitures ont enregistré l'augmentation la plus marquée en septembre, en hausse de 4,4% pour se chiffrer à 13,9 milliards\$. **LA PRESSE CANADIENNE**

EN SPECTACLE LE 28 NOVEMBRE, À ALMA

# Billy Tellier, spécialiste de l'hypocrisie



DANIEL CÔTÉ  
dcote@lequotidien.com

« Le titre de mon nouveau spectacle est *Hypocrite (s)*, hypocrites avec un s entre parenthèses parce qu'on l'est tous. On veut se montrer à notre mieux sur Internet, alors qu'on a tous un côté sombre. On demande à nos enfants de dire la vérité, mais on leur ment aux quatre secondes », a raconté Billy Tellier, il y a quelques jours, lors d'une entrevue téléphonique accordée au *Quotidien*.

Père de deux enfants, il est le premier à se lancer la pierre, tout en évoquant un autre réflexe qui lui vient spontanément. « Je suis âgé de 38 ans et, comme bien des personnes de ma génération, je suis nostalgique. Ça cache autre chose, cependant, soit le fait qu'on envie les jeunes. Ils mangent comme des rois, juste des bonnes choses, et on fait tout pour éviter qu'ils s'ennuient », décrit l'humoriste.

Son spectacle est tout neuf, ou presque. La première a eu lieu le 5 novembre, à Montréal, et le voici qui arrive à Alma, plus précisément à la Salle Michel-Côté, le 28 novembre à 20 h. Il s'agira de la seule sortie au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour cette fois-ci, mais comme la tournée durera jusqu'à la fin de 2020, d'autres villes devraient s'ajouter à son itinéraire. « On va revenir », confirme Billy Tellier.

Toujours à propos de la notion d'hypocrisie, elle lui a inspiré un numéro consacré à l'industrie de la porno. « On fait semblant qu'elle n'existe pas, alors que chaque seconde, 29 000 vidéos sont visionnées », fait-il observer. Un autre cas, beaucoup plus personnel, se rapporte à l'attitude qu'il a eue lorsque le cancer a frappé à sa porte. Ça s'est passé il y a 18 mois, moment où on a diagnostiqué un problème à sa glande thyroïde.

« Ce qui a été hypocrite de ma part, c'est le fait que je n'ai pas parlé de cette situation dans les médias. Je suis demeuré discret parce que c'est considéré comme un petit

cancer, la glande thyroïde. Il y en a de bien pires et je me disais que ce

« Au début, j'avais peur d'aborder le thème de l'hypocrisie, puis j'ai accepté de me mettre en danger. »

— Billy Tellier

n'était pas une raison pour déranger les gens. Tout ce que j'ai eu, en fin de compte, c'est une petite

opération. Aujourd'hui, tout est beau », rapporte Billy Tellier.

Quant à la forme de son spectacle, elle est mixte, en ce sens qu'il ouvre avec une partie improvisée, un moyen de tisser des liens avec le public. Puis, on entre dans la partie plus écrite, comme qui dirait. Peaufinés lors du rodage, les textes conçus par l'humoriste, de concert avec Michaël Archambault et le metteur en scène Laurent Paquin, correspondent à ses attentes.

« Au début, j'avais peur d'aborder le thème de l'hypocrisie, puis j'ai accepté de me mettre en danger », confie Billy Tellier.



L'humoriste Billy Tellier présentera le spectacle *Hypocrite (s)* pour la première fois au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le 28 novembre. Il se produira à la Boîte à Bleuets d'Alma, à compter de 20 h. — ARCHIVES LA PRESSE, MARCO CAMPANOZZI

UNE PREMIÈRE EN 17 ANS

## Céline Dion no 1 du Billboard 200

Presse canadienne

LOS ANGELES — Pour la première fois en plus de 17 ans, un album de Céline Dion est au sommet du classement du Billboard 200.

En effet, son nouvel album studio, *Courage*, lancé le 15

novembre dernier sur étiquette Columbia Records, a dominé la semaine qui a pris fin le 21 novembre.

C'était la cinquième fois qu'un disque de Céline Dion dominait le Billboard 200. Ce fut précédemment le cas pour *Falling Into You* en 1996, *Let's Talk About Love* en 1998, *All the Way*:

*A Decade of Song* en 1999 et en 2000 et *A New Day Has Come* en 2002.

La chanteuse québécoise est seulement la 13<sup>e</sup> artiste et la quatrième femme à avoir figuré au sommet du classement dans trois décennies différentes.

*Courage* est le premier album en anglais de Céline Dion depuis

2013. Son disque en français *Encore un soir* a été lancé en 2016.

En deuxième place du plus récent classement Billboard 200 figure Tory Lanez avec *Chixtape 5*. Il est suivi par Post Malone pour *Hollywood's Bleeding*, Lover de Taylor Swift et *What You See Is What You Get* de Luke Combs.

# affaires

OR  
1453,71  
- 8,58  
\$US/ONCE

PÉTROLE  
63,56  
- 0,04  
BARIL US\$

ALUMINIUM  
0,7940  
- 0,17%  
\$/US/LIVRE

EURO  
0,6827  
0,0004  
€EURO

LE DOLLAR  
75,16  
- 0,04  
cUS

facebook/  
LeQuotidien  
Progres

@lequotidien\_cyb

PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	1019.30 \$	4.82 \$	110801623
S&P/TSX 300	17032.86 \$	78.02 \$	218627488
S&P/TSX VENTURE	0.00 \$	0.00 \$	0
DOW JONES	28066.47 \$	190.85 \$	0
NASDAQ (QQQ)	204.22 \$	2.39 \$	9921383
NASDAQ/Canada	0.00 \$	0.00 \$	0

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
AURORA CANNABIS	ACB	3.33 \$	-0.25 \$
ENBRIDGE INC.	ENB	50.27 \$	0.56 \$
HUSKY ENERGY INC.	HSE	9.89 \$	0.29 \$
MANULIFE FIN.	MFC	26.06 \$	0.26 \$
DETOUR GOLD	DGC	22.61 \$	0.40 \$
BOMBARDIER INC.	BBD.B	2.04 \$	0.01 \$
NEMASKA LITHIUM	NMX	0.22 \$	0.05 \$
THE GREEN ORGANIC	TGDO	0.89 \$	-0.06 \$
SUNCOR ENERGY INC.	SU	42.21 \$	0.45 \$
ROYAL BANK OF	RY	109.36 \$	0.11 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
VanEck Vectors ETF	GDX	26.21 \$	-0.54 \$
General Electric	GE	11.58 \$	0.05 \$
SPDR S&P 500 ETF	SPY	313.33 \$	2.31 \$
Chesapeake Energy	CHK	0.58 \$	-0.01 \$
iShares Tr -	EEM	43.32 \$	0.44 \$
Credit Suisse AG	UGAZ	13.02 \$	-1.99 \$
The Fin Select	XLF	30.10 \$	0.20 \$
Schwab (Charles)	SCHW	49.32 \$	1.12 \$
Bank of America	BAC	33.46 \$	0.28 \$
Uber Technologies	UBER	29.12 \$	-0.45 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Sorrento	SRNE	3.11 \$	1.51 \$
Medicines Co (The)	MDCO	83.80 \$	15.25 \$
Zynga Inc	ZNGA	6.28 \$	0.19 \$
Advanced Micro	AMD	39.79 \$	0.64 \$
Comcast Corp	CMCSA	43.35 \$	-1.45 \$
Microsoft Corp	MSFT	151.23 \$	1.64 \$
Credit Suisse AG	TVIX	6.33 \$	-0.63 \$
TD Ameritrade	AMTD	51.78 \$	3.65 \$
CymaBay	CBAY	1.33 \$	-4.22 \$
Sirius XM Holdings	SIRI	6.85 \$	0.05 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	5.50 \$	5.28 \$	5.48 \$	0.04 \$
Barrick Gold Corp	ABX	22.18 \$	21.78 \$	21.84 \$	-0.08 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	43.73 \$	41.70 \$	42.96 \$	1.47 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2.13 \$	2.05 \$	2.07 \$	0.00 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2.06 \$	2.02 \$	2.04 \$	0.01 \$
BCE Inc.	BCE	63.65 \$	63.65 \$	63.74 \$	0.15 \$
Bank of Montreal	BMO	101.46 \$	100.96 \$	101.34 \$	0.26 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	75.99 \$	75.53 \$	75.80 \$	0.24 \$
CAE Inc	CAE	35.59 \$	35.12 \$	35.50 \$	0.35 \$
Cascades Inc.	CAS	12.69 \$	12.18 \$	12.68 \$	0.30 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	120.20 \$	118.55 \$	119.37 \$	0.49 \$
Canfor	CFP	15.93 \$	15.90 \$	15.91 \$	0.07 \$
CIBC	CM	115.80 \$	115.21 \$	115.40 \$	-0.06 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	37.72 \$	36.83 \$	37.63 \$	0.42 \$
CN Railway Company	CNR	121.25 \$	119.63 \$	120.91 \$	0.71 \$
Canadian Pacific Railway	CP	318.44 \$	313.66 \$	318.19 \$	4.75 \$
Canadian Tire	CTC	203.99 \$	202.50 \$	203.99 \$	2.97 \$
Canadian Western Bank	CWB	36.18 \$	35.49 \$	35.68 \$	-0.21 \$
Domtar	UFS	51.05 \$	49.86 \$	50.82 \$	0.97 \$
Emera	EMA	55.41 \$	54.33 \$	54.40 \$	-0.82 \$
Enerplus	ERF	8.65 \$	8.32 \$	8.64 \$	0.19 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	109.14 \$	108.22 \$	108.58 \$	0.28 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	14.56 \$	14.06 \$	14.09 \$	-0.44 \$
Great-West Lifeco	GWO	33.15 \$	32.85 \$	33.09 \$	0.18 \$
Industrial Alliance	IAG	67.26 \$	66.71 \$	66.80 \$	-0.13 \$
Societe financiere IGM	IGM	38.64 \$	38.30 \$	38.56 \$	0.18 \$
Imperial Oil	IMO	33.56 \$	33.15 \$	33.55 \$	0.34 \$
Quebecor Inc	QBR.B	33.71 \$	33.33 \$	33.66 \$	0.22 \$
Loblaws Cos.	L	71.48 \$	70.41 \$	71.01 \$	0.46 \$
Laurentian Bank	LB	46.56 \$	46.30 \$	46.31 \$	-0.05 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	23.76 \$	23.25 \$	23.29 \$	-0.19 \$
Magna International	MG	73.42 \$	71.71 \$	73.12 \$	1.40 \$
Metro Inc.	MRU	57.95 \$	57.03 \$	57.58 \$	0.65 \$
National Bank	NA	71.12 \$	70.72 \$	70.92 \$	0.23 \$
Precision Drilling Corp.	PD	1.41 \$	1.37 \$	1.40 \$	0.00 \$
Power Corp.	POW	32.11 \$	31.55 \$	31.95 \$	0.37 \$
Power Financial	PWF	32.61 \$	32.20 \$	32.35 \$	0.09 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	33.71 \$	33.33 \$	33.66 \$	0.22 \$
Rogers Comm. Inc.	RCL.B	63.86 \$	63.21 \$	63.55 \$	0.34 \$
Royal Bank	RY	109.68 \$	109.08 \$	109.36 \$	0.11 \$
Saputo Inc.	SAP	39.87 \$	39.55 \$	39.56 \$	-0.02 \$
Shaw Communications	SJR.B	27.31 \$	27.06 \$	27.07 \$	-0.10 \$
Sun Life financial	SLF	61.56 \$	60.98 \$	61.43 \$	0.50 \$
SNC-Lavalin	SNC	23.92 \$	23.47 \$	23.72 \$	0.11 \$
Superior Propane Corp	SPB	12.57 \$	12.36 \$	12.55 \$	0.15 \$
Suncor Energy Inc.	SU	42.23 \$	41.54 \$	42.21 \$	0.45 \$
Telus Corporation	T	50.16 \$	49.83 \$	49.89 \$	0.05 \$
Transalta Corporation	TA	8.90 \$	8.72 \$	8.78 \$	-0.03 \$
TD Bank	TD	77.72 \$	77.16 \$	77.54 \$	0.48 \$
Transcanada Pipe	TRP	67.93 \$	67.42 \$	67.81 \$	0.39 \$
Torstar Corp.	TS.B	0.51 \$	0.49 \$	0.49 \$	-0.01 \$
Weston George Ltd	WN	106.98 \$	105.69 \$	106.66 \$	0.69 \$

## GRÈVE AU CN

# La ministre prône la négociation

Presse canadienne

**REGINA — La ministre fédérale de l'Agriculture exhorte la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses travailleurs à conclure une entente en vue d'atténuer les effets de la grève en cours sur les agriculteurs du pays.**

Marie-Claude Bibeau prononçait lundi matin un discours lors du Salon de l'agriculture de Regina, où elle a également rencontré des producteurs. Environ 3200 travailleurs du CN, sans contrat de travail depuis le 23 juillet, ont déclenché une grève légale au début de la semaine dernière. Ils se plaignent des longues heures de travail, de la fatigue et de conditions de travail dangereuses.

M<sup>me</sup> Bibeau a indiqué lundi que les agriculteurs l'avaient bien informée des impacts de la grève sur leurs activités. Elle a toutefois souligné que le gouvernement fédéral croit au processus de négociation et qu'il pousse les deux parties à s'entendre. « Toutes les options demeurent toujours sur la table, a-t-elle dit. Mais en ce moment, on croit encore qu'il est possible d'arriver à une entente entre les deux parties. »

La ministre, reconduite dans ses fonctions la semaine dernière, a

refusé de fixer un échéancier pour une éventuelle décision d'Ottawa. Elle a indiqué qu'elle informerait ses collègues de l'impact de la grève sur les travailleurs de l'agriculture afin de décider de la suite des choses.

« On suit la situation de jour en jour, on les encourage très, très fortement à continuer à négocier, avec l'aide des médiateurs aussi, pour arriver à une solution, a-t-elle dit. C'est certainement ce qui serait le mieux pour toutes les parties et ce qui serait aussi la solution la plus rapide. »

Le premier ministre de la Saskatchewan, Scott Moe, a demandé au gouvernement fédéral de signaler clairement aux parties qu'il était prêt à intervenir dans le conflit. M. Moe a déclaré que la grève ne pouvait pas s'éterniser, car cela entraînerait des pertes d'emplois dans l'agriculture.

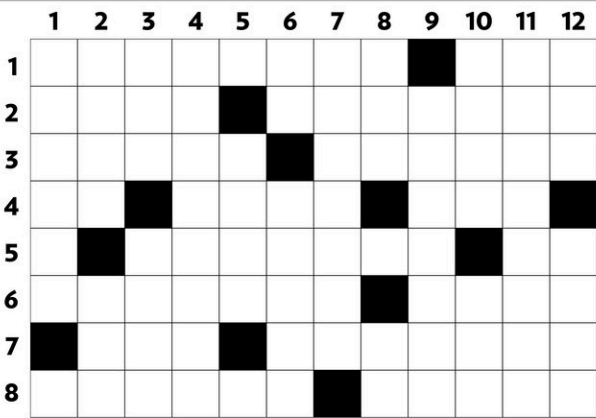
Le premier ministre de l'Alberta voisine, Jason Kenney, a demandé que le Parlement soit rappelé immédiatement afin d'adopter une loi spéciale pour forcer le retour au travail des travailleurs du CN.

Le transport est de compétence fédérale. L'ouverture de la session au Parlement est fixée pour l'instant au jeudi 5 décembre - dans 10 jours - et les députés devront d'abord procéder à une élection à la présidence de la Chambre.



Des agriculteurs en colère ont versé du maïs devant le bureau de comté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, lundi matin à Montréal. — PHOTO PC

### MOTS CROISÉS JUNIOR



#### HORIZONTALLEMENT

- Objet qui empêche de passer. - Qui n'est pas transformé par la cuisson.
- Lever les pieds de derrière, en parlant d'un âne. - Adolescent effronté, jeune voyou.
- Recueil, livre de cartes géographiques. - Met des balles, de la poudre dans une arme à feu.
- Symbole du néon. - Oiseau aquatique femelle. - Grande étendue d'eau salée.
- Il reçoit une somme d'argent en échange de son travail. - Préposition qui indique le lieu.

- Qui reste volontairement dans la vague. - Signe de musique qui représente un son.
- Avant les autres. - Qui n'existent pas depuis longtemps.
- Qui n'est pas lourde. - Touffues.

#### VERTICALEMENT

- Fruit comestible dont la pulpe est juteuse et sucrée.
- Qui refuse de changer d'idée. - Faculté de percevoir la lumière.
- Sert à assaisonner les aliments. - Les vampires aiment le boire.

- Cause des soucis.
- Barbouillé.
- Contient le résumé d'une carrière. - Désolé.
- Mise en pièces.
- Interjection qui marque l'hésitation. - Symbole chimique du cadmium.
- Faire revenir une personne à l'endroit d'où elle vient.
- Matière sécrétée par les abeilles ouvrières. - Organisation des Nations Unies.
- Est mécontent de quelque chose qu'il a fait.
- Première page d'un journal. - Lac d'Écosse prétendument habité par un monstre.

#### SOLUTION du dernier numéro

1	G	U	E	N	I	L	L	E	S	B	U
2	E	N	V	O	L	I	M	A	G	E	S
3	N	I	E	R	F	E	U	A	N	E	
4	C	E	N	D	R	E	S	C	I	E	R
5	I	T	A	R	C	A	V				
6	V	E	R	T	S	O	U	R	S	O	N
7	E	V	E	R	E	S	T	G	A	L	E
8	S	E	R	I	E	E	X	O	C	E	T

### MOT MYSTÈRE

#### CHIENS - Un mot de 7 lettres

ABOYEUR  
ACCOUPLE  
ARGOS

BEAU

CABOT  
CANIN  
COCKER  
COURRE  
CUREE

DENTS  
DOGUE  
DONNER  
DORE

ECOSSAIS  
ENCHAINER  
ENRAGEE  
EPERON  
ERGOT  
ESQUIMAU  
ETRILLER

FLAIRER  
FOU

GRIS  
GRONDER

IDEFIX

LAITEE  
LEVRIER  
LIMIER  
LONG

MENER  
MILOU

R	E	V	E	I	R	T	E	R	Y	E	U	X	G	R
I	R	E	T	T	E	S	E	E	C	E	O	E	M	S
N	I	N	A	C	I	D	U	L	C	O	T	S	E	E
E	E	G	A	R	N	E	O	A	A	E	U	A	N	L
S	C	B	U	O	U	N	R	S	T	I	O	R	E	L
E	O	O	R	Q	G	C	C	G	U	N	T	U	R	I
T	S	G	I	T	U	H	O	O	E	E	E	U	E	
R	S	T	R	R	N	A	L	C	R	T	U	Z	E	R
I	A	B	E	A	U	I	C	R	K	R	Q	R	Y	O
L	I	E	U	I	M	N	I	C	H	E	O	E	O	B
L	S	Z	S	T	N	E	D	F	O	C	R	I	B	E
E	E	E	S	F	R	R	E	S	Q	U	I	M	A	U
R	R	E	R	I	A	L	F	O	U	P	P	I	E	G
O	E	G	U	O	R	E	I	R	V	E	L	L	N	O
R	E	N	N	O	D	G	X	N	O	R	E	P	E	D

Solution du dernier numéro : CERCEAU

26-11-2019

NEZ	QUEUE	ROQUET	SOURIS	TRAIT
NICHE		ROUGE		
	RACE	RUT	TERRIER	YEUX
OREILLES	RAS		TETE	
	RETRIEVER	SCHNAUZER	TIQUE	
PIE	ROBE	SETTER	TOUTOU	

### MOTS CROISÉS

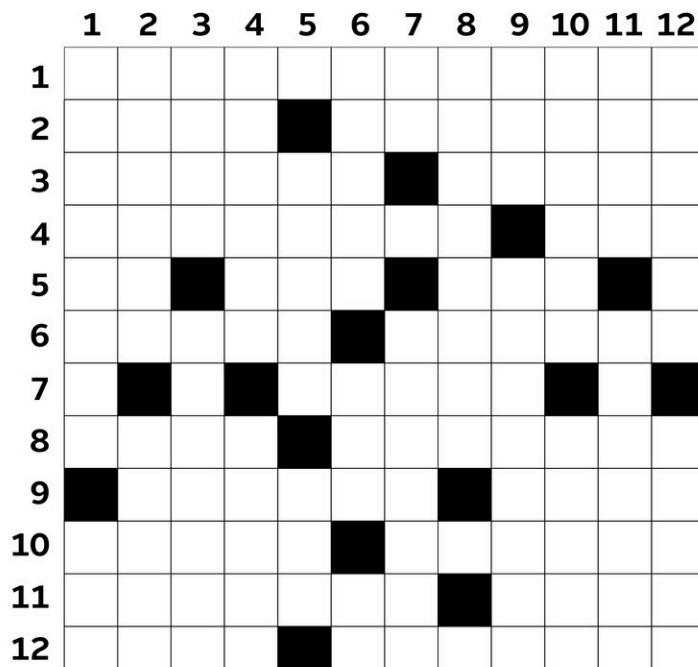
#### HORIZONTALLEMENT

- Actions contraires à la politesse.
- Insecte des eaux stagnantes - Coexistence de deux éléments différents.
- Peine pécuniaire - Relatif à la joue.
- Relative à la cérémonie du mariage - Cul-de-sac.
- Germanium - Coule au pays du munster - Déchiré.
- Fait partie de la famille - Guide d'animaux.
- Précieux coffret.
- Ne fond pas - Dans la mort-aux-rats.
- Appareil de prise de vues - Palmipède.
- Flétan, en Belgique - Tissu utilisé pour confectionner des vêtements de travail.
- Vaincu par David - Loupé.
- Culottés - Garder et cache des objets volés.

#### VERTICALEMENT

- Mièvre et sans intérêt - Alter ....
- Profondément émue - Sorti de l'oeuf.
- L'Algérie en fait partie - Supportable.
- Humée - Troubles.
- Délayé dans une substance - Mouvement terroriste.
- Rêvé - Introduit une explication - Tour.

- Château d'Orléans - Exercice d'haltérophilie.
- Modernisés.
- Choisi - Emploi que l'on ne veut pas perdre.
- Rayée de bandes foncées - Région d'Afrique du sud.
- Sert à maintenir - Rhume.
- Relatif à la Lune - Tenir secret.



#### SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	T	A	R	T	E	M	P	I	O	N	L
2	E	G	O	U	T	S	N	O	O	P	Y
3	M	A	I	T	R	E	G	R	E	E	R
4	P	M	T	I	C	K	E	T	A	I	
5	O	I	S	I	L	L	O	N	E	U	S
6	R	C	L	U	B	I	E	S	M		
7	A	P	O	D	E	S	E	N	T	R	E
8	I	U	L	E	M	U	S	A			
9	R	E	I	N	S	E	X	E	R	C	E
10	E	R	O	S	I	O	N	R	A	K	I
11	S	I	S	E	H	E	U	R	T	E	R
12	L	E	S	T	E	R	E	S	T	E	

26 novembre 2019

N° 5634

### SUDOKU

8	4	2	7				6	
					2		3	1
7			9				4	
						2		
3						5		9
1	6			7				
6	9	3	8					7
						5	9	
						6		3

Niveau de difficulté : facile

4911

4910

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com).

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

#### SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	6	3	5	9	1	4	2	7
7	1	4	2	3	8	9	5	6
9	2	5	6	4	7	1	8	3
5	3	9	7	1	4	2	6	8
6	4	8	9	2	5	3	7	1
2	7	1	8	6	3	5	9	4
4	5	6	1	8	2	7	3	9
1	9	7	3	5	6	8	4	2
3	8	2	4	7	9	6	1	5

### CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S	M	F	A	O	S	A	U	D	E	T	O	I
E	L	A	E	M	Y	L	I	A	C	S		

#### Thème : Citation de Germain Véronneau

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

#### Solution du dernier numéro :

Citation de E. E. Cummings : Les baisers sont plus attendus que la sagesse.

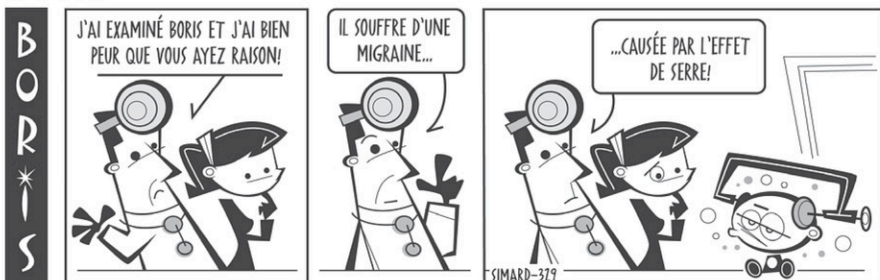
**Peanut**



**Ben**



**Boris**



**HOROSCOPE 26 novembre 2019**

**Bélier du 21 mars au 19 avril** - En ce mardi 26 novembre de Nouvelle Lune, nous avons suffisamment de craintes sans adopter celles d'autrui. Ne permettez pas aux autres de vous communiquer leurs doutes et leurs peurs. Fiez-vous à votre intuition pour déterminer ce qui est convenable pour vous. Les surprises ne sont pas forcément trop belles pour être vraies. Acceptez sans gêne les bonnes choses que l'on vous offrira.

**Taureau du 20 avril au 20 mai** - Vous ne devriez pas systématiquement rejeter une opportunité qui n'est pas exactement conforme à vos attentes. Dans ce climat de Nouvelle Lune en Sagittaire, il pourrait s'agir d'une étape intermédiaire qui vous aidera à atteindre vos objectifs dans un futur rapproché. Acceptez une offre qui ne correspond pas à votre idéal, surtout si elle est temporaire. Ce petit sacrifice vous rapportera.

**Gémeaux du 21 mai au 21 juin** - Vous ne devriez pas craindre de perdre ce que vous avez obtenu grâce à vos efforts et à votre autodiscipline. Il y a des acquis que rien ne pourra vous enlever, pas même le temps qui s'écoule. Avec le climat de Nouvelle Lune en Sagittaire, votre Signe opposé complémentaire, les connaissances que vous croyiez avoir oubliées reviendront presque instantanément.

**Cancer du 22 juin au 22 juillet** - L'heure est au compromis, ce qui ne veut pas dire qu'il faille tout concéder aux autres. Dans ce climat de Nouvelle Lune, vous serez en mesure de tirer habilement votre épingle du jeu et d'améliorer votre situation. Votre discipline et vos efforts en vue d'améliorer votre apparence rapporteront des résultats plus que satisfaisants, même s'ils ne sont pas instantanés. Maintenez votre bonne volonté.

**Lion du 23 juillet au 22 août** - Il est impossible d'exceller dans tous les domaines. C'est pourquoi l'entraide joue un rôle crucial dans l'existence humaine. Vous ne devriez pas avoir honte lorsqu'il s'agit de demander de l'aide à des gens qui possèdent des expertises qui diffèrent des vôtres. Inversement, dans ce climat de Lunaïson, vos services risquent d'être réquisitionnés, offrez-les humblement sans rien attendre en retour.

**Vierge du 23 août au 22 septembre** - Les rapports qui s'établissent entre différentes personnes de votre entourage se situent complètement hors de votre contrôle. Vous ne pouvez pas empêcher deux individus de se fréquenter, ou inversement, d'être en discorde. Dans ce climat de Nouvelle Lune en Sagittaire, l'essentiel consistera à vivre et à laisser vivre. Libérez votre esprit de tout malaise relatif aux relations d'autrui.

**Balance du 23 septembre au 23 octobre** - Vous devriez accueillir le changement les bras grands ouverts, même si vous ne savez pas exactement quelles en seront les conséquences à long terme. Vous n'avez qu'à vous organiser pour être capable de revenir en arrière si les résultats ne vous conviennent pas. Dans ce climat de Lunaïson, si vous n'essayez pas d'apporter certaines modifications, vous n'en connaîtrez jamais les effets.

**Scorpion du 23 octobre au 21 novembre** - L'atmosphère de Nouvelle Lune en Sagittaire vous recommande d'écouter votre corps et de ne pas dépasser vos limites. Si vous entreprenez un programme d'entraînement, la discipline et la régularité vous rapporteront davantage de bienfaits que d'occasionnelles séances d'efforts exagérés. Par ailleurs, quelqu'un pourrait vous lancer une proposition inusitée...

**Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre** - Bien que la Nouvelle Lune aujourd'hui dans votre Signe vous incite à rechercher le calme et l'harmonie, ne faites pas de concessions inutiles. Évitez de vous laisser entraîner dans une discussion avec une personne négative. Une attitude douce et sereine constituera une force inestimable qui sera susceptible d'impressionner votre entourage.

**Capricorne du 22 décembre au 19 janvier** - Vous possédez de nombreux atouts et vos rivaux les plus proches ne vous arrivent pas à la cheville. Dans cette ambiance de Nouvelle Lune, une attitude modeste s'avèrera indispensable pour atténuer, voire dissiper, la jalousie et le ressentiment d'autrui. Si vous voulez que les autres soient de bons perdants, efforcez-vous de ne pas vous ranger dans le camp des mauvais gagnants.

**Verseau du 20 janvier au 18 février** - Ce qui doit arriver arrivera. Faites confiance à la providence et cessez de vouloir contrôler l'inévitable. Et dans ce climat de Nouvelle Lune en Sagittaire, ne forcez pas les choses. Les situations qui comportent trop d'obstacles ne vous sont probablement pas destinées. Si vous avez envie de quelque chose, exprimez-le clairement, il n'y a rien de mieux pour appeler sa propre chance.

**Poissons du 19 février au 20 mars** - Certaines personnes de votre entourage n'ont pas atteint votre niveau de conscience. De ce fait, vous devez faire part de tolérance et opter pour le plus petit commun dénominateur. Dans ce climat de Lunaïson en Sagittaire, au carré des Poissons, vos recherches ne seront pas vaines, même si elles ne génèrent pas d'innombrables résultats. Votre persévérance en démontrera la pertinence.

**MARDI À LA TÉLÉ**

\* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

26 NOVEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmigondis	(:25) Animo	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Tout le monde	Heartland	Virginie	Virginie	Castle / Le flic de Hong Kong	On va se le dire			Silence, on joue!		
V	Moment V / Coulée douce		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Chicago Med / Dire Adieu	Occupation D	LE SURFEUR D'À CÔTÉ (2017) avec Peter Porte, Amanda Righetti.			LE SCANDALE DES BABYSITTERS (2015) avec Ryan McPartlin, Spencer Locke.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Deux filles le matin		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		UN AMOUR SUR MESURE (2014) Jane Seymour.		(:45) Tom et Jerry	Nouvelles / Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles		
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(:55) Chuggington	(:35) Simon / Monchh.	Merveilleux	Frères Kratt	Cochon dingue	Génial!	De garde 24/7 / L'empathie		Un chef à la cabane		Ni fille ni garçon		Ça vaut le coût !	RoiJulian	Chipmunks	(:35) Chuggington	Pat'Patrouille	Merveilleux

26 NOVEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	La Facture	Toute la vie			Laurent Duvernay-Tardif-LDT: toujours plus loin		Le Téléjournal		Sports ex / (:05) En bref ICI / (:10) On va se le dire		
V	Un souper parfait	Occupation Double	À table avec mon ex	Rire et délire	La trappe	La trappe	L'Open Mic de...	Occupation Double	NCIS: Los Angeles / Le bruit du silence		Un souper parfait	NVL	Moment V	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Animaux à la retraite	Bloopers TVA	L'heure bleue			Simon Leblanc: Tout court		TVA nouvelles (:35) Denis Lévesque		(:35) Deux filles le matin		
TQc	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	Moi j'mange	National Geographic			House of Cards (v.f.) / Question de confiance		Poldark		Les francs-tireurs		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Urgences / Urgences dans les bidonvilles		Ma rue couche-toi là / Rue de la Paix à Ixelles		Jeunesse arabe, yallah! / Maroc		L'art du crime / Le peintre du diable		TV5 le journal	Journal Afrique	Commence aujourd'hui	
CANAL D	Célèbres et fauchés		Le choc des bolides / Puissance au rendez-vous		Parker: Sa ruée vers l'or		Panique sur la 401 / Entre la vie et la mort		Les pires prisons du monde / Carcel Distrital, Colombie		Paranormal sur le vif		La mosquée	
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60			Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(:15) Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Bruins de Boston c. Canadiens de Montréal (D)					L'antichambre (D)		Sports 30		LNH Canadiens express / Boston vs Montréal		L'antichambre
VIE	Défi biscuits des Fêtes		Ma maison	Notre premier flip	Vendre ou rénover / Amanda et Derek		Les héros de la réno		C'est quoi ton plan?	Les gratteux	Big Love (v.f.)		COCKTAIL (1988)	
SERIES+	NCIS: Nouvelle-Orléans / Empathie		Élémentaire / Les chiens de guerre		Blue Bloods / Rivalité fraternelle		Code Black (v.f.) / Chemins de traverse		FBI / Meurtres sur commande		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Justice parallèle		Queen of the South	
Z	Remorquage à South Beach	Week-end de bois / Survie	Les Brown: génération Alaska / Paralysés		Knightfall (v.f.) / Loup noir, loup blanc		Surnaturel / Paradoxe temporel		American Chopper (v.f.)		Dexter / Il était une fois		South Park	
HISTORIA	La malédiction d'Oak Island / Le visage du mystère		La malédiction d'Oak Island / Secrets présidentiels		Pawn Stars / G.I. Gages	Pawn Stars	Les a\$ de la brocante / Le jackpot de Jersey		Les a\$ de la brocante / L'anniversaire de Frank		Profession: brocanteur / L'île de Man		Les montagnards	
ÉVASION	Direction la mer / Myrtle Beach (Caroline du Sud)		Vivre sous zéro / Terre propice		Monstres d'eau douce / Le retour du poisson-chat tueur		Monstres d'eau douce / Le tueur des coraux		Josh Gates, traqueur de mystères		Les aventures de Monsieur Gluzicki		Hotel Hell	
ICI ARTV	(17h30) Belles histoires	Les belles histoires / L'Incorrigible Bidou		Quelle famille!	Les filles de Caleb		Les filles de Caleb		Témoign indésirable		Témoign indésirable		Esprit critique	

# Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi  
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30  
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

**418 549-4444**  
Ligne sans frais 1 800 866-3658

## IMMOBILIER LOCATION

### 6737 Logements à louer

1.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.: 418-815-3383, 581-306-4503.

**CHICOUTIMI-NORD, 3½, meublé, ch, écl., 485\$, info . 418 698-1859.**

**JONQUIÈRE, 4½, rez- de ch., 600\$ non ch., non écl. pas d'animaux, personnes sérieuses seulement. (418) 547-2127 / 557-2434.**

## SERVICES ET EXPERTS

### 6787 Argent à prêter

#### PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.  
www.creditcourtage.ca  
1-866-482-0454

## SERVICES PERSONNELS

### 6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grasse, ouverte d'esprit, reçoit privé.

À CHICOUTIMI, belle femme, grasse, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

**A FLEUR de peau, Eric et Billy**  
Tél. : 418 550-0632

AMALENA, Diams, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.: 418-376-7149.

**APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE**  
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 418 376-1274.

AURÉLY beauté fatale, propre, discrète. 581-668-1085 massageintime@hotmail.com

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.: 418-818-9845.

CLOË vous offre ses services, Alma, 418-719-8556 le jour.

FEMME d'âge mur, voluptueuse vous reçoit dans une ambiance chaleureuse et discrète. Tél.: 418-544-6907.

PATTY belle madame, massage à votre discrétion, reçoit/se déplace. 418-812-9699.

**T'AIMES LES JOLIES GRASSETTES, viens me voir Anni, 8h à 23h, 581-654-1273**

## EMPLOIS

### 6834 Offres d'emploi

Avant le 4 déc. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)

www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

**LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.**

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer Le Quotidien

**SAINT-GÉDÉON (Village et les rangs)**

Revenu d'appoint très intéressant

Bienvenue aux personnes de tous âges

Contactez Régis Desbiens  
418-695-1630

## VÉHICULES

### 6851 Automobiles

**ACHAT ET VENTE DE PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.**  
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

**ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.**

### 6856 Véhicules demandés

**1000\$ ET MOINS ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.**  
Payons comptant. Permis SAAQ.  
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

### 6859 Motos, VTT et motoneiges

SKI-DOO Renegade 2016, 1 200 cc, 9 700 km, comme neuve, valeur de 15 500\$, prix de vente : 9 900\$. 418 696-1404

## MARCHANDISES

### PRIÈRES FAVEURS OBTENUES



#### PRIÈRE INFALLIBLE A LA VIERGE

Fleur toute belle du Mont Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère, O Sainte-Marie, mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici votre demande), Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée.  
D.B.

Jamais trop d'info  
leQuotidien le Progrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

## > INITIATION À LA VIE POLITIQUE



Une dizaine d'élèves de secondaire un de l'École secondaire de L'Odysée/Lafontaine ont eu la chance de s'initier à la vie politique municipale, lundi. Il s'agit de l'une des activités organisées dans le cadre du programme Parcours découvertes. «C'est en place pour leur apprendre à se connaître personnellement, pour savoir ce qu'ils aiment, leurs passions», a expliqué l'enseignante Karine Belley. C'est après avoir rempli un questionnaire sur les intelligences multiples qu'ils ont pu être dirigés vers les bonnes activités. D'autres élèves pourront passer du temps au Palais de justice de Chicoutimi, en ATM, à l'hôpital vétérinaire, à la base de Bagotville, etc. Sur la photo, ils sont accompagnés de leurs enseignants, Patrice Drolet et Karine Belley, et de la mairesse de Saguenay, Josée Néron. **MÉLANIE CÔTÉ**

— PHOTO LE QUOTIDIEN MARIANE L. ST-GELAIS

## AVIS/APPEL D'OFFRES



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY

## AVIS PUBLIC

Modification de la grille tarifaire de la Société de transport du Saguenay (STS).

**Avis public est donné**, conformément à l'article 90 de la Loi sur les sociétés de transport en commun que le conseil d'administration, lors d'une séance ordinaire tenue le 20 novembre 2019, a adopté une nouvelle grille tarifaire effective le 1<sup>er</sup> janvier 2020, laquelle se détaille comme suit :

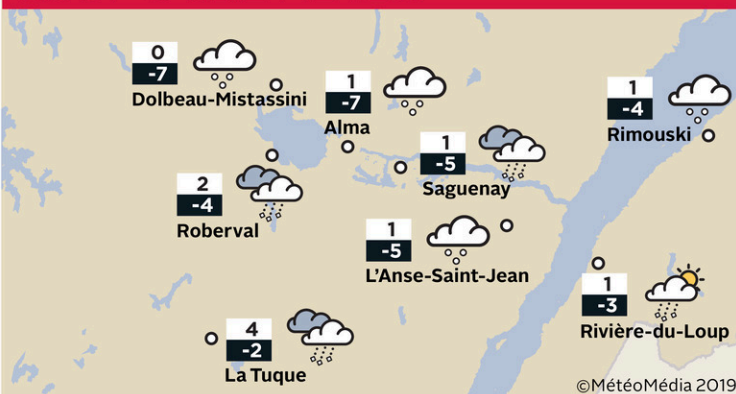
<b>Paiement comptant</b>	3,50 \$
<b>Billets – PME (porte-monnaie électronique)</b>	
Prix unitaire	3,30 \$
Livret de 5 billets	16,50 \$
Livret de 12 billets	39,60 \$
<b>Titre familial</b>	
Laissez-passer un jour, maximum 2 adultes, 4 enfants	10,00 \$
<b>Laissez-passer mensuel</b>	
Adulte	72,00 \$
Jeunesse (17 ans et moins)	59,00 \$
Âge d'or (65 ans et plus)	47,00 \$

Donné à Saguenay, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2019.

Nadia Tremblay

Trésorière et directrice des finances et des ressources matérielles

## COUP D'ŒIL MÉTÉO



### Demain

Max. -1  
Min. -4

Ensoleillé avec passages nuageux  
Précipitations : 30 %  
Vents légers

### Vendredi

Max. -7  
Min. -14

Ensoleillé  
Précipitations : 20 %  
Vents du nord-ouest 18 km/h

### Jeudi

Max. -2  
Min. -11

Ciel variable  
Précipitations : 30 %  
Vents du nord-ouest 18 km/h

### Samedi

Max. -8  
Min. -13

Ciel variable  
Précipitations : 20 %  
Vents de l'ouest 22 km/h

## AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	2 -4
Chibougamau	Neige	-2 -8
Gaspé	Soleil	4 -2
Gatineau	Averses	8 -1
Îles-de-la-Mad.	Soleil	4 3
Maniwaki	Averses	6 -2
Montréal	Éclaircies	8 -1
Mont-Tremblant	Averses	5 -2
Québec	Plu et nei	3 -2
Rimouski	Faib neige	1 -4
Sept-Îles	Soleil	2 -2
Sherbrooke	Variable	8 0
Tadoussac	Faib neige	1 -3
Thetford Mines	Averses	5 -2
Trois-Rivières	Plu et nei	5 -2
Val-d'Or	Plu et nei	2 -5

## LE SOLEIL



## LA LUNE

Lever : 6h51 Coucher : 16h15



## LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h09	5,2	2h25	4,7
8h11	0,3	9h28	0,3
14h24	5,9	14h37	5,5
20h53	-0,1	22h16	0,1

## LE VENT

Vents légers

Météo Média  
meteomedia.com/video

IMPRÉVISIBLE.  
COMME PRÉVU!  
DÉCOUVREZ-EN PLUS!



### AVIS DE DÉCÈS

## ALLARD (M. GEORGES-ÉMILE)

Le 21 novembre 2019, est décédé entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital d'Alma, à l'âge de 77 ans et 8 mois, M. Georges-Émile Allard, fils de feu M. Paul-Émile Allard et de feu Mme Marie-Luce Girard, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

**Funérarium Hébert & Desbiens**  
9, rue de la Gare  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, secteur Métabetchouan

le mercredi 27 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 28 novembre 2019, jour des funérailles, de 9 h à 11 h.

Les funérailles de M. Georges-Émile Allard seront célébrées le jeudi 28 novembre 2019 à 11 h à l'église de Métabetchouan. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: feu Irène (feu Henri-Paul Tremblay), feu Léonce (feu Madeleine Simard), feu Gérard (Carmen Duchesne), Réal (Céline Gagné), feu Réjean, Denyse, feu Lucie (Mario Fortin), Jules (Marcelle Girard), Gaétane (Marcel Depont), Gisèle, feu Fernand, Gilles (Lucie Patry) et Diane (Paul-Marie Régner); ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital d'Alma pour les bons soins prodigués.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma.



Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertetdesbiens@bellnet.ca, site internet: www.hebertetdesbiens.com  
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.  
(Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



### AVIS DE DÉCÈS

## BOUCHARD (MME MARIE-JOSEPHE)

Le 24 novembre 2019, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 93 ans et 2 mois, Mme Marie-Joséphine Bouchard, épouse de feu M. Gérard Tremblay, demeurant à St-David-de-Falardeau. Elle était la fille de feu Mme Marie-Anna Tremblay et de feu M. Joseph Bouchard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 30 novembre 2019 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au

**Complexe funéraire Carl Savard**  
780, boulevard Ste-Geneviève  
Chicoutimi-Nord

Les funérailles auront lieu le samedi 30 novembre 2019 à 16 h 30 à l'église de St-Honoré. L'incinération aura lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de St-David-de-Falardeau.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Simon-Marie Tremblay, Nicole, Bruno, Martine (Alain Émond); ses petits-enfants: Evans (Linda), Gino (Jeanne-Mance), Christian (Caroline), Stéphanie (Mark), Lucie, Bruno-Pierre (Marie-Ève), Isabelle et Catherine; ses arrière-petits-enfants: Maxime, Jonathan, Pierre-Luc, Rosalie, Alia, Miguël, Marianne, Gégory, Olivier, Alexis ainsi que ses belles-filles: Yvette et Suzanne. Elle était la sœur de: feu Dominique Bouchard (feu Yvonne Paquette), feu Julie (feu Alexandre Fortin), feu Jean-Victor (feu Henriette Vincelette), Rose-Anita (feu Lionel Tremblay), feu Elisabeth (feu Germain Gaudreault), Madeleine (feu Gérard Blackburn), feu Marthe (feu Marcel Émond), Martha (feu Louis-Philippe Hudon), feu Christian, Marie-Émilie (feu Victor Tremblay) et Clara (Claude Lavoie). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Tremblay ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier ses médecins traitants, Dre Isabelle Voyer et Dre Claudia Tremblay ainsi que tout le personnel de la Résidence Georges-Hébert et du département A2 de l'Hôpital de Chicoutimi et Mme Sandra Vachon pour les bons soins apportés à notre mère. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie (département de cardiologie) sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexfunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexfunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



### AVIS DE DÉCÈS

## BELLEY (MME DORIS)

Le 24 novembre 2019, est décédée à Alma, à l'âge de 84 ans et 3 mois, Mme Doris Belley, épouse de feu M. Gérard Fortin, fille de feu M. Paul-Émile Belley et de feu Mme Cécile Lapointe, demeurant à Alma. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité**  
620, boul. Dequen Nord  
Alma

à compter du jeudi 28 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le vendredi 29 novembre 2019, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Un dernier adieu suivra à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire Bérubé & Fils (cérémonie en chapelle disponible au www.funeraweb.tv; contactez les membres de famille). Les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Guy (Sylvie Dufour), Lyne (Réal Belley), Réal, feu Pierre (Guylaine Tremblay); ses petits-enfants: Patrice (Catherine Fortin), Mylène (Étienne Deshaies Rochat), Audrey (Nicolas Fortin), Sabrina (Yannick Harvey), Mathieu (Laurie Savard), Pierre-Luc (Jessica Morissette), Pamela (Christo Lavoie); ses 7 arrière-petit-fils; ses frères et sœurs; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Fortin; son compagnon de vie M. Benoît Girard et sa famille; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 4715, av. des Replats, bureau 261, Québec, Québec G2J 1B8 (888) 473-4636. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Doris Belley et partager un souvenir, rendez-vous sur le site

[www.complexfuneraireberubeetfils.com](http://www.complexfuneraireberubeetfils.com)



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.  
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132  
Courriel: info@berubeetfils.com  
Site internet: www.complexfuneraireberubeetfils.com



### AVIS DE DÉCÈS

## BOUDREAU (MME GISÈLE)

Le 22 novembre 2019, est décédée à Laval, à l'âge de 91 ans et 10 mois, Mme Gisèle Boudreault, épouse de feu M. Roland Ouellet, fille de feu M. Théodore Boudreault et de feu Mme Yvonne Plourde. Elle demeurait à Laval, anciennement d'Alma. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité**  
620, boul. Dequen Nord, Alma

à compter du vendredi 29 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 30 novembre 2019, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Un dernier adieu suivra à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire Bérubé & Fils (cérémonie en chapelle disponible au www.funeraweb.tv; contactez les membres de la famille). Les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: André (Viviane Larouche), Guylaine (Kateri de Bellefeuille) et Marlène; ses petits-enfants: Andréanne (Olivier Fortin), Alexandre (Michel Pascal), Samuel et Tristan-Olivier; son arrière-petit-fils Roland Fortin; ses frères et sœurs: feu Léopold, feu Almas, feu Joseph, feu Ange-Marie, feu Solange, Thérèse, feu Lucienne, Jeanne, feu Anita et Gemma; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Léontine, feu Florence, feu Rita, feu Fernand, feu Jean-Marie, feu Gaston, feu Marina, feu Léopold, feu Armand-Guy, Lucien, feu Denise, Julien, feu Maurice, feu Yvan, Diane, Christian, Lise et feu Claude; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 4715, av. des Replats, bureau 261, Québec, Québec, G2J 1B8 (888) 473-4636. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gisèle Boudreault et partager un souvenir, rendez-vous sur le site [www.complexfuneraireberubeetfils.com](http://www.complexfuneraireberubeetfils.com)



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.  
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132  
Courriel: info@berubeetfils.com  
Site internet: www.complexfuneraireberubeetfils.com



## RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Tout d'abord, prendre rendez-vous avec votre Coopérative funéraire:  
**Résidence funéraire du Saguenay Jonquière : 418 547-2116**

Dès ce moment, nous prendrons quelques informations importantes et nous vous ferons la liste des choses à apporter pour les arrangements funéraires (photo, cartes, vêtements, etc). Lors de cette rencontre, nous serons à l'écoute de vos besoins, nous partagerons avec vous notre vécu auprès des familles endeuillées et nous vous ferons part de nos suggestions et conseils afin de faire les bons choix pour les rituels funéraires. Par la suite, nous établirons avec vous :

**Le moment d'exposition • Le choix des biens et des services pour la personne décédée • La disposition du corps ou des cendres**

Nous rédigerons le communiqué de décès, nous réserverons aussi l'heure des funérailles à l'église de votre choix et compléterons les formulaires légaux nécessaires.

Ensuite, nous vous donnerons la liste des tâches urgentes à faire jusqu'aux funérailles. Nous vous remettrons également toutes les brochures dont vous aurez besoin pour effectuer les démarches importantes lors d'un décès.

Mais surtout, dès notre première rencontre, nous tisserons avec vous un lien de confiance important afin de bien vous accompagner sur cette route du deuil. Lorsque vous nous choisissez pour vous accompagner et nous confier une personne significative de votre vie, nous sommes très conscients de la grande responsabilité que nous avons de bien vous guider.

Nous croyons fermement en votre capacité à faire face au deuil. Nous serons auprès de vous pour vous accompagner à faire des choix éclairés sur l'importance des rituels funéraires.

Toute l'équipe de votre coopérative vous partagera son vécu, son expertise, ses connaissances, ses conseils mais surtout son attention, sa tendresse, sa délicatesse.

**«Vous accompagner est un privilège»**



**BRIGITTE DESCHÊNES**  
Directrice générale et  
thanatologue  
418 547-2116

*Brigitte Deschênes*



### AVIS DE DÉCÈS

## COMPARTINO (M. JEAN)

Le 24 novembre 2019, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 64 ans et 5 mois, M. Jean Compartmento, époux de Mme Lise McLaughlin, demeurant rue du Roi-Georges, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire Saguenay**  
3711, rue Cabot

**Jonquière (secteur Kénogami)**

le jeudi 28 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 29 novembre 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 29 novembre 2019 à 11 h à l'église Ste-Famille. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Jean Compartmento.

Il était le fils de feu Mme Thérèse Bouchard et de feu M. Albert Compartmento.

Il laisse dans le deuil l'amour de sa vie Mme Lise McLaughlin; ses filles: Cynthia McLaughlin-Compartmento (Sylvain Bouchard), Vanessa (Jean-François Piché); ses petits-enfants: David, Damien et Kaylia. Il était aussi le grand-père de feu Déric.

Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs: Gisèle Compartmento (Jocelyn Lavoie), Richard (Doris Castonguay), Sylvio (Christiane Laprise), Doris (André Guay), Denis (Huguette Brisson), Jeannot (Pierrette Lapointe), Alain (Gyslaine Le François), Chantale; ses beaux-frères et belles-sœurs: Cécile McLaughlin (Claude Bujault), Melvin (Ida Hogan), Nicole (feu Denis Bouchard), Jacqueline, Jean-Claude (Hélène Arseneault), Roselyne (Régis Gaudreault), Paul-Émile (Violaine Frève), Carole, Gaétan, Claire (Pierre Colombe). Il laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Cancer Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).  
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



### AVIS DE DÉCÈS

## DUPERRÉ (M. DONALD)

Le 22 novembre 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 63 ans et 9 mois, M. Donald Duperré, conjoint de Mme Ingeborg Vanden Hecke, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Dolbeau. Il était le fils de M. Fernand Duperré et de Mme Monia Harvey. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

**Complexe funéraire Hébert et fils**  
2355, boul. Wallberg  
Dolbeau-Mistassini

le mercredi 27 novembre 2019 de 18 h à 21 h et le jeudi 28 novembre 2019 de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, suivi d'un hommage à 16 h au Complexe funéraire.

M. Donald Duperré a été confié au crématorium Hébert et fils de Roberval.

Outre sa conjointe, Mme Ingeborg Vanden Hecke, il laisse dans le deuil son fils Lucas Duperré-Vanden Hecke; ses parents: M. Fernand Duperré et Mme Monia Harvey; sa belle-mère Mme Marie-Françoise Waeterloos; son frère et ses sœurs: feu Aline, Yvon (Lise Gauthier), Isabelle (Clément Potvin), Linda (J.A. Fortin), Jô Ann (Gérard Tremblay) et Francyne (Mario Ouellet); ses belles-sœurs et beaux-frères: Ingrid (Michel Cyr) et Isabelle (Rénéald Lachaine); ses neveux et nièces: Guy, Marc, Joël, Éric-Yves, Dany, Mathieu, Suzie, Annie, Gary, Julie, Jennifer, Karine, Jérémy et Claudia.

En témoignage de votre sympathie, des dons à la Fondation de la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9, <https://www.canadahelps.org> ou à la Société canadienne du cancer, 200, rue Racine, Est, bureau 110, Chicoutimi, G7H 1S1.



Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com  
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.  
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



### AVIS DE DÉCÈS

## CÔTÉ (MME ANGELA PILOTE)

Le 25 novembre 2019, est décédée entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Isidore-Gauthier, à l'âge de 94 ans et 8 mois, Mme Angela Pilote, épouse de feu M. Joseph-Louis Côté, demeurant à St-Gédéon. Les membres de la famille recevront les parents et amis à

**la salle communautaire**  
208, rue Dequen, St-Gédéon  
sous la direction de la Maison funéraire Hébert & Desbiens

le mardi 26 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 27 novembre 2019, jour des funérailles, de 9 h à 10 h 30. Les funérailles de Mme Angela Pilote seront célébrées le mercredi 27 novembre 2019 à 10 h 30 à l'église de St-Gédéon. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Elle était la fille de feu M. Ludger Pilote et de feu Mme Marie-Louise Boily.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Richard (Antonine Simard), Léonard (Lise Bouchard), feu France (Guy Larouche), Rolande, Gaby (Yvonne Côté), feu Gilles (Ghislaine Munger), Lucette (René Tremblay) et le père de ses enfants Richard Fortin, Sylvain (Linda Tremblay), Martine (feu Benoît Plourde), Bruno, Louise (feu Régis Ouellet, Rosaire Laprise), Jean (Jacynthe Gravel), Nicolas (Lynda Hudon), Valère (Carole Lapointe), Fabien (Nicole Simard) et Claire (Berthold Maltais); ses arrière-petits-enfants; ses arrière-arrière-petits-enfants; son frère Pierre-Eugène (Marina Harvey); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Côté: feu Hermance (feu Ludger Desbiens), feu Charles-Henri (Jeannine Girard), Florence (feu Benoît Côté), feu Lucien (Marthe Girard), feu Lucette (feu Omer Lavoie), feu Marie-Paule (feu Raymond Jean), Léo (Constance Fortin) et Gérard (Nicole Lavoie); ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel du Pavillon Isidore-Gauthier pour les bons soins prodigués. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de la Sagamie.



Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertetdesbiens@bellnet.ca, site internet: www.hebertetfils.com  
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et St-Gédéon. (Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



### AVIS DE DÉCÈS

## GAGNON (MME LUCILLE PETIT PAS)

Le 22 novembre 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 73 ans, Mme Lucille Petit Pas (Gagnon), épouse de M. Raymond Gagnon, demeurant rue Châteauguay, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580, rue St-Dominique  
Jonquière

le mardi 26 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 27 novembre 2019 à compter de 10 h 30. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 novembre 2019 à 12 h 30 à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Lucille Petit Pas.

Elle était la fille de feu Mme Marguerite Giles et de feu M. Léo Petit Pas.

Outre son époux, M. Raymond Gagnon, elle laisse dans le deuil ses enfants: Luc Gagnon (Kyna Sivret), Marc, Dorothee (Rémy Malenfant). Elle était aussi la mère de feu Steeve Gagnon. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Derek (Nancy), Yanik (Brandon), Kim (Didier), Zoé (Nicholas), Mathieu et Sara-Maude; ses arrière-petits-enfants: Lily et Jason; ses frères et sa sœur: David Petit Pas (Chrystal Petit Pas), Dorothee (Lyle Hayes), Eddy (Charlene Petit Pas). Elle était aussi la sœur de feu Johnny Petit Pas (Murielle Petit Pas); la belle-sœur de: Yvon Gagnon (feu Céline Deschênes, feu Renée Lapointe), Richard (Louise Lapointe), feu Jacques (Madeleine Simard). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).  
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



### AVIS DE DÉCÈS

## DESGAGNÉ (M. YVAN)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital d'Alma, le 22 novembre 2019, à l'âge de 79 ans et 7 mois, M. Yvan Desgagné, époux de feu Mme Renée Fournier et conjoint de Mme Édith Morissette, demeurant à Alma et autrefois de Roberval. Il était le fils de feu M. Léonce Desgagné et de feu Mme Yvette Desbiens. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**  
100, rue Paré  
Roberval

le samedi 7 décembre 2019 à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 11 h à la chapelle du complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium du cimetière de Roberval.

Outre sa conjointe Mme Édith Morissette, il laisse sa fille Sophie; ses petits-enfants: Jonathan et Andréanne Cauchon.

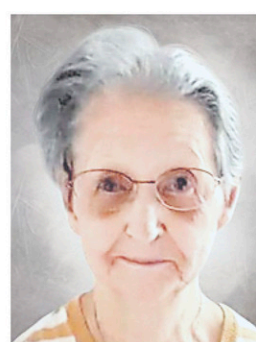
Il était le frère de: Ghislaine (feu Arthur Gagnon) et feu Gilles (Rita Trépanier); le beau-frère de: Élixa Morissette (feu Stanislas Bergeron), feu Méville Morissette (feu Solange Fournier), Bernard Morissette (Rachel Lafortune), Monique Morissette (Rénéald Martin), feu Ruth Morissette, Gilbert Morissette (Lilianne Ouellet), Yvon Morissette (feu Louise Lessard, Véronique Duchesne), Gaston Morissette (Gisèle Tremblay), Diane Morissette (Jean-Pierre Boivin) et Réjean Morissette (Esther Hudon).

Également, il laisse les membres de la famille Fournier, ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à La Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, Québec, G8B 5W3, (418) 669-2000, <https://undonanotresante.com/>



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188  
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com  
Site web: www.maison-marc-leclerc.com  
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



### AVIS DE DÉCÈS

## IMBEAU (MME GINETTE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 23 novembre 2019, à l'âge de 78 ans et 5 mois, Mme Ginette Imbeau, épouse de feu M. Alfred Nemy, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité**  
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées  
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le jeudi 28 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h 30. Vendredi, le salon ne sera pas ouvert. Les funérailles auront lieu le vendredi 29 novembre 2019 à 10 h à l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Elle était la fille de feu M. Thomas-Eugène Imbeau et de feu Mme Cécile Pineault. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Francine, Sylvie et Claude Nemy; ses frères et sœurs: Réjeanne Imbeau, René (Lorraine Lapointe), Jean-Paul, Michel (Diane Bonneau), Claudette, Madeleine, l'abbé André, Daniel (Diane Dufour), feu Marcel (feu Marthe Bouchard), feu Solange (feu Gabriel Dubé), feu Jeannine (Jean-Marc Bourgeois), feu Berthold (Doris Barrette), feu Lina (feu Jean-Eudes Dubé); ses belles-sœurs: Monique et Marie-Paule Nemy; sa filleule Michelle Kellan; son filleul Marc Dubé. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sera présente au salon pour recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Imbeau et partager un souvenir, rendez-vous sur le site [www.graveletfilschicoutimi.com](http://www.graveletfilschicoutimi.com)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

**LAPORTE (MME CLAIRETTE BELLEY)**



Le 22 novembre 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 92 ans, Mme Clairette Belley (Lapointe), épouse de feu M. Raymond Lapointe, demeurant Villa Jonquière, autrefois rue Monseigneur-Plessis, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580, rue St-Dominique  
Jonquière

le mardi 26 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mercredi 27 novembre 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 27 novembre 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Clairette Belley et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Elle était la fille de feu Mme Rose-Alba Dallaire et de feu M. Joseph Belley. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denis Lapointe (Hélène Drouin), Jeanne (Gaëtan Lavoie), Alain (Ginette Gagnon), Claude (Raymonde Roy), Jacques (feu Jeanne D'Arc Huard, Hélène Allard), Martine (feu Gilles Vigneault, Réal Lessard), Lise (Gérald Bouchard); ses petits-enfants: Raymond, Josée, Catherine, Sandra, Audrey, Patrick, Claudia, Karine, Steeve, Cynthia, Eric, Caroline, Maxime, Mélanie et leur conjoint, conjointe; ses arrière-petits-enfants: Renaud, Victoria, Vincent, Camille, Maïka, Jonathan, Lucas, Alicia, Justin, Noémie, Samuel, Xavier, Josyann, Josselyn, Aiden, Jacob, Jake, Aleck, Edouard, Matthew et Emerick. Elle était la sœur de: feu Paul-Émile Belley (feu Rita St-Gelais), feu Marie-Ange (feu Jos-Louis Dallaire), feu Fernande (feu Louis-Paul Martel), feu Patrick (feu Georgette Fortin), feu Jeanne D'Arc (feu Anatole Lapointe), feu Rose-Aimée (feu Roland Girard, feu Fernand Noël), feu Germaine (feu Raymond Munger), Béatrice (Jean-Marie Potvin), Louise (feu Joseph Girard, Laurent Munger), Ernestine (Camille Dessureault), feu Julien (feu Jacqueline Doucet), feu Denis; la belle-sœur de: feu Jules-Émile Lapointe (feu Hermance Fortin), feu Béatrice (feu Lucien Dallaire), Angela (Jean-Marie Allard), feu Jeannine (Léonce Lapointe), Louis-Marie (Colette Duchesne), Gérard (feu Louise Poitras), Bertrand (Louise Tremblay), Rose-Emma (Bernard Boivin), Graziella (Yvon Rainville). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).  
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

**PILOTE (MME MARIE-FRANCE)**



Le 22 novembre 2019, est décédée au Jardin de MesAnges, à l'âge de 90 ans et 11 mois, Mme Marie-France Pilote, épouse de M. Gérard Simard, demeurant à St-Nazaire. Elle était la fille de feu M. Arthur Pilote et de feu dame Marie-Fleur Larouche. La famille recevra les condoléances le jeudi 28 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 29 novembre 2019 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean**  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma

Les funérailles auront lieu le vendredi 29 novembre 2019 à 10 h 30 à l'église de St-Nazaire. Mme Pilote sera confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière de St-Nazaire. Outre son époux des 72 dernières années, M. Gérard Simard, elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Diane Tremblay), Pierre (Christiane Genest), Luc (Danielle Boudreau), Maude (Henri Gendreau), Gilles (Pierre Desrosiers), Danielle, Renée (Dominique Tremblay), Josée (Jean-Pierre Normand), Jean-Louis (Nathalie Bégin), François (Josée Bouchard) et Pascale (Gilles Gauthier) ainsi que ses 18 petits-enfants et ses 26 arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de: feu Raymonde Pilote (feu Philippe Lapointe), Robert (Normande Bolduc), Roger (Thérèse Therrien), Marie-Ange (feu Bertrand Bouchard), Yolande (feu Jean-Paul Bouchard), feu Réal (Ghislaine Lessard), feu Gaston (Diane Guay), Céline (Jacques Renaud), Suzette (Richard Therrien), Lise (Raynald Gobeil) et feu Denise (Robert Hogue). Elle était la belle-sœur de: feu Lauréat Simard (Paula Bouchard), feu Georges (Brigitte Laprise), feu Laurent, feu Joseph-Charles (Rosette Gauthier), feu Auguste (Pierrette Maril), feu Rosaire (Ange-Marie Côté), Simone (feu Jean-Roch Fortin), Jeannine (feu Louis-Georges Tremblay), Madeleine (feu Gaston Larouche), Desneiges (feu Claude Fortin), feu Réal (Carole Larouche) et feu Yvon (Ghislaine Tremblay). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier chaleureusement les bénévoles et le personnel de Soli-Can pour leurs bons soins, leur empathie et leur soutien. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8 et/ou à l'Oasis des Bâtisseurs, 159, 1re Rue Sud, St-Nazaire, G0W 2V0. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Marie-France Pilote, visitez le site www.residencefunerairrelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

**LAVOIE (MME RITA)**



Le 21 novembre 2019, est décédée à Alma, à l'âge de 92 ans et 11 mois, Mme Rita Lavoie, épouse de feu M. Maurice Brodeur, demeurant à Alma, autrefois de St-Bruno. Elle était la fille de feu M. Antonio Lavoie et de feu dame Eva Daoust. La famille recevra les condoléances le jeudi 28 novembre 2019 de 19 h à 22 h et le vendredi 29 novembre 2019 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean**  
410, rue Turgeon  
Hébertville

Les funérailles auront lieu le vendredi 29 novembre 2019 à 10 h 30 à l'église de St-Bruno et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-Bruno. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Roger Brodeur (Marie-Michèle Pellerin), Jocelyne (Léonce Tremblay), feu Yvon-Robert, Martine, Johanne (Micheal Carson) et feu Lucie; ses petits-enfants: feu Jean-Robert Brodeur, Marie-France Brodeur (Mathieu Gagné) et leur mère Dely Tremblay, Pierre-Alexandre Brodeur (Caroline Fournier), Ginette Brodeur (Jean-Luc Fradette, feu Luc Simard), Audrey-Anne Duchesneau (Gabriel Plouffe), Jean-Michel Duchesneau (Ilayda Atak-Duchesneau) et leur père Réjean Duchesneau, Nicolas Brodeur-Pearson (Véronique Gagnon), Joé Brodeur Pearson et leur père Marcel Pearson ainsi que ses arrière-petits-enfants: Jordan Gagné, Mégan Gagné, Jérémie Gagné, Ophélie Gagné, Kate Brodeur, Zacharie Brodeur, Nathaniel Brodeur, Nathaniel Simard, Tatiana Simard (Sébastien Gagnon) et feu Emma Brodeur-Pearson. Elle était la sœur de: feu Raymond Lavoie (Vitaline Bouchard), feu Jean-Joseph (feu Antonine Bérubé), feu Blanche (Rosaire Beaumont), Thérèse (feu Antonien Voisine), Pâquerette (feu Lévis Lavoie), feu Paul-Aimé (feu Lucie Simard), feu Michel (Josette Lachance), feu Gabriel (feu Micheline Normandeau), Marcel (Diane Gagné) et Guy (Régine Simard). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Brodeur ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique de St-Bruno, 542, rue St-Alphonse, St-Bruno, G0W 2L0. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Rita Lavoie, visitez le site www.residencefunerairrelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

**SIMARD (M. LUCIEN)**



C'est avec une grande tristesse que la famille de M. Lucien Simard vous fait part de son décès, survenu le 23 novembre 2019, au CHSLD Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 89 ans et 7 mois et demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Yvonne Bolduc et de feu M. Mériid Simard et l'époux de Mme Claudette Vallée. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 28 novembre 2019 de 19 h à 22 h, le vendredi 29 novembre 2019 de 9 h à 11 h 30, à

**l'Alliance funéraire du Royaume**  
Complexe funéraire Chicoutimi  
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 29 novembre 2019 à 11 h 30 à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de La Baie à une date ultérieure. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Claudette Vallée (son fils Jean Gauthier), il était le père de: Mario Simard (Hélène Bureau), Guylaine (Yvan Gagné) et feu Jaclin (leur mère feu Dorina Joncas (Camil Yacola)); ses petits-enfants: Isabelle (Eric Pearson), Sandra, Lysiane (Jean-Pierre Paquin) et Michaël (Myriam Marceau); ses arrière-petits-enfants: Jérémie, Frédéric, Eva, Catherine, Ophélie et Benjamin. Il était le frère de: feu Joseph-Eugène Simard (feu Marie Pedneault), feu Hélène (feu Jacques-Aimé Poitras), feu Rolande (feu Benoit Gagné), feu Gérard (Micheline Girard), Rachel (feu Claude Desbiens), Alice (feu François Thibeault), Jeannine (feu Nil Tremblay), Denis (Aline Clouston). Il était le beau-frère de: Marie-Paule Vallée (feu Roger Lapointe), Jean-Marie Vallée (Madeleine Bouchard), Yvon Vallée (Marlène Girard), Michel Vallée (Suzanne Perreault), Jules Vallée (Diane Lavoie), Monique Vallée (Ken Kraziliz), Roger Vallée. Il laisse également la famille Joncas: Fernande (feu Ludovic Lavoie), Jacqueline (feu Fernand Boudreau), feu Raynald (Nicole Desgagné), Aurore, feu Nicole (feu Bernard Waltzing). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Il fut agent de conservation de la faune pendant plus de 30 ans et Chevalier de Colomb. La famille tient à remercier très sincèrement tout le personnel du Centre d'hébergement St-François pour les excellents soins prodigués à M. Lucien. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop  
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

**MARTEL (M. HONORÉ)**



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 23 novembre 2019, à l'âge de 88 ans et 4 mois, M. Honoré Martel, époux de feu Mme Kathleen (Kay) Arseneault, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité**  
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées  
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le mercredi 27 novembre 2019 de 19 h à 22 h. Le jeudi 28 novembre 2019, le salon ouvrira à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 10 h 30 à l'église Sacré-Coeur.

Il était le fils de feu M. Ladislav Martel et feu dame Eddy Morin.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Kathleen Martel, André (Line Bérubé) et Josée (Martin Gagnon); ses petits-enfants: Jordan Martel (Audrey St-Pierre), Joey (Véronique Gagnon), Frédérique (James Pedneault) et Kyle Gagnon; son arrière-petite-fille Léa Martel et son futur petit-fils ainsi que Mme Manon Villeneuve.

Il était le frère de: feu Georges Martel, feu Yvon (feu Solange Lapointe), Lucien, feu Rosaire (Gaétane Desgagné), feu Charles, feu Henriette, feu Margot (feu Yvon Tremblay). Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Arseneault; Mme Raymonde Flamand; son bon ami M. Yvan Villeneuve ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

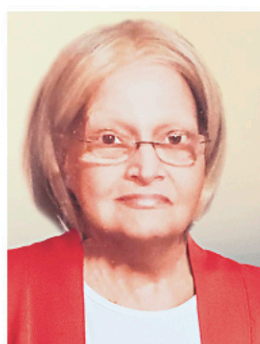
La famille remercie le Dr Gaëtan Gaudreault pour sa disponibilité et les bons soins prodigués à M. Martel. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Honoré Martel et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

**VILLENEUVE (MME JOHANNE)**



Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 21 novembre 2019, à l'âge de 58 ans et 11 mois, Mme Johanne Villeneuve, épouse de M. Denis Lalancette, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Bernabé Villeneuve et de feu Mme Solange Bouchard. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**  
100, rue Paré  
Roberval

le mercredi 27 novembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 28 novembre 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval.

Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son époux M. Denis Lalancette, elle laisse son fils Éric, feu Manon; ses sœurs: Diane Villeneuve (René Paradis), Christine Villeneuve (Robin Fortin) et Martine Villeneuve (Patrice Roberge); ses beaux-frères et belles-sœurs: Serge Lalancette (Denise Fortin), Pierre Lalancette, Hélène Lalancette (Réal Delisle) et Suzanne Lalancette.

Également, elle laisse ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 <http://www.havredulacstjean.com/>



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188  
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com  
Site web: www.maison-marc-leclerc.com  
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

## COUPE DODGE EN AVRIL 2020 DANS LA RÉGION

# Les préparatifs vont bon train

JOHANNE SAINT-PIERRE

jstpierre@lequotidien.com

**Lentement, mais sûrement, les préparatifs en vue d'accueillir au Saguenay-Lac-Saint-Jean six des catégories masculines au programme de la Coupe Dodge vont bon train.**

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait partie des quatre régions qui accueilleront une partie des catégories masculines du championnat provincial masculin, du 15 au 19 avril prochain, les autres étant la Gaspésie, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent.

Coordonnateur du comité régional, Patrick Tremblay estime être

environ à mi-chemin du travail à accomplir. Le dossier de l'hébergement chemine bien et la recherche de partenaires se poursuit pour finaliser le montage financier. Quelques commanditaires officiels sont déjà confirmés. « On devrait terminer ça d'ici le mois de janvier », estime Patrick Tremblay.

Le coordonnateur du comité régional est satisfait de la progression du projet, car il peut compter sur les coordonnateurs locaux (associations de hockey mineur) et leurs équipes de bénévoles expérimentés.

« On a reçu les guides pour la région, les cérémonies d'ouverture, les remises de médailles, etc. C'est quand même assez protocolaire, mais les gens sont habitués de

travailler dans les différents tournois, alors il n'y a pas trop d'inquiétude », explique M. Tremblay.

Le recrutement des bénévoles n'est pas non plus une source de stress, même s'il faut déployer plus d'effort. « Les coordonnateurs locaux sont en train de préparer les listes de bénévoles. Plus ça va avancer, plus on va connaître le nombre de bénévoles dont on aura besoin », mentionne Patrick Tremblay, avouant que « c'est rendu plus difficile de recruter qu'auparavant. On est obligé de faire du démarchage et les associations me disent que c'est plus difficile à trouver, qu'il faut travailler plus fort. »

Le comité régional, qui regroupe une dizaine de personnes, participe à des rencontres téléphoniques avec

Hockey Québec à peu près toutes les trois semaines. « Les horaires vont sortir au cours du mois de janvier. Il nous reste aussi à déterminer qui sera le président d'honneur, mais on va régler ça avec les partenaires financiers. (Cela dit,) ça avance comme ça devrait », énonce le coordonnateur du comité régional.

Rappelons que dans la région, le Centre sportif Mario Tremblay d'Alma présentera le volet junior AA, les centres sportifs de Roberval et de Saint-Félicien seront les hôtes du bantam AAA, le Foyer des loisirs d'Arvida recevra le midget AAA, le Centre Jean-Claude Tremblay de La Baie sera le site du midget Espoir et l'Aréna Marina Larouche de Chicoutimi-Nord accueillera les formations de l'atome AA. Par contre, le bantam AA sera transféré au Centre sportif de Mistassini, car la glace à l'aréna de Dolbeau n'était pas disponible en avril.



La région est l'une de celles qui accueilleront une partie des catégories masculines de la Coupe Dodge, volet masculin, du 15 au 19 avril prochain, les autres régions étant la Gaspésie, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN



La délégation Ulltime centre des arts martiaux de Saguenay a fait provision de médailles, la semaine dernière. À l'avant, Léa Drapeau (1<sup>re</sup> combat, 3<sup>e</sup> kata, 4<sup>e</sup> kata armé), Marianne Carrier (3<sup>e</sup> kata armé), Destiny Khim-Gobeil (2<sup>e</sup> kata), Bianca Gaudreault (1<sup>re</sup> kata, 1<sup>re</sup> combat, 2<sup>e</sup> kata armé), Victoria Fillion (2<sup>e</sup> kata, 2<sup>e</sup> kata armé). Debout: Line Girard (1<sup>re</sup> kata armé, 2<sup>e</sup> kata), Elliot Cimon (3<sup>e</sup> combat), Victoria Côté (2<sup>e</sup> kata, 4<sup>e</sup> kata armé), Félix Boivin (2<sup>e</sup> kata armé, 4<sup>e</sup> kata), Shihan François khim-Gobeil (entraîneur en chef), Kayla Gobeil (1<sup>re</sup> combat, 2<sup>e</sup> kata, 2<sup>e</sup> kata armé), Sonny Fortin (4<sup>e</sup> combat), William Allard (2<sup>e</sup> combat, 3<sup>e</sup> kata), et Senseï Guy Bergeron (entraîneur). — PHOTO COURTOISIE

## CENTRES ULTIME ET CAM D'ARTS MARTIAUX

## Fusion et pluie de médailles

(JSTP) - Le centre Ulltime, qui avait pignon sur la rue du Havre, et le Cam, respectivement dirigée par le Shihan François khim-Gobeil et le Hanshi Donald Gaudreault, ont décidé d'unir leurs forces et de regrouper leurs activités au dojo du Cam, sis au 37 rue Rhainds, dans le secteur nord de Chicoutimi.

La nouvelle entité offre maintenant des cours de karaté et de kickboxing (full contact), d'arts martiaux mixtes

(MMA) et de cardio-kickboxing (entraînement avec circuits). Les cours sont adaptés à tous les niveaux de compétences, allant du débutant au professionnel, et ce, pour les jeunes âgés de 3 ans et plus et les adultes.

### PLUIE DE MÉDAILLES

La délégation Ulltime centre des arts martiaux de Saguenay a récolté 23 médailles sur une possibilité de

25, la semaine dernière, au Championnat provincial de karaté tenu à Berthierville.

Parmi les médaillés, Victoria Fillion, Destiny Khim-Gobeil, Bianca Gaudreault et Léa Drapeau ont obtenu leur billet pour représenter le Canada à la Coupe d'Europe qui se tiendra au Royaume-Uni en avril 2020. De son côté, le Shihan François Khim-Gobeil agira à nouveau comme entraîneur de l'équipe.

## RAPIDO

### Valérie Maltais

Dimanche, l'Ontarienne Ivanie Blondin et le Québécois Laurent Dubreuil ont accédé au podium à titre de représentants du Canada à la Coupe du monde de patinage de vitesse longue piste en Pogogne. Blondin a remporté l'argent dans l'épreuve féminine du départ en groupe et Dubreuil le bronze au 500 m masculin. Blondin est venue très près de décrocher une deuxième médaille d'or de suite en départ de groupe, elle qui a mené le peloton pendant la majorité de la course, mais a été dépassée par la Néerlandaise Irene Schouten au sprint final. Elle a enregistré un temps de 9: 03,410 et récolté 42 points de sprint pour terminer devant la Japonaise Nana Takagi, troisième. La Baieriveraine Valérie Maltais a pour sa part terminé au 13<sup>e</sup> et dernier rang de sa demi-finale au départ groupé et n'a pu atteindre la finale. Samedi, Maltais a remporté sa première médaille en Coupe du monde longue piste, alors qu'elle a aidé ses coéquipières Ivanie Blondin et Isabelle Weidemann à décrocher le bronze à l'occasion de la première épreuve de poursuite par équipe de la saison.

### Judo régional

Le club de judo Albatros de Dolbeau-Mistassini était l'hôte de la première compétition régionale de judo, samedi, laquelle a réuni

plus de 120 athlètes. Le club JudoJonquière a obtenu la plus grosse récolte de médailles avec 29 (12 or/7 argent/10 bronze), suivi dans l'ordre du club Dolmissois avec 16 médailles (8 or/5 argent/3 bronze), du Multikyo de La Baie avec 16 médailles (8 or/4 argent/4 bronze), du Seiko d'Alma avec 12 médailles (5 or/5 argent/2 bronze), de l'Institut de judo de Chicoutimi avec 12 médailles (5 or/3 argent/4 bronze), et du Ju-Shin Kan de Laterrière avec 7 médailles (3 or/3 argent/1 bronze). Le conseil régional de judo a tenu à souligner l'excellence du club dolmissois qui a vécu un changement de garde et des rénovations de ses locaux. « Joël Paquet a fait du très beau travail et c'est tout à son honneur. En fin de semaine, il l'a à nouveau prouvé en organisant la compétition. Il est allé chercher les anciens du club pour le tournoi. C'est super pour le judo régional », a conclu le porte-parole, Roger Tremblay. Prochain rendez-vous le 14 décembre à Alma.

### Crevasion en prime

Pas de chance pour les Saguenéens de Chicoutimi qui rentraient au bercail après leur match au Cap-Breton. Le périple, déjà long, s'est prolongé puisque l'autobus a fait une crevasion le long de l'autoroute, lundi après-midi, à la hauteur de Saint-Jean-Port-Joli. JOHANNE SAINT-PIERRE

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Boston, Floride, Montréal.

SECTION MÉTROPOLITAINE

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Washington, N.Y. Islanders, Caroline.

QUATRIÈME AS

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Pittsburgh, Philadelphie, Tampa Bay, Toronto, Buffalo, N.Y. Rangers, Columbus, Ottawa, New Jersey, Detroit.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include St. Louis, Dallas, Winnipeg.

SECTION PACIFIQUE

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Edmonton, Arizona, Vancouver.

QUATRIÈME AS

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Colorado, Vegas, Calgary, San Jose, Nashville, Chicago, Anaheim, Minnesota, Los Angeles.

LNH

Dimanche 24 novembre
Buffalo 5 Floride 2
Caroline 2 Detroit 0
Edmonton 4 Arizona 3 (F)
Lundi 25 novembre
Minnesota 2 N.Y. Rangers 3 (P)
Vancouver 1 Philadelphie 2
Calgary 2 Pittsburgh 3 (P)
Ottawa 0 Columbus 1
Buffalo 2 Tampa Bay 5
St. Louis à Nashville, 20h.
Vegas à Dallas, 20h30.
N.Y. Islanders à Anaheim, 22h.
San Jose à Los Angeles, 22h30.
Mardi 26 novembre
Minnesota au New Jersey, 19h.
Boston à Montréal, 19h.
Dallas à Chicago, 20h.
Mercredi 27 novembre
Calgary à Buffalo, 19h.
St. Louis à Tampa Bay, 19h.
Vancouver à Pittsburgh, 19h.
Floride à Washington, 19h.
Toronto à Detroit, 19h.
Boston à Ottawa, 19h.
Philadelphie à Columbus, 19h.
Caroline à N.Y. Rangers, 19h.
Vegas à Nashville, 20h.
Anaheim en Arizona, 21h30.
Edmonton au Colorado, 22h.
N.Y. Islanders à Los Angeles, 22h30.
Winnipeg à San Jose, 22h30.
Jeudi 28 novembre
New Jersey à Montréal, 19h30.
Vendredi 29 novembre
N.Y. Rangers à Boston, 13h.
Ottawa à Minnesota, 16h.
Detroit à Philadelphie, 16h.
Winnipeg à Anaheim, 16h.
Toronto à Buffalo, 16h.
Colorado à Chicago, 16h.
Los Angeles à San Jose, 16h.
Tampa Bay à Washington, 17h.
Arizona Vegas, 18h.
Pittsburgh à Columbus, 19h.
Nashville en Caroline, 19h30.
St. Louis à Dallas, 20h30.

Winnipeg à San Jose, 22h30.
Jeudi 28 novembre
New Jersey à Montréal, 19h30.
Vendredi 29 novembre
N.Y. Rangers à Boston, 13h.
Ottawa à Minnesota, 16h.
Detroit à Philadelphie, 16h.
Winnipeg à Anaheim, 16h.
Toronto à Buffalo, 16h.
Colorado à Chicago, 16h.
Los Angeles à San Jose, 16h.
Tampa Bay à Washington, 17h.
Arizona Vegas, 18h.
Pittsburgh à Columbus, 19h.
Nashville en Caroline, 19h30.
St. Louis à Dallas, 20h30.

MARQUEURS

Table with 3 columns: Player, B, A, Pts. Rows include Draisaitl, McDavid, Marchand, Pastrnak, Carlson, Mackinnon, Matthews, Kane, Huberdeau, Eichel, Pettersson, Barkov, Panarin, Svechnikov, Teravainen, Ovechkin, Hamilton, Makar, Kopitar, Bergeron, Couture, Mantha.

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 25 novembre.

Table with 4 columns: Player, MJ, B, A, Pts. Rows include Tatar, Weber, Gallagher, Danault, Domi, Armia, Suzuki, Petry, Lehkonen, Chiarot, Cousins, Thompson, Mete, Weal, Byron, Kotkaniemi, Reilly, Kulak, Fleury, Folin, Price, Kinkaid.

GARDIENS

Table with 5 columns: Player, V, D, P, Moy, %Arr. Rows include Price, Kinkaid.

HOCKEY

COLLÉGIAL

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Thetford, St. Lawrence, Ste-Foy, Alma, Centre-du-Québec, Lennoxville, Sorel-Tracy, St-Hyacinthe, Laféche, Sud-Ouest.

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include St-Laurent, A-Laurendeau, Lionel-Groulx, Abitibi-T., Samedis 23 novembre, Dimanche 24 novembre, Samedis 24 novembre, Vendredi 29 novembre, Samedi 30 novembre, Dimanche 1er décembre.

RENDEMENT - SÉNÉTOIS

NOTE: en date du 25 novembre.

Table with 4 columns: Player, MJ, B, A, Pts. Rows include Pageau, Duclair, Tkachuk, Chabot, Brown, Ennis, Tierney, Borowiecki, Paul, Zaitsev, White, Chaplik, Brown, Hainsey, Dernelo, Anderson, Beaudin, Boedker, Nilsson, Goloubeuf, Veronneau, Lajoie.

GARDIENS

Table with 5 columns: Player, V, D, P, Moy, %Arr. Rows include Nilsson, Anderson.

HOCKEY

JUNIOR AAA

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Division 91.9 Sports, Division Trevi, Samedis 23 novembre, Dimanche 24 novembre, Samedis 24 novembre, Vendredi 29 novembre, Samedi 30 novembre, Dimanche 1er décembre.

HOCKEY

LHJMQ

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Chicoutimi, Rimouski, B.-Comeau, Québec.

SECTION OUEST

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include R.-Noranda, B.-Boisbriand, Val-d'Or, Gatineau.

SECTION MARITIMES

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Moncton, Charlottetown, Cap-Breton, Halifax, St-Jean, A.-Bathurst.

SECTION CENTRE

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Sherbrooke, Drummondville, Shawinigan, Victoriaville.

Samedi 23 novembre
Rimouski 2 B.-Boisbriand 3 (P)
R.-Noranda 1 Shawinigan 2
B.-Comeau 1 Cap-Breton 2 (F)
Charlottetown 0 Sherbrooke 3
Saint-Jean 4 A.-Bathurst 3
Moncton 4 Halifax 2
Québec 0 Victoriaville 2
Val-d'Or 5 Gatineau 4
Dimanche 24 novembre
A.-Bathurst 1 Saint-Jean 5
Chicoutimi 2 Cap-Breton 1
Charlottetown 2 Québec 8
Rimouski 2 Drummondville 3
Val-d'Or 3 B.-Boisbriand 7
Mardi 26 novembre
Charlottetown à Rimouski, 19h30.
Mercredi 27 novembre
Saint-Jean au Cap-Breton, 18h.
Jeudi 28 novembre
Shawinigan au Cap-Breton, 18h.
Val-d'Or à Moncton, 18h.
Halifax à A.-Bathurst, 18h.
Victoriaville à Québec, 19h.
Gatineau à Chicoutimi, 19h30.
Sherbrooke à Rimouski, 19h30.
Vendredi 29 novembre
B.-Boisbriand à Moncton, 18h.
Val-d'Or à Charlottetown, 18h30.
R.-Noranda à B.-Comeau, 19h30.

MARQUEURS

Table with 4 columns: Player, MJ, B, A, Pts. Rows include Lafrenière, Paré, Zavgornodny, Pelletier, Sokolov, Khovanov, Robert, Bourque, Poulin, Simoneau, Francis, Voyer, Lavoie, Mercer, Houde, Abramov, Beaucage, Hinam.

MIDGET AAA

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include St-François, Trois-Rivières, Lévis, Jonquière, Notre-Dame, SECTION TACKS, Magog, Châteauguay, Lac-St-Louis, St-Hyacinthe, C.C.-LeMoy, SECTION C.C.M., L.-Montréal, Gatineau, St-Eustache, Amos, C.E.-Blondin, Magog 5 Amos 3, L.-Montréal 0 Jonquière 5, Notre-Dame 1 Trois-Rivières 4, St-Hyacinthe 4 Châteauguay 3, Gatineau 3 Saint-Eustache 1, Mercredi 27 novembre, Châteauguay à L.-St-Louis, St-Hyacinthe à T.-Rivières, L.-Montréal à St-Eustache, Vendredi 29 novembre, C.E.-Blondin à Notre-Dame, St-François à Trois-Rivières, Châteauguay à Magog, Jonquière au C.C.-LeMoy, 19h30.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Hartford, Providence, Scranton, Springfield, Lehigh Valley, Hershey, Charlotte, Bridgeport.

Section Nord

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Toronto, Rochester, Cap-Breton, Halifax, St-Jean, A.-Bathurst, Binghamton.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Milwaukee, Iowa, San Antonio, Manitoba, Grand Rapids, Rockford, Chicago, Texas.

Section Pacifique

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Tucson, Stockton, Colorado, Ontario, Bakersfield, San Diego, San Jose.

Dimanche 24 novembre
Springfield 1 Bridgeport 3
Hershey 3 Providence 6
Manitoba 1 Toronto 4
Bakersfield 2 Iowa 3 (F)
Rockford 3 San Antonio 2 (P)
Mardi 26 novembre
Cleveland à Charlotte, 19h.
Iowa au Texas, 20h.
Rockford à San Antonio, 20h.
Mercredi 27 novembre
Cleveland à Charlotte, 19h.
Providence à Hershey, 19h.
Syracuse à Utica, 19h.
Laval à Belleville, 19h.
Lehigh Valley à W/B. Scranton, 19h05.
Bridgeport à Springfield, 19h05.
Grand Rapids à Chicago, 20h.
Manitoba à Milwaukee, 20h.
Tucson à Bakersfield, 20h.
San Jose à San Diego, 22h.
Stockton à Ontario, 22h.

UNIVERSITAIRE

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Carleton, UQTR, Ottawa, McGill, Concordia, Nipissing, Ontario Tech, Queen's, RMC, Laurentienne, Division Ouest, Windsor, Toronto, Ryerson, Brock, Guelph, Lakehead, Waterloo, Western, York, Laurier.

Dimanche 24 novembre
Ottawa 5 Laurentienne 3
Mercredi 27 novembre
Queen's à Ottawa, 19h30.
Jeudi 28 novembre
York à Laurier, 19h07.
Brock à Ryerson, 19h15.
Vendredi 29 novembre
Laurentienne à RMC, 19h.
Carleton à McGill, 19h.
Nipissing à UQTR, 19h.
York à Waterloo, 19h.
Guelph à Western, 19h.
Toronto à Brock, 19h15.
Laurier à Windsor, 19h30.
Samedi 30 novembre
Concordia à Ottawa, 15h.
Nipissing à UQTR, 15h.
Guelph à Windsor, 16h.
RMC à McGill, 19h.
Ontario Tech à Carleton, 19h.
Waterloo à Toronto, 19h.
Western à Ryerson, 19h15.
Laurentienne à Queen's, 19h30.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

Table with 11 columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include N.-Angleterre, Buffalo, N.Y. Jets, Miami.

SECTION NORD

Table with 11 columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include Baltimore, Pittsburgh, Cleveland, Cincinnati.

SECTION SUD

Table with 11 columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include Houston, Indianapolis, Tennessee, Jacksonville.

SECTION OUEST

Table with 11 columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include Kansas City, Oakland, L.A. Chargers, Denver.

ASSOCIATION NATIONALE

Table with 11 columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include Dallas, Philadelphia, N.Y. Giants, Washington.

SECTION NORD

Table with 11 columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include Green Bay, Minnesota, Chicago, Detroit.

SECTION SUD

Table with 11 columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include La N.-Orléans, Carolina, Tampa Bay, Atlanta.

SECTION OUEST

Table with 11 columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include San Francisco, Seattle, L.A. Rams, Arizona.

Dimanche 24 novembre
Miami 24 Cleveland 41
Oakland 3 N.Y. Jets 34
Denver 3 Buffalo 20
N.Y. Giants 14 Chicago 19
Seattle 17 Philadelphie 9
Detroit 16 Washington 19
Pittsburgh 16 Cincinnati 10
Caroline 31 La N.-Orléans 34
Tampa Bay 35 Atlanta 22
Jacksonville 20 Tennessee 42
Dallas 9 Nouvelle-Angleterre 13
Green Bay 8 San Francisco 37
Lundi 25 novembre
Baltimore à L.A. Rams, 20h15.
Jeudi 28 novembre
Chicago à Detroit, 12h30.
Buffalo à Dallas, 16h30.
La N.-Orléans à Atlanta, 20h20.
Dimanche 1er décembre
Tampa Bay à Jacksonville, 13h.
Philadelphie à Miami, 13h.
San Francisco à Baltimore, 13h.
N.Y. Jets à Cincinnati, 13h.
Washington en Caroline, 13h.
Green Bay à N.Y. Giants, 13h.
Cleveland à Pittsburgh, 13h.
Tennessee à Indianapolis, 13h.
L.A. Rams en Arizona, 16h05.
L.A. Chargers à Denver, 16h25.
Oakland à Kansas City, 16h25.
Nouvelle-Angleterre à Houston, 20h20.
Lundi 2 décembre
Minnesota à Seattle, 20h15.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

Table with 11 columns: Team, G, P, Moy, Diff. Rows include Boston, Toronto, Philadelphie, Brooklyn, New York.

SECTION SUD-EST

Table with 11 columns: Team, G, P, Moy, Diff. Rows include Miami, Orlando, Washington, Charlotte, Atlanta.

SECTION CENTRALE

Table with 11 columns: Team, G, P, Moy, Diff. Rows include Milwaukee, Indiana, Chicago, Detroit, Cleveland.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with 11 columns: Team, G, P, Moy, Diff. Rows include Dallas, Houston, Nouvelle Orléans, San Antonio, Memphis.

SECTION SUD-OUEST

Table with 11 columns: Team, G, P, Moy, Diff. Rows include Denver, Utah, Minnesota, Oklahoma City, Portland.

SECTION PACIFIQUE

Table with 11 columns: Team, G, P, Moy, Diff. Rows include L.A. Lakers, L.A. Clippers, Phoenix, Sacramento, Golden State.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 109 L.A. Clippers 134
Lundi 25 novembre
Memphis 114 Indiana 126
Brooklyn 108 Cleveland 106
Orlando 88 Detroit 103
Sacramento 102 Boston 103
Charlotte 100 Miami 117
Minnesota à Atlanta, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Portland à Chicago, 20h.
Utah à Milwaukee, 20h.
L.A. Lakers à San Antonio, 20h30.
Oklahoma City à Golden State, 22h30.
Mardi 26 novembre
L.A. Clippers à Dallas, 20h30.
Washington à Denver, 21h.
Mercredi 27 novembre
Sacramento à Philadelphie, 19h.
Utah à Indiana, 19h.
Orlando à Cleveland, 19h.
Detroit à Charlotte, 19h.
Brooklyn à Boston, 19h.
New York à Toronto, 19h30.
Miami à Houston, 20h.
Atlanta à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers à Memphis, 20h.
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Washington à Phoenix, 21h.
L.A. Lakers en Nouvelle Orléans, 21h30.
Oklahoma City à Portland, 22h.
Chicago à Golden State, 22h30.

Dimanche 24 novembre
Dallas 137 Houston 123
Sacramento 113 Washington 106
Brooklyn 103 New York 101
Phoenix 104 Denver 116
Nouvelle Orléans 10

## LE CANADIEN PEAUFINE SON JEU EN DÉFENSIVE

## Les « zones grises » dans la mire

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS  
Presse canadienne

**BROSSARD, Qc** — Le Canadien de Montréal traverse présentement sa première séquence plus difficile cette saison, avec une fiche de 4-3-3 jusqu'ici en novembre. On était donc en droit de s'attendre à un entraînement rigoureux, lundi matin, au Complexe Bell de Brossard.

Surtout après avoir laissé filer une avance de 4-0 pour s'incliner 6-5 aux mains des Rangers de New York, samedi. Or, ce ne fut pas vraiment le cas. Le Canadien a plutôt choisi de peaufiner son jeu en défensive. L'entraîneur-chef Claude Julien a justifié sa décision par le fait que le Bleu-blanc-rouge a un calendrier assez chargé.

« Pour gagner des matchs, je ne suis pas certain qu'un entraînement punitif était la solution aujourd'hui, a-t-il expliqué. Ce que je retiens du dernier match, c'est que nous avons marqué cinq buts, mais que nous ne sommes pas assez bons défensivement, et c'est le cas depuis un certain temps déjà. Nous avons donc travaillé notre jeu défensif et nos replis défensifs, a-t-il ajouté. En bout de ligne, je pense que les gens préfèrent qu'on gagne le match de demain (mardi) plutôt que de punir les joueurs aujourd'hui. Selon nous, c'était la meilleure solution. »

Ça ne veut cependant pas dire que le niveau d'intensité de la séance d'entraînement n'a pas été relevé de quelques crans. D'ailleurs, certains joueurs l'ont remarqué.

« Oui, c'a été plus intense qu'à l'habitude. Nous avons beaucoup plus patiné qu'à l'habitude, et avons pratiqué beaucoup plus certaines situations de match », a dit le défenseur Victor Mete, encore en sueur une vingtaine de minutes après l'entraînement.

Julien n'a toutefois pas écarté la possibilité que les rondelles soient rangées et que ses hommes patinent à fond de train si la situation actuelle perdure.

« Je ne peux pas dire que ça n'arrivera pas (un entraînement punitif). Si c'était relié au manque d'effort, alors nous aurions puni les joueurs. Dans notre cas, ce n'est pas de la paresse, c'est un problème de concentration. »

Les joueurs du CH ont donc exercé les luttes pour la possession de la rondelle le long de la rampe, les sorties de zone et le jeu de transition — tous des aspects qui ont fait défaut à un certain moment samedi soir. Julien a même dû lever le ton à quelques reprises à l'endroit de ses joueurs.

« Il faut éliminer les zones grises, car les zones blanches et noires sont beaucoup plus faciles à discerner, a expliqué Julien. Il y a des manières d'y parvenir, notamment en infériorité numérique; ça s'appelle l'implication. »

« Il faut améliorer notre implication dans certains aspects de notre jeu. Et pour y parvenir, il faut croire en notre système de jeu. Je crois que les joueurs y croient, mais qu'ils oublient parfois de l'appliquer. Et c'est notre travail, aux entraîneurs, de nous assurer qu'ils développent les bons réflexes », a résumé le pilote du CH.

En dépit des ratés contre les Rangers, Julien a choisi de poursuivre son expérience avec les mêmes trios que samedi soir, ainsi qu'avec les mêmes paires de défenseurs.

Il faut donc s'attendre à revoir la même formation, mardi soir, à l'occasion de la visite des Bruins au Centre Bell.

## FAUX DÉPART

Il est à souhaiter que la communication chez le CH, au cours des prochains jours, soit meilleure qu'à l'entraînement lundi matin.

## UNE SEULE FAÇON DE RÉAGIR, SELON GALLAGHER

## « Il faut travailler plus fort »

**BROSSARD, Qc** — La frustration est palpable chez le Canadien, depuis quelques matchs. Et Brendan Gallagher, qui a connu un match difficile en compagnie de Philip Danault et Tomas Tatar, samedi, n'a pas caché que la situation actuelle commençait à l'agacer.

La défaite crève-cœur de 6-5 aux mains des Rangers de New York semblait encore difficile à digérer, deux jours après les faits. Ainsi, lorsqu'il a été questionné à savoir si la meilleure chose qui pouvait arriver aux joueurs du Tricolore était d'affronter les puissants Bruins de Boston mardi, au Centre Bell, sa réponse n'a pas tardé.

« La meilleure chose, c'aurait été de l'emporter samedi, a-t-il dit, sans détour. Mais nous ne pouvons pas revenir en arrière, donc il faut saisir les occasions qui se présentent à nous. (Lundi), c'était une occasion de retourner au boulot, de s'améliorer et de se préparer à un match difficile mardi. »

Selon le pugnace attaquant, la baisse de régime face aux Rangers est attribuable à un manque de concentration de ses coéquipiers et lui.



Brendan Gallagher estime que ses coéquipiers et lui doivent travailler plus fort et faire confiance au système de jeu en place chez le Tricolore. — ARCHIVES LA PRESSE, BERNARD BRAULT

Tomas Tatar a été le premier à sauter sur la patinoire, et il a exercé ses tirs des poignets de l'enclave pendant quelques minutes avant d'être rejoint par ses coéquipiers.

« Après une journée de congé, je voulais juste retourner sur la patinoire et exercer mes tirs, a expliqué

le Slovaque. Je n'étais pas trop satisfait de ma performance samedi soir — j'aurais pu briser un bâton —, mais je suis content d'être de retour à l'entraînement, pour qu'on travaille les aspects de notre jeu qui font défaut. »

Puis, environ dix minutes après le

début de la séance, la vingtaine de joueurs présents sur la patinoire sont retournés soudainement au vestiaire. Une scène pour le moins inusitée.

« Ils avaient oublié de nous expliquer les exercices », a simplement dit Charles Hudon, après coup.

cas contre les Sénateurs d'Ottawa, notamment, et contre les Rangers aussi », a-t-il rappelé.

« Il faut que certains joueurs haussent leur niveau de jeu d'un cran, et qu'ils fassent la différence. Nous le faisons plus tôt cette saison, mais ce n'est plus le cas depuis quelques matchs. À ce chapitre, les autres équipes ont mieux fait que nous. Il faut trouver des façons de gagner ces matchs serrés. »

En ce sens, l'entraîneur-chef Claude Julien a mentionné que le Canadien doit retrouver un sentiment « d'urgence » — surtout qu'il disputera quatre matchs, cette semaine, dont trois à domicile, et deux contre ses vieux rivaux, les Bruins.

« Quand tu perds quatre matchs de suite, tes émotions sont différentes, ça c'est certain, a-t-il dit. Tu es frustré. Tu as deux points sur huit. Nous sommes conscients de notre place au classement, et nous voulons demeurer parmi les meilleurs, donc on doit "canaliser" notre frustration vers cet objectif. »

## KOTKANIEMI FRUSTRÉ

Parmi les autres joueurs qui ont été ciblés par Julien à la suite de

la déconfiture face aux Rangers se trouve Jesperi Kotkaniemi. Le Finlandais est méconnaissable, à sa deuxième saison dans la LNH, et son rendement en inquiète plusieurs.

Son dernier but remonte au 9 octobre contre les Sabres de Buffalo, et il n'a pas récolté de point depuis sa mention d'assistance contre les Blues de St. Louis, 10 jours plus tard. Sa fiche de deux buts et une aide en 16 parties, assortie d'un différentiel de moins-3, est à ce sujet plutôt décevante. Julien n'a pas caché qu'il connaissait des moments difficiles, récemment.

« Il n'est pas dans le bon état d'esprit en ce moment, a reconnu Julien. Il est frustré, parce qu'il veut bien faire. Son niveau de confiance n'est pas là où il devrait être; il est méconnaissable par rapport à l'an dernier. Mais il a 19 ans; ce n'est pas un vétéran. Il vit ce genre de situation pour la première fois de sa carrière. La prochaine fois qu'il vivra une telle situation, il saura comment s'en sortir et ce sera beaucoup plus facile pour lui. »

« Notre travail, c'est de nous assurer qu'on l'aide à s'en sortir », a-t-il ajouté. PRESSE CANADIENNE

# La consécration pour Carbonneau

**PHIL DESGAGNÉ**  
CHRONIQUE  
p.desgagne@hotmail.ca



**G**uy Carbonneau a été intronisé, la semaine dernière, au Temple de la renommée du hockey. C'est un honneur tout à fait exceptionnel pour Guy, car on l'a reconnu comme un joueur ayant marqué son époque, soit par son jeu ou son leadership. Tu peux gagner une coupe Stanley, car c'est un travail d'équipe, mais dans le cas d'un honneur individuel, c'est très différent. Le Temple de la renommée, c'est la consécration de son talent individuel.

Lors de son discours — très bien structuré —, Guy n'a oublié personne, à partir de son coin natal, Sept-Îles, et toutes les personnes qui ont jalonné son parcours jusqu'à sa carrière dans la Ligue nationale de hockey (LNH). J'ai bien aimé lorsqu'il a parlé de son passage à Chicoutimi. Il a souligné la contribution de tous ceux et celles qui ont eu une influence sur sa progression jusque dans la LNH. Car il ne faut pas oublier que Guy Carbonneau est le premier joueur ayant évolué chez les Saguenéens à être intronisé au Temple de la renommée du hockey. Qui sera le prochain joueur des Sags à l'être? Je ne crois pas que ce sera pour demain. Car connaître une carrière de 20 ans comme l'a fait Guy Carbonneau et être reconnu pour son talent, à mon avis, il n'y a actuellement pas beaucoup de joueurs des Saguenéens qui peuvent passer par ces étapes et être intronisés au Temple de la renommée du hockey.

Être admis au Temple de la renommée du hockey, c'est aussi revalorisant pour Guy Carbonneau, car le comité qui choisit les nommés est composé d'anciens dirigeants, d'anciens joueurs et d'anciens journalistes qui ont couvert la Ligue nationale de hockey (LNH) pendant de nombreuses années. Bravo à Guy Carbonneau! Qu'il savoure ce moment. Le Canadien de Montréal lui a d'ailleurs rendu un bel hommage, la semaine dernière, et on me dit que les Stars de Dallas devraient faire la même chose dans les prochaines semaines,

ainsi que les Saguenéens à une date qui reste à être précisée.

## HENDRIX LAPIERRE

Les Saguenéens ont appris une bien mauvaise nouvelle, la semaine dernière. Hendrix Lapierre, l'un des plus beaux espoirs du prochain repêchage de la LNH, a subi une troisième commotion en moins d'un an. C'est inquiétant pour le jeune Lapierre, lui qui est considéré comme un potentiel choix de premier tour.

En début d'année, il faisait partie du top-10 des joueurs répertoriés par la LNH. Après sa deuxième commotion, il se retrouve actuellement au 24<sup>e</sup> rang (sur *Hockeyprospect.com* Top 31). Et là, avec une troisième commotion, ça va certainement laisser plusieurs clubs perplexes quant à la carrière du jeune. Je ne dis pas que sa carrière est en péril, mais ça va influencer plusieurs équipes.

Chez les Saguenéens, je vous parlais la semaine dernière que Yanick Jean était en mode « transactions ». Il reste un mois avant cette date et il pourrait se passer beaucoup de choses. Déjà, je suis convaincu que la commotion de Lapierre vient changer les plans des Sags. Il faudra attendre avant de voir ce qui va arriver avec le #92, qui sera absent pour une période indéterminée.

Je suis persuadé que les Saguenéens et le clan Lapierre vont être extrêmement prudents avant d'annoncer le retour de Lapierre dans l'alignement. Sûrement que l'équipe médicale va consulter des spécialistes pour évaluer sa situation. Car c'est l'avenir et la santé du jeune Lapierre qui sont en jeu. Espérons qu'Hendrix pourra retrouver tous ses moyens dans les prochains mois et revenir aider les Saguenéens dans cette course au championnat.

Toutefois, je m'attends à ce que son absence soit assez longue. Mais Yanick Jean le répète depuis le début de la saison. En attaque, on a de la profondeur et les autres joueurs devront prendre la relève. Et c'est exactement ce



L'organisation du Canadien de Montréal a offert un bel hommage à son ancien capitaine, Guy Carbonneau, pour souligner son intronisation au Temple de la renommée du hockey. — ARCHIVES PC, RYAN REMIORZ

qui s'est produit durant le voyage dans les Maritimes. Après un arrêt difficile à Moncton, les Sags, même avec l'absence de Lapierre et Kotkov, ont remporté deux belles victoires à Saint-Jean et au Cap-Breton. Les Bleus se maintiennent toujours dans la lutte pour le premier rang dans leur conférence avec Moncton. Il reste maintenant à prendre connaissance de l'évaluation de Lapierre et des conséquences qui en découleront.

## CURLING CANADIEN

Il y a deux semaines, on surveillait le Championnat canadien de curling mixte présenté à Saguenay. Championnat qui a été gagné par une équipe du Québec, ce qui a surpris la majorité des observateurs de curling à travers tout le Canada. Cette semaine, un autre championnat canadien prend son envol, cette fois en Alberta. Une équipe du Saguenay-Lac-Saint-Jean y représentera le

Québec, soit l'équipe féminine composée de Isabelle Néron (capitaine), de Karine Tremblay (3<sup>e</sup>), d'Edith Cottenoir (2<sup>e</sup>) et de

Véronique Bouchard (1<sup>e</sup>). Nous souhaitons un bon tournoi à ces joueuses du Club de curling Chicoutimi.

**RÉSULTATS DU : DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019**

<b>TOUT-ORIEN</b>	01 02 03 10 11 13 14 17 21 22 23 24
<b>Lotto-D</b>	6 2 1 4 1 5 5 4
<b>Sprinto</b>	07 18 26 43 48
<b>LOTTO POKER</b>	4 5 7 7 9 ♦ ♠ ♥ ♣
<b>Astro</b>	Jour - Mois - Année - Signe 11 - JUILLET - 97 - TAUREAU
<b>banco</b>	03 07 11 17 20 22 29 30 34 36 37 42 45 47 51 53 57 60 61 64 <b>Turbo x 2</b>
<b>Quotidienne</b>	2 19 3 945 4 3742
<b>Triplex</b>	03 05 10 14 26
<b>Extra</b>	5333697
<b>Lotto MAX</b>	<b>Ce soir, 50 MILLIONS \$</b> <b>+ 2 MAXMILLIONS (approx.)</b>

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## NOUVEAU CHAMPION DE LA COUPE GREY

# Shayne Gauthier flotte toujours sur un nuage



JOHANNE SAINT-PIERRE  
jstpierre@lequotidien.com

Quelques heures après la conquête de la fameuse coupe Grey, le Dolmissois Shayne Gauthier avait encore l'impression de rêver. « Je pense que ça va me prendre encore un peu de temps avant de le réaliser comme il faut! »

Joint lundi après-midi, peu après que les nouveaux champions de la finale du football canadien aient atterri à l'aéroport de Winnipeg, l'athlète de 27 ans flottait encore sur un

nuage. « L'aéroport était plein! Il y avait des gens avec des chandails, des pancartes, des cartons et une estrade. Demain (mardi), on a une parade », raconte le second qui savoure chaque moment de ce retour de la coupe Grey à Winnipeg après 29 ans d'attente.

Le Dolmissois a pu célébrer avec ses proches, dimanche soir, puisque son père Patrice, son frère Dave et sa conjointe Marylenn Fortin, ainsi que son épouse, Katie Hoch, ont assisté au match mémorable au stade McMahon de Calgary. Des activités avaient été préparées pour permettre aux joueurs de célébrer cette victoire sur place. « Ma famille a été avec moi tout le reste de la soirée », souligne-t-il. Mais c'est loin d'être fini.

« On vient de revenir à Winnipeg et c'est probablement ce soir (lundi) que ça va fêter. Je vis dans le moment présent et je pense que nous allons avoir beaucoup de plaisir dans les prochains jours! »

La conquête de l'emblématique trophée de la Ligue canadienne de football s'est encore mieux déroulée qu'il pensait.

« On ne s'attend jamais à gagner par une telle marge, mais l'objectif reste toujours ça. Ça a quasiment été au-delà de mes espérances. »

Et son plus beau moment de cette finale de rêve? « Quand le chrono a indiqué zéro et que l'on savait que nous avions gagné. De la façon dont nous avons commencé le match, ça nous a donné beaucoup de momentum et on n'a jamais regardé en arrière par la suite », dit-il, heureux d'avoir réussi un beau plaqué en fin de match. « C'était "l'fun"! », soutient celui qui en était à sa quatrième saison avec les Blue Bombers.

## LA COUPE DANS LA RÉGION

Shayne Gauthier confirme qu'il amènera la coupe Grey dans la région, mais il ne sait pas pour l'instant à quel moment il pourra le faire. Évidemment, ça lui fait un petit velours d'être le premier joueur de la région à ramener la coupe Grey depuis le Chicoutimien Sylvain



Shayne Gauthier, tout juste après la victoire, dimanche soir. — PHOTO COURTOISIE

Girard en 2002 avec les Alouettes de Montréal. « Ça n'arrive pas souvent et on va en profiter », assure l'ancien du Rouge et Or de l'Université Laval.

Par ailleurs, le Dolmissois, qui continue de s'impliquer avec les organisations de football de la région, a reçu de nombreux messages de félicitations.

« Je n'ai pas eu le temps de tous les lire. À un moment donné, ça vibré tellement que j'ai arrêté de regarder! », a-t-il avoué en riant.

## Accueillis par des fans en liesse

WINNIPEG — Après une disette de près de 30 ans sans pouvoir célébrer une conquête de la coupe Grey, des partisans des Blue Bombers de Winnipeg ont envahi l'aire des arrivées du principal aéroport de la capitale manitobaine, lundi, pour accueillir leurs champions de la Ligue canadienne de football.

Les spectateurs chantaient et criaient au moment où les joueurs quittaient la zone sécurisée et marchaient vers une tribune pour célébrer la fin de la plus longue séquence dans la ligue sans gagner le fameux trophée.

Jill Bristow, comme de nombreux autres fans, est arrivée avec plus de deux heures d'avance pour s'assurer d'avoir la meilleure vue possible.

« Nous nous sommes débarrassés de cette chose qui nous rongé par en dedans et qui nous rappelle que nous n'avons pas gagné en 29 ans », a-t-elle déclaré.

À ses côtés, Jeannette Ali faisait remarquer que Winnipeg avait besoin de ce championnat dans la foulée d'une série de nouvelles sombres, récemment, incluant une hausse de la criminalité qui pourrait mener la ville vers un nombre record de meurtres cette année.

« Nous avons besoin de quelque chose pour nous remonter le moral, et ça ne pouvait pas arriver à un meilleur moment. »

Ali était tellement excitée à la suite de la victoire de dimanche qu'elle portait un chandail des Blue Bombers remontant au triomphe de 1990. De plus, elle a demandé à quelqu'un d'enregistrer une vidéo où on

la voit se faire lancer un seau rempli d'eau. « Je voulais que quelqu'un envoie de l'eau sur moi pour signifier que la sécheresse est terminée. »

Les joueurs des Blue Bombers ont paru impressionnés par l'affluence et l'enthousiasme des fans. L'excitation a semblé devenir contagieuse lorsqu'à un certain moment, la coupe Grey s'est séparée en deux morceaux sur la tribune.

« C'est pour vous tous. Nous l'avons ramenée à la maison pour vous », a lancé le second Adam Bighill aux partisans.

Le quart Chris Streveler a pris le temps de signer des autographes et de distribuer des poignées de main.

« Je ne pense pas que je comprenais la signification (de ce championnat) pour ces gens jusqu'à ce que nous descendions de l'avion. »

Streveler était d'avis que la détermination des joueurs des Blue Bombers pour surmonter les blessures et l'adversité correspondait bien à la ville.

« Nous sommes une équipe qui a du cran et Winnipeg est, en quelque sorte, une ville qui a du cran », a-t-il précisé.

« Nous jouons avec ardeur, nous jouons avec robustesse, nous sommes les champions et j'espère que tous ces gens en sont fiers. »

Les célébrations se poursuivront mardi avec un défilé.

« Ça va être absolument fou », prévoit Streveler. PRESSE CANADIENNE



Dave Gauthier, le frère aîné du second Shayne Gauthier des Blue Bombers de Winnipeg, sa conjointe, Marylenn Fortin, la conjointe de Shayne, Katie Hoch, et le paternel, Patrice Gauthier, étaient déjà tout sourire avant le début de la finale de la Coupe Grey au stade McMahon de Calgary. Imaginez lorsque Dave et les Bombers ont remporté le match! — PHOTO COURTOISIE



Ismaël Raymond, Michael Simard, Patrick Simard, organisateur de l'événement, Max Hunter, Guillaume St-Pierre et Laurent David Beaulieu travailleront d'ici le 29 février à la préparation du premier Raid du fjord.  
— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

LE PREMIER RAID DU FJORD SE TIENDRA LE 29 FÉVRIER

# Un trésor à partager avec les amateurs de fatbike

GUILLAUME ROY  
groy@lequotidien.com

**Le 29 février prochain, 150 cyclistes pourront participer au premier Raid du fjord, une nouvelle épreuve de fatbike de 35 kilomètres qui sera présentée à La Baie. Pour l'occasion, les participants auront l'opportunité de rouler en forêt, sur la banquise et en ville tout en sillonnant les deux villages de pêche du secteur.**

À force de rouler sur les glaces près de sa résidence à La Baie, Patrick Simard s'est dit qu'il devait partager ce petit trésor du plein air. « Les paysages sur le fjord sont complètement incroyables et avec la présence des deux villages de pêche, on s'est dit qu'il faudrait faire un événement », mentionne l'homme qui a fait trois fois la traversée du lac Saint-Jean à vélo.

Pour offrir un événement différent et plus diversifié, il a travaillé

avec un groupe de mordus du fatbike. Ainsi, le départ sera donné en forêt et le parcours commencera un dénivelé négatif d'environ 5 kilomètres, explique Guillaume Saint-Pierre, le responsable des communications du Raid du fjord. « Cette section, dans le secteur de Grande-Baie, offrira des points de vue majestueux », dit-il.

Par la suite, les cyclistes rouleront une dizaine de kilomètres sur la glace en passant par le village de pêche de Grande-Baie, avant de poursuivre dans une section urbaine, près des installations portuaires. Les participants retrouveront la banquise près de Bagotville pour atteindre le village de pêche de l'Anse-à-Benjamin avant de compléter le parcours, long de 35 kilomètres.

La course est prévue le 29 février prochain, mais les organisateurs se réservent le droit de décaler l'événement d'un jour si la météo n'est pas clémente, mentionne Patrick Simard, qui a réalisé un parcours pilote de 35 km l'an dernier. La

course sera sanctionnée par la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) et les participants pourront s'inscrire au volet compétitif ou récréatif pour un montant de 90 dollars et plus.

« On vient à peine de lancer les inscriptions et ça commence déjà à fond de train », mentionne Guillaume Saint-Pierre.

Dans le cadre de cette première édition, les organisateurs souhaitent accueillir 150 participants, mais l'événement est voué à grandir, car le fjord devrait séduire les cyclistes, ajoute l'homme qui est également propriétaire de la boutique Sport Cycle Expert, l'entreprise qui présente l'événement. « On veut que l'événement se répète tous les ans et que les participants repartent de Saguenay avec la tête remplie de cartes postales. »

Au cours des prochaines années, les organisateurs songent à offrir des plus longues distances de course si la participation est bonne.

## LA TRAVERSÉE DU LAC À VÉLO... SUR LA GLACE

L'annonce d'un nouveau défi de fatbike sur les glaces du fjord survient alors que la Traversée du lac Saint-Jean à vélo est toujours incertaine pour l'hiver 2020. Au printemps dernier, la Véloroute des Bleuets, qui organisait l'événement depuis plusieurs années, a décidé de se retirer de l'organisation pour se concentrer sur ses propres activités.

Selon David Lecointre, le directeur général de la Véloroute, il était devenu trop difficile de faire des demandes de financement auprès des mêmes contributeurs à la fois pour la Véloroute et pour la Traversée.

Plusieurs acteurs du milieu, dont la Ville de Roberval, ainsi que les MRC du Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy, évaluent l'option de relancer l'événement, mais aucune annonce n'a encore été faite à ce sujet. Une décision finale devrait être prise prochainement.

# sports

LE CANADIEN  
PEAUFINE  
SON JEU EN  
DÉFENSIVE  
LES « ZONES  
GRISES » DANS  
LA MIRE  
32

facebook/  
LeQuotidien  
Progres

@lequotidien\_cyb



# CE QU'ON FAIT EST IMPORTANT POUR VOUS, VOUS NOUS LE DITES TOUS LES JOURS.

› Aujourd'hui, les chiffres le confirment!



**Adeptes de notre édition papier**

**SAMEDI**

**+23%**

10 000 nouveaux lecteurs

**SEMAINE**

**+20%**

7000 nouveaux lecteurs

Source: Vividata automne 2019 vs printemps 2019, 18+, Saguenay



**Plus nombreux à nous lire  
sur leQuotidien.com**



**VISITEURS UNIQUES PAR MOIS**

**+ 33%**

Source: Google Analytics, visiteurs uniques, octobre 2019/2018



Merci

leQuotidien  
leProgrès